

# OCCUPER

# LESTÁO



Nous tenons à remercier Pascale Dufour et Pierre Monforte pour leur enseignement et encadrement, Valérie et toute son équipe ainsi que Leslie Plumb pour la mise en page, et bien sûr tous les étudiants et intervenants qui ont contribué à la réalisation de cette revue, tant sur le fond que sur la forme!

Mai 2009

Les Étudiants de Science Politique - Université de Montréal

Droits réservés

Cette revue est également disponible en version électronique sur le site du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS).

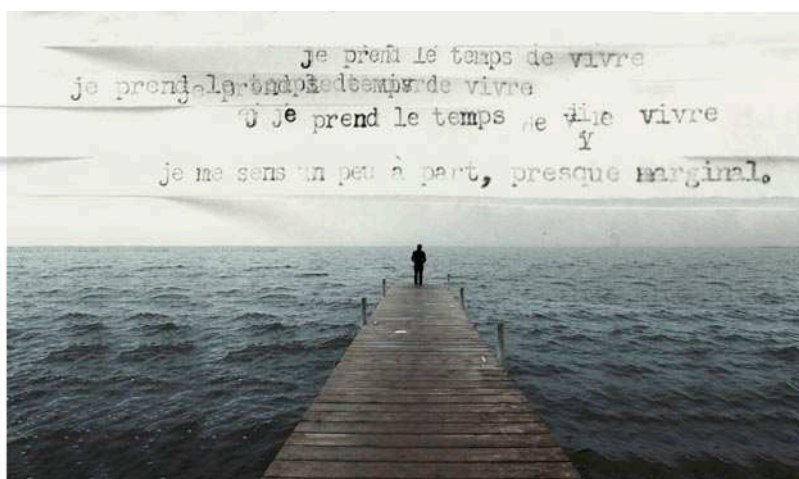
---

**CREMIS**

Centre de recherche de Montréal  
sur les inégalités sociales  
et les discriminations

Université   
de Montréal





© Leslie Plumb

## POST-SCRIPTUM; LETTRE D'UN MUSICIEN DE MÉTRO

par Claire Tousignant et Yannick Djossou

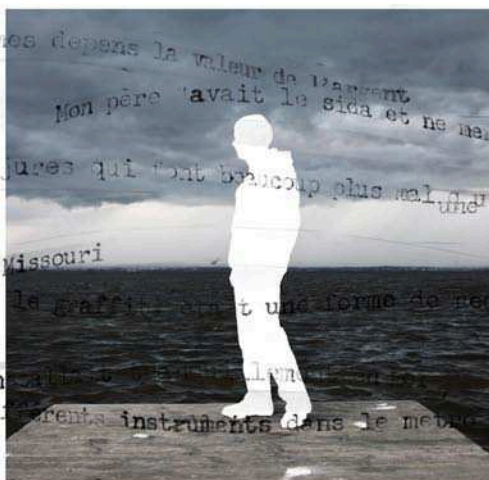
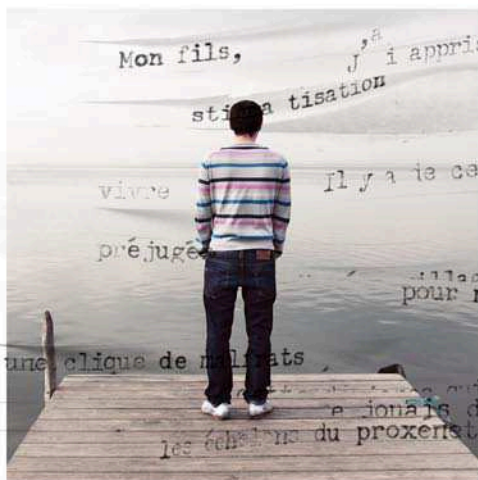
Mon fils,

Je présume que tu ne me connais qu'à partir des bribes que ta mère a dû glisser à mon sujet. Je sais que tu attendais cette lettre depuis longtemps. En lisant ces lignes, tu devines probablement à qui tu as affaire : je suis ton père, celui que tu n'as jamais connu. Tu te demandes probablement pourquoi j'ai attendu si longtemps pour te contacter. La réponse n'est pas simple; avant d'y arriver, je tiens à t'expliquer toute l'histoire, à partir du début.

Je suis né à Beauport, dans la région de Québec, d'un père Montréalais et d'une mère américaine. Je ne me rappelle plus trop mon enfance, si ce n'est le climat de tension qui régnait à la maison. Mes parents se disputaient sur tous les sujets, mais l'argent, ou plutôt le manque d'argent, était ce qui revenait constamment dans les discussions. À l'époque, j'étais trop jeune pour saisir ce que manquer d'argent voulait dire, à part qu'il n'y avait pas grand-chose dans le frigo, mais crois-moi, j'ai appris à mes dépens la valeur de l'argent. J'y reviendrai plus tard, pour ne pas briser la continuité du récit.

Le jour de mes onze ans, mes parents me confièrent que mon père avait le sida. Cette nouvelle m'ébranla, bien que je fusse, encore une fois, trop jeune pour voir la véritable portée de ce qui m'était raconté. J'apprendrais plus tard que je n'avais pas le virus, car mes parents avaient eu la présence d'esprit, si je peux m'exprimer ainsi, de se faire suivre par un médecin tôt durant le processus créateur. Néanmoins, j'ai quand même connu la stigmatisation dont mon père était quotidiennement victime. Un jour, dans la cour d'école, un de mes amis de l'époque s'est permis de me cracher avec dégoût au visage, sous prétexte que mon père «avait le sida et ne méritait pas de vivre». Il y a de ces injures qui font beaucoup plus mal qu'une claque, et celle-là, bien au-delà du crachat qui me coulait sur le nez, m'a brisé le cœur à jamais.

Lorsque mon père s'est suicidé, je devais avoir environ seize ans. Il nous a écrit une longue lettre, à ma mère et à moi, dans laquelle il expliquait notamment qu'il était devenu trop difficile de trouver du travail avec tous les préjugés que les gens avaient des sidéens. Il se sentait comme un boulet pour la famille, un paria, et n'avait plus aucune envie de vivre dans ces conditions. Aussi cynique que cela puisse paraître, son départ a été pour moi un soulagement. Je regrette aujourd'hui amèrement qu'il en ait été ainsi, puisque je ne peux pas remplacer mon père.

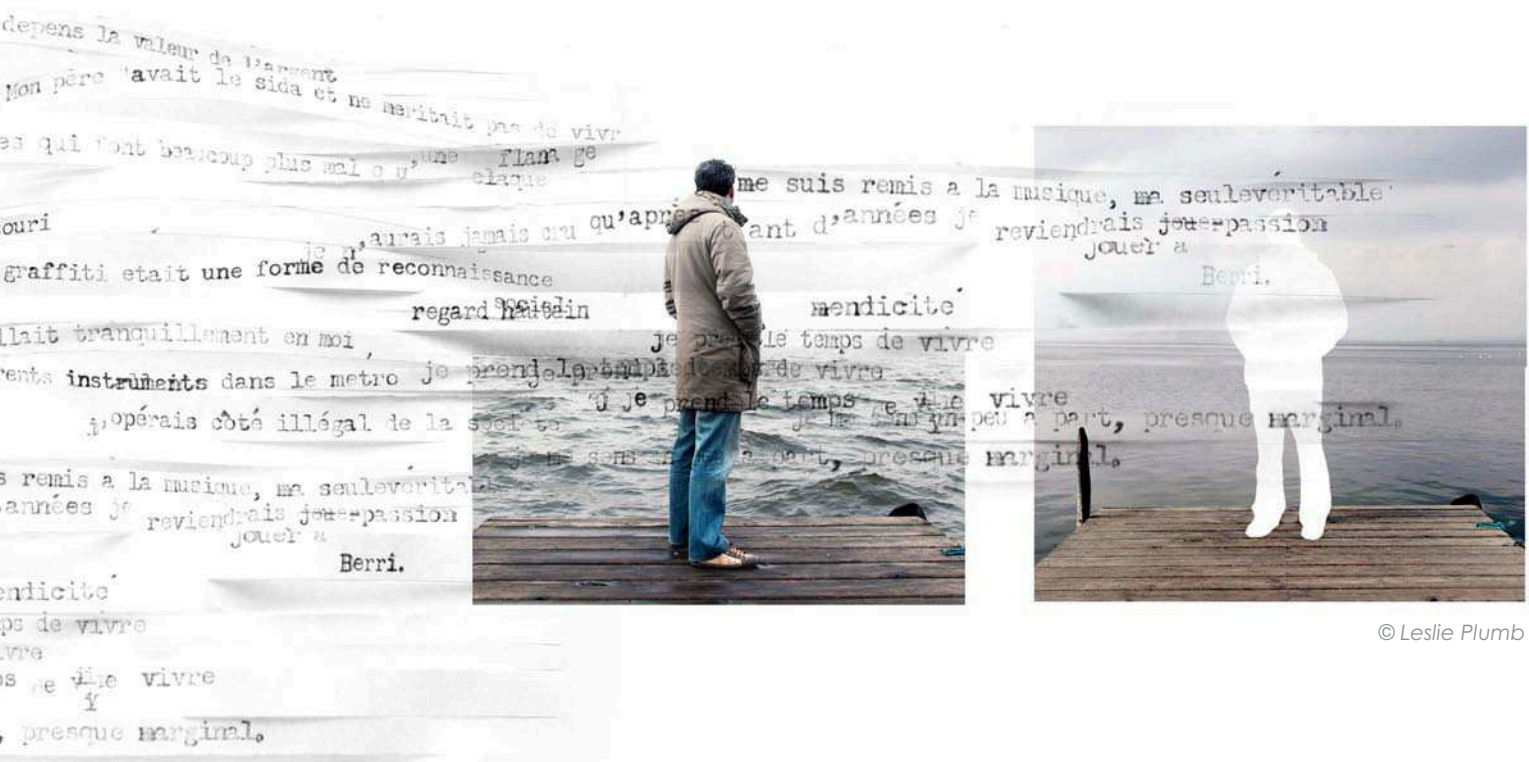


Mon fils, J'ai appris à mes  
stigmatisation  
vivre Il y a les cas injure  
préjugés  
Missouri  
pour nous, le  
une clique de malfrats  
les échelons du proxénétisme  
social plan  
je me suis  
n'aurais jamais eu qu'après tant d'  
regard hautain  
je prend le temp  
Je prend la bndpied temps de vi  
Je prend le temp  
Je ne sens un peu à part,

Après la mort de ton grand-père, ma mère a décidé de retourner vivre près de chez elle, dans un éco-village au Missouri. Il n'était pas question que je la suive. J'avais déjà commencé à établir des relations avec quelques voyous de Limoilou. On fumait des joints, on imitait les pas de danse de nos idoles de la Côte Ouest, on laissait nos pseudonymes (qui changeaient et s'ajustaient constamment) sur les murs des commerces. Pour nous, le graffiti était une forme de reconnaissance sociale. Je ne peux te décrire le sentiment de fierté en moi lorsqu'un membre d'une autre clique m'arrêtait dans la rue, juste pour me dire qu'il avait vu une de mes signatures dans un autobus. Je me sentais reconnu dans tous les quartiers de Québec. Je partageais, à ce moment, un appartement avec trois de mes amis du secondaire. On se sentait vraiment comme une clique de malfrats; l'un de nous avait même réussi à obtenir un fusil, juste pour l'exhiber, comme on arbore une voiture de luxe. Malgré cette déviance qui s'installait tranquillement en moi, j'avais quand même d'assez bonnes notes pour rester à l'école, et puis la drogue qu'on avait commencé à vendre aux jeunes du coin permettait de payer le logement, la bouffe et l'alcool.

Lorsque je partis de Québec pour poursuivre mes études en musique à l'UQAM, j'avais l'impression de tout laisser derrière moi, de renaître. Je jouais de différents instruments dans le métro, simplement pour perfectionner mon art. Jouer dans un lieu en apparence aussi informel que le métro me donnait de l'assurance. Mais je menais une double vie. J'établissais rapidement de nouveaux réseaux de contacts illicites, en plus de commencer à faire danser des filles que je connaissais. Ça rapportait beaucoup plus que la vente de cannabis. J'ai lentement gravi les échelons du proxénétisme, jusqu'à ce qu'un lien se forme entre mes activités à Montréal et un réseau de femmes désireuses de quitter une Europe de l'Est trop contraignante, trop étouffante, pour trouver mieux en Amérique. Je leur permettais donc de quitter leur dure réalité, moyennant un peu de travail à mon compte. C'est d'ailleurs de cette façon que je suis tombé amoureux d'une Roumaine, une gitane pour être plus précis, qui allait devenir ta mère. J'étais son héros. Les gitans sont marginalisés en Roumanie, on les traite presque comme une sous-classe de citoyens. Je lui ai permis de venir à Montréal, et en plus je la traitais mieux que toutes mes autres filles. Elle n'avait rien à faire à part servir deux ou trois clients par jour.

Puis un jour, tout a basculé. Je me suis retrouvé en prison, mon organisation a été démantelée. Curieusement, personne au-dessus de moi ne s'est fait arrêter. La zone de nettoyage se situait à mon niveau seulement. Même si j'opérais du côté illégal de la société, j'ai pu constater comment toutes mes prétendues amitiés s'étaient forgées autour de l'argent. En prison, je n'avais plus d'amis. De toutes mes filles, la plupart sont allées voir ailleurs, les autres ont quitté le business; des milliers avec lesquels je jonglais régulièrement, il ne me restait plus rien.



© Leslie Plumb

Lorsque je suis sorti de prison, tu devais avoir cinq ans, et je ne t'avais encore jamais vu. En rentrant à ce que je croyais être la maison, j'ai découvert que ta mère avait refait sa vie avec un autre homme et que je n'étais plus son héros. Je suis passé des plus hautes sphères de la société (politiciens, avocats, hauts fonctionnaires, hommes d'affaires, tous figuraient parmi la liste de mes clients) aux bas-fonds de celle-ci. À force de boire machinalement, je suis devenu alcoolique. J'ai commencé à dormir de temps en temps dehors, jusqu'à ce que ça devienne mon seul endroit où aller. Je suis retourné plusieurs fois en prison, faute d'argent pour payer mes nombreuses contraventions pour ivresse publique, fânage et pour avoir «troublé la paix». J'ai perdu toute notion d'attachement aux rares joies de mon quotidien.

Un jour, face à un rail de métro, j'ai songé à prendre la même voie que mon père avait empruntée avant moi. Heureusement, une inconnue m'a retenu juste à temps, au péril de sa propre vie. C'est là que j'ai décidé de me prendre en main. J'ai arrêté de boire et je me suis remis à la musique, ma seule véritable passion. Je peux maintenant jouer snowblind sur cinq ou six instruments différents. Je donne gratuitement des cours de violon à des enfants défavorisés, et je joue dans le métro pour gagner ma vie. Je n'aurais jamais cru qu'après tant d'années je reviendrais jouer à Berri, mais c'était ça ou faire les poubelles de la ville. Cette option étant loin de me convenir, j'ai donc choisi la musique pour échapper à mes démons.

Au début, c'était dur pour l'ego. À chaque regard hautain d'un usager du métro, à chaque pièce lancée à la va-vite, je me voyais de plus en plus comme le dernier stade avant la mendicité. Avec le temps, j'ai appris à mettre les choses en perspective et à remercier le bon Dieu d'être encore vivant. C'est maintenant que je suis plus pauvre que les rats d'église que je prends le temps de vivre. Je me sens un peu à part, presque marginal d'occuper un espace où les gens ne font que passer, pressés d'aller du point A au point B. Ça me permet toutefois d'observer la population montréalaise dans toute son originalité et sa diversité.

À force d'être là, toujours au même endroit, je finis par voir plusieurs fois les mêmes voyageurs. Il y a ce Juif, hassidique je crois, que je reconnais pour avoir été son voisin sur Appleton, il y a maintenant très longtemps. Lui ne me reconnaît pas, c'est sûr. De toute façon, je doute qu'il reconnaisse quelqu'un celui-là. Il a l'air tellement dans son monde que je me demande même s'il connaît Montréal en dehors de sa communauté. Il y a cette jeune femme qui fait toujours semblant de ne pas me voir. J'ai l'impression de la mettre mal à l'aise, comme si mon activité la dérangeait. De toutes les fois où sa route passait par mon lieu de travail, nous n'avons eu qu'une seule fois un contact visuel. J'ai cru entrevoir l'ombre d'un sourire mais, malheureusement pour moi, la jolie demoiselle s'est dépêchée de me dépasser et ne m'a plus jamais regardé par la suite. Peut-être que jouer au

chat et à la souris fonctionnerait. C'est vrai qu'elle doit se sentir presque épiée, la pauvre, chaque fois que je choisis de la fixer elle et non les cent autres usagers qui la côtoient. La prochaine fois, j'adopterai son attitude et je ferai comme si elle n'existait pas.

Il y a aussi ce numéro au mohawk vert qui passe toujours vers treize heures, souvent en marmonnant quelconque air punk du début des années 1990. C'est un des usagers du métro de Montréal que j'ai le plus vu évoluer, après l'handicapé qui est toujours à Berri, dans le couloir qui mène direction Longueuil. Il y a quelques années, j'étais dans une manifestation contre la répression policière, sur Sainte-Catherine, quand ce punk s'est fait tabasser et embarquer sous mes yeux incrédules. Un autre manifestant m'a expliqué nonchalamment que l'homme, que j'ai identifié plus tard comme étant Steve Green, était membre influent d'un groupuscule radical prônant «l'indépendance maintenant, peu importe les pertes». Apparemment, Green et ses acolytes sont surveillés par les policiers chaque fois qu'ils se présentent à une manifestation, bien qu'ils ne fassent pas grand-chose de concret à part remettre en question «le système», mais tu sais, on dirait que depuis 2001, toutes les raisons sont bonnes pour coller l'étiquette de la terreur à quiconque conteste le statu quo.

Plus loin encore que 2001, peut-être même que c'est le spectre de 1970 qui fait peur aux politiciens. Quelle que soit la nature de ce contrôle préventif de la part du politique, Steve Green a subi les conséquences de son non-conformisme; je dirais même qu'il s'y est habitué, ça fait maintenant partie de son image. Beaucoup ont participé à son exclusion sociale, à commencer par les médias. Ce sont eux qui l'ont traité de malade lorsqu'il a affirmé qu'il avait déjà vu un de nos ministres dans un bordel. Ce sont eux qui ont discrédité publiquement le livre de Green, dans lequel il expliquait comment la ville de Montréal semblait former des «ghettos à l'américaine» avec ses populations latinos. Finalement, ce sont eux qui ont achevé le docteur en droit avec la Une de journal qui disait qu'il avait imaginé «encore un autre complot», cette fois-ci concernant «l'ostracisme» (Green n'y va jamais de main morte) vécu par les universitaires homosexuels. On l'a trainé dans la boue, on a ridiculisé ses opinions radicales. Steve Green ne s'en est jamais remis. Il a bien essayé de trouver du boulot ailleurs, dans une autre université, mais, comme tu peux t'en douter, plus personne ne voulait de lui.

Je crois que c'est à partir de ce moment que Green a adopté ce look punk. «Tant qu'à être marginal, autant l'être jusqu'au bout», a-t-il dû se dire. Il a troqué son complet pour des jeans troués, son attaché-case pour un sac où il n'y a pas un centimètre-carré sans quelconque macaron revendicateur. Aujourd'hui, la plupart des gens qui prennent le métro avec lui doivent se dire qu'il s'agit d'un autre individu qui n'a pas su trouver sa place. Pourtant, ce sont ces mêmes gens qui, lorsque Green apparaissait à la télévision, buvaient les critiques qui lui étaient adressées sans même chercher une opinion divergente.

C'est là où je voulais en venir avec cette lettre. Vendredi passé, je t'ai vu marcher vers la sortie St-Denis/Maisonneuve, avec ton sac McGill, en compagnie de tes camarades. Je t'ai tout de suite reconnu, pour t'avoir déjà vu au même endroit en compagnie de ta mère. J'étais à la pizzeria à côté et, de loin, j'ai pu remarquer que tes amis et toi narguiez le joueur de violon dans le couloir. Je ne pouvais pas savoir ce qui se disait, mais le simple fait de te voir agir de la sorte me rendait malade. Cet incident n'a duré que quelques secondes, mais il m'a convaincu que je devais te contacter. Après tout ce que j'ai vécu, il n'était pas question que je laisse mon fils devenir un mouton, un individu de masse. Je sais très bien que je n'ai aucune autorité sur toi. Mon but, en t'écrivant cette lettre, n'était pas de te faire la morale. Simplement, j'espérais que tu comprennes à travers mon histoire que ce sont des attitudes de la sorte, répétées souvent par ignorance ou sous l'influence des pairs, qui créent le bassin de miséreux à Montréal. Ironiquement, peu de gens finissent par se rendre compte que c'est l'accumulation de petites actions, d'attitudes de masse, qui forme cette fausse impression que l'on a de la manière dont un individu devrait vivre sa vie.

Je tenais à ce que tu aies l'opinion de ton père, en guise de contrôle parental a posteriori, pour toutes ces années où je n'étais pas là. En espérant que cette lettre te fasse réfléchir,

Ton père

P.S. Si l'envie te prenait de vouloir me rencontrer, je suis ce musicien qui joue souvent les matins, à l'endroit où tu as eu une brève altercation avec un de mes collègues. Ces temps-ci je joue surtout de l'harmonica. Si tu passais par là, peut-être que tu pourrais t'arrêter pour venir me voir. On pourrait discuter marginalité.

**Introduction :** *Post-scripturnum; Lettre d'un musicien de métro* par Claire Tousignant et Yannick Djossou **p1**

## LA MARGINALITÉ COMME ESPACE DE VIE

### Vivre artistiquement la marginalité

*Musique et marginalité à Montréal : la construction identitaire par le statut de musicien* par Frédéric-Ismaël Banville et Ludvic Moquin-Beaudry **p7**

*Le graffiti: art ou vandalisme?* par Marion Lebastard, Elsa Vallette et Dominique Lemery **p10**

### Vivre dans des communautés marginales?

*Le politique chez les juifs hassidiques de Montréal* par Ludvig Bellehumeur et Maimouna Diakhaby **p13**

*Vivre autrement : l'expérience écovillageoise du Mont Radar* par Pauline Schwartz et Milène Leduc-Robillard **p15**

*Union Romani Internationale : actions et réactions à l'échelle européenne* par Staël Abanda **p19**

*Mythes et réalités sur les anarchistes* par Gabriel Boisclair et Catherine Belleau **p22**

### Vivre seul la marginalité?

*La solitude du désespoir : la marginalité par le suicide* par Malick Diawara et Chloé Savignac **p25**

*La non-mobilisation des "cartoneros" de Buenos Aires : les organisations existantes répondent-elles à leurs besoins?* par Isabelle Brisset des Nos **p28**

## DÉCIDER DES FRONTIÈRES DE LA MARGE

### Construire la marginalité

*Discours politique et marginalisation : les porteurs du VIH et le FN* par Clémentine Simonnet **p31**

*Croyance et marginalisation : la théorie du complot* par Paul-Loup Tronquoy et Maxime Antony **p33**

*Les immigrants latino-américains dans l'espace urbain de Montréal: comparaison avec le modèle de Los Angeles* par Ariane Dion, Isabelle Truong **p36**

### Agir sur la marginalité

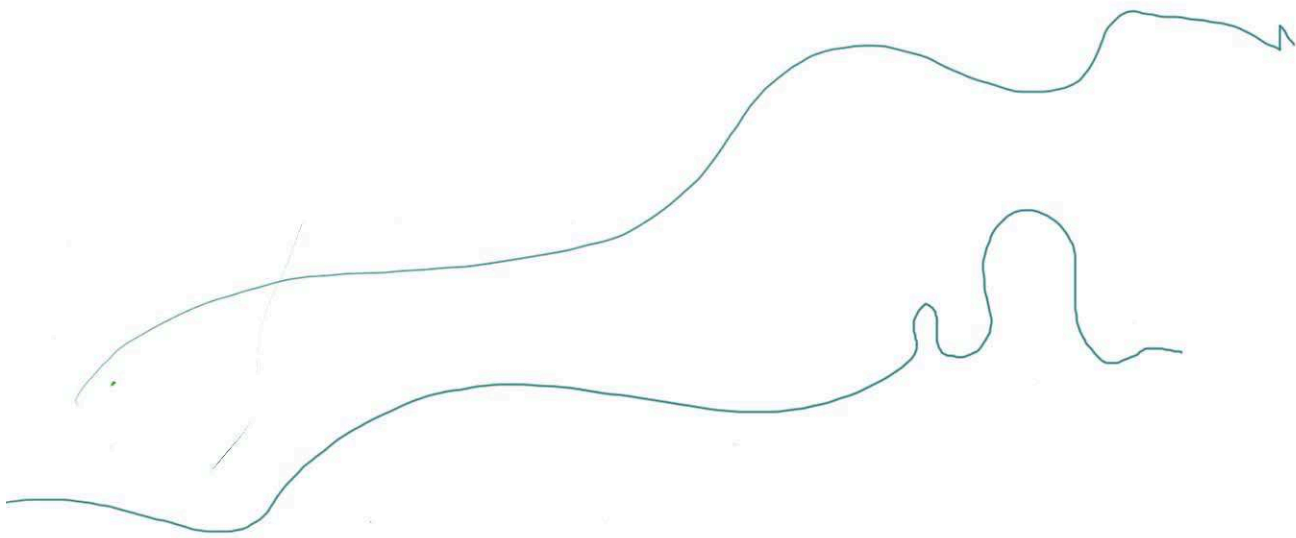
*La répression policière sur les groupes indépendantistes québécois* par Jean-Sebastien Gravel et Viet-Anh Vo **p39**

*Les gangs de rue face au politique* par Guillaume Taillefer, Maxime Leduc **p41**

### Percevoir la marginalité

*Les représentations cinématographiques des danseuses nues à travers les décennies* par Diana Krnjaic, Frédéric Sigouin et Mathieu Trépanier **p45**

*L'itinérance : entre indifférence et intolérance* par M'hammed Kilito **p47**





## MUSIQUE ET MARGINALITÉ À MONTRÉAL : LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE PAR LE STATUT DE MUSICIEN

par Frédéric-Ismaël Banville et Ludvic Moquin-Beaudry

Le phénomène de la marginalité ne peut être compris seulement par le biais des catégories de la politique et de la sociologie économique : la dimension culturelle, entendue au sens large des références symboliques, habitudes de vie et rapports sociaux, est aussi déterminante. De toutes les formes d'art, la musique est sans doute l'une des plus accessibles, les plus anciennes et les plus répandues, et son utilisation est courante dans des contextes de revendication politique.

Si l'on pose la question de la marginalité dans les termes de la culture, cela renvoie à un discours sociologique sur l'identité : comment ces gens «de la marge» forgent-ils leur identité et leur rapport au monde par l'expression artistique et le statut même d'«artistes» ? La marginalité est un phénomène pluriel, de même que l'art musical, mais il existe à tout le moins un canon de construction d'identité marginale par la musique dans l'histoire occidentale récente : le mouvement punk britannique. Par ailleurs, depuis la deuxième moitié des années 1990, il s'est formé à Montréal une scène musicale constituée de groupes partageant une maison de disque, un studio d'enregistrement ainsi que plusieurs lieux de prestation et qui présente certains traits d'une identité commune définie à la fois par une certaine démarche esthétique et certaines positions politiques traditionnellement associées à l'extrême-gauche. L'histoire du mouvement punk est largement documentée, alors que celle du «post-rock» montréalais ne peut être saisie que par une faible quantité d'articles et d'entrevues : le punk sert donc, dans le cadre de la présente recherche, à étudier la possibilité d'application de thèses sociologiques au domaine de la marginalité médiatisée par la musique, étude à partir de laquelle nous essayons de saisir le phénomène de la scène montréalaise.

### Culture sauvage, revendication culturelle

Alain Touraine, dans son ouvrage *Sociologie de l'Action*, aborde la question des transformations du sujet personnel, historique et collectif au sein de la société industrielle, ce que certains autres auteurs qualifient parfois de «capitalisme avancé». Il affirme que la revendication de l'individu se joue dans une situation d'aliénation dont il vient à prendre conscience et à intégrer en même temps qu'il proteste contre elle : comme l'ouvrier au temps de Marx, il n'a pas le contrôle sur le produit de son

travail, il ne correspond pas au sujet historique, mais il dispose toutefois de «temps libre» dont il se sert pour se ressaisir comme sujet. La culture de masse se développe dans ce contexte en mettant au point des «techniques diverses visant à exploiter, selon des méthodes industrielles, le marché que crée un temps libre durant lequel l'individu peut dépenser une certaine partie de ses revenus.»<sup>1</sup> Dans ce cadre, l'expérience culturelle est renvoyée au niveau de l'individu, isolé et démuné de l'objectivité «sacrée» des valeurs associées à l'expérience culturelle traditionnelle.

Les conséquences de cette reconfiguration du rapport du sujet à la culture affectent profondément le sujet : puisque le groupe social n'est plus en mesure de produire ses propres valeurs culturelles, il se renvoie à un cadre général produit par la culture de masse. L'aliénation culturelle qui découle de cet état d'individualisation et de déformalisation de la culture peut se vivre de plusieurs façons, notamment sous les formes que Touraine appelle *culture sauvage* et *revendication culturelle*. Dans le premier cas, il s'agit d'un rapport qui prend source dans l'éclatement du tissu social des communautés urbaines, « d'une surabondance de ces biens et, pourrait-on dire, d'une intégration sociale excessive »<sup>2</sup>, et qui se manifeste surtout par un retrait social, un sentiment d'être étranger à la société, une préférence pour les relations sociales primaires. Autrement dit, l'excès qui caractérise la culture de masse provoque chez ces individus une réaction de rejet violent, et ce sont les jeunes qui sont le plus susceptibles d'adopter cette attitude selon Touraine. Dans le cas de la *revendication culturelle*, les acteurs cherchent à se saisir comme sujets personnels en dépassant le retrait propre à la culture sauvage. Ce sont des créateurs vivant dans une certaine marginalité mais entretenant en même temps un engagement au sein de la société, de par le fait que le processus de création demande une implication importante du sujet historique dans l'action collective et fait appel, en même temps, au sujet personnel :

Les *militants culturels* [...] sont à la fois ceux qui possèdent une formation personnelle plus élevée que la majorité de ceux qui occupent un emploi analogue, qui ne sont pas engagés

1 Alain Touraine, *Sociologie de l'action*, p.368

2 Ibid. p. 401

dans une carrière professionnelle, pour des raisons à la fois objectives [...] et personnelles, d'opposition en particulier à une aliénation bureaucratique à laquelle ils ne veulent pas participer, et qui ne trouvent pas à satisfaire leur revendication par la lutte sociale.<sup>3</sup>

En somme, on retrouve dans chacun de ces deux portraits des éléments rappelant le mouvement punk britannique et la scène musicale post-rock montréalaise : retrait culturel, rejet violent de la culture de masse et tissu social urbain éclaté d'un côté, création et implication dans une forme d'action collective revendicatrice de l'autre.

### Never Mind the Bollocks

Le punk trouve ses racines dans l'Angleterre urbaine de la fin des années 1970. Définir ce qu'était le punk s'avère une entreprise difficile, et seule cette phrase permet de mettre en évidence la nature du phénomène: «[...] *early British punk was what a small cluster of self-labelled bands and audiences were doing in London in 1976* »<sup>4</sup>. Le punk, comme tout mouvement culturel, se fonde sur l'action d'acteurs qui, inscrits à l'intérieur d'un réseau social, forment une certaine identité composée d'un ensemble de conventions allant de l'esthétique vestimentaire aux positionnements politiques, sociaux et éthiques. L'article de Nick Crossley développe une analyse du punk s'appuyant sur la théorie des réseaux sociaux. Pour Crossley, comprendre l'émergence du mouvement revient à comprendre la composition des réseaux dans lesquels s'insèrent un nombre restreint d'acteurs clé qui, par leur action concertée, viennent à organiser diverses conventions en une identité cohérente à laquelle certaines personnes peuvent adhérer.

S'il est difficile de donner une définition stricte du punk, il demeure possible d'identifier quels étaient les éléments constitutifs (conventions) de l'identité punk de la fin des années 1970. Crossley les regroupe dans trois catégories: musicale, esthétique-vestimentaire et éthique ou « philosophique ». La présente recherche se concentrant sur la construction identitaire par le biais de l'appartenance à une scène ou mouvement musical, il semble pertinent de relever certaines particularités musicales du punk, notamment son antagonisme marqué à l'endroit du rock progressif,<sup>5</sup> considéré comme la musique par excellence de la classe moyenne. Les conventions esthétiques et vestimentaires sont quant à elles fondées sur l'aspect philosophique: l'usage

de symboles provocateurs (croix gammés) et d'une esthétique empruntée à la scène fétichiste va de paire avec l'importance accordée à la controverse, au rejet de l'autorité et à la confrontation, qui constitue l'essentiel des conventions philosophiques. Ces différentes conventions s'agencent pour former une « identité » punk, à laquelle les acteurs adhèrent. En retraçant les réseaux sociaux du mouvement punk, Crossley montre leur rôle important dans le processus de construction identitaire. Il s'agit d'un point particulièrement intéressant puisque notre intuition de départ s'articule précisément autour de l'idée d'un réseau (salles de spectacles, gens, centres de diffusion musicale et studios) qui permet à une scène musicale marginalisée tant par sa musique que par ses tendances politiques de se construire une identité qui lui permette de se mettre en rapport actif avec la société.

Le contexte dans lequel évoluent les acteurs à l'origine du mouvement punk est celui d'une Angleterre marquée par la dislocation de la société, l'inquiétude que suscite la Guerre froide ainsi que, du moins du point de vue des « initiateurs » du mouvement punk, une certaine domination de la culture de classe moyenne (représentée, comme il est explicité ci-haut, par le rock progressif).<sup>6</sup>



**Mosaic (1986)**  
par Christian Marclay

### Slow Riot for New Zerø Kanada

Le post-rock apparaît au milieu des années 1990. Le terme désigne un ensemble hétéroclite de groupes musicaux dont le dénominateur commun

<sup>6</sup> Sean Albiez, « Know History!: John Lydon, Cultural Capital and the Prog/Punk Dialectic », p. 373

<sup>3</sup> Ibid. p.405

<sup>4</sup> Nick Crossley, « Pretty Connected. The Social Network of the Early UK Punk Movement », p. 92

<sup>5</sup> Ibid, p.93



# LE GRAFFITI: ART OU VANDALISME?

par Marion Lebastard, Elsa Vallette et Dominique Lemery

## FACE À FACE

*Un graffiti? Plutôt fréquent en milieu urbain. Un graffiteur? En avez-vous déjà croisé un? Aero et Acor, deux graffiteurs montréalais, nous ont ouvert les portes d'un univers dont eux seuls détenaient les clés. À nous de vous faire partager notre face à face avec ces deux artistes et de susciter votre curiosité à l'égard de ce moyen d'expression marginal. Laissez-vous guider à travers cet article qu'ils nous ont inspiré, un article qui leur ressemble.*



© Elsa Vallette et Marion Lebastard



Rendez-vous samedi 14 mars à 10h station Berri-Uqam. Nous retrouvons nos deux graffiteurs Aero et Acor sur le carré central. Une poignée de main timide plus tard nous sommes tous les cinq en route vers le métro Frontenac à Hochelaga. Il fait plutôt froid, mais le soleil est rayonnant, nous promettant une luminosité idéale pour les photos. On se dirige tout d'abord vers le « mur légal » dont on a tellement entendu parler. Nous sommes sous un pont, dans une zone assez délabrée. Et ce fameux mur est déjà assez garni! En effet, après quelques questions nous apprenons que le nombre de murs autorisés aux artistes de Montréal est très restreint, et en diminution constante. Pas étonnant que cela renforce l'attrait des endroits illégaux!

Une fois installés, nos artistes se mettent au travail. Alors que nous les mitraillons avec nos appareils photos, et qu'ils se prêtent gentiment au jeu, nous sommes frappés par la réaction des passants. En effet, parmi la population hétéroclite qui défile sous le pont où nous « occupons l'espace », au sens littéral, personne ne semble rester indifférent. Du monsieur à vélo à la maman avec sa poussette, en passant par le jeune skateur, tout le monde ralentit devant nous, allant jusqu'à entamer la conversation. Est-ce notre présence qui attire l'attention ou uniquement les graffiteurs en action? Difficile à dire. C'est en les interrogeant que des questions commencent à fuser au sujet de la démarche de l'artiste.

### Stéréotypes

Ces individus sont souvent stigmatisés, stéréotypés à cause du caractère jugé irrespectueux, agressif, caché, voire même vandale de leur moyen d'expression. Pourquoi un jeune en train de peindre sur un mur a-t-il tendance à nous mettre mal à l'aise? C'est, en effet, une généralité d'associer systématiquement les graffiteurs à des délinquants. Mais qu'en est-il réellement? Comment se perçoivent-ils eux-mêmes? Sont-ils véritablement marginaux, si oui dans quelle mesure? Quels sont les codes régissant leur univers? Qui sont ces personnes dissimulées derrière une signature, souvent indéchiffrable aux yeux des néophytes? Tel est le genre de réflexions qui nous viennent à l'esprit quand on pense aux graffitis. En effet, il est vrai que l'on en connaît assez peu sur ces œuvres qui font pourtant partie de notre quotidien.

### Son esthétique

Au premier contact, ce qui frappe dans un graffiti c'est son esthétisme particulier. Alors que le Tag fait référence à une signature stylisée, proche du logo, les caractéristiques du graffiti sont plus élaborées. Le terme graffiti désigne une inscription, un dessin calligraphié, peint ou tracé sur un mur, le plus souvent à l'aide d'une bombe aérosol ou d'un marqueur. D'une origine remontant au forum romain allant jusqu'au métro new-yorkais, cet art graphique a traversé le temps pour arriver jusqu'à nous. Tout



© Elsa Vallette et Marion Lebastard

comme les autres domaines artistiques, une multitude de styles se complètent et permettent de créer un équilibre en offrant une variété visuelle dans les couleurs et les formes.

### **Son essence, Son sens, sa fonction**

Mais alors en quoi réside sa particularité ? Pourquoi est-il souvent classé dans une catégorie à part ? Son essence réside dans l'acte posé et le support atypique. Pour les artistes, le vrai graffiteur fait du bombing sur un mur dans la rue. Peindre sur une toile peut être une expérience intense. Alors imaginez votre corps entier en mouvement dans l'espace, se déplaçant le long du support. C'est un sentiment particulier, mêlant liberté et accomplissement avec une dose de spontanéité que recherchent les graffiteurs.

Et pourtant c'est dans une définition discriminante que nous caractérisons souvent le graffiti. Son aspect illégal est très habituellement mis en avant, omettant de souligner sa dimension artistique. Agissant dans la rue, les graffiteurs se retrouvent au centre d'une dynamique d'opposition entre public et privé. Ce rapport à la propriété soulève, alors, la question de la légalité et conditionne la perception des gens et celle des graffiteurs eux-mêmes. En effet, il est vrai que cet univers attire les jeunes surtout par la montée d'adrénaline associée au caractère vandale. Aero et Acor nous en ont fait part ; eux-mêmes recherchaient dans leurs débuts le « thrill » et le sens du défi. C'est ainsi que beaucoup de graffiteurs ont mis un pied dans la pratique de cette culture alternative. Cependant, avec le temps, l'acte de faire du graffiti perd un peu de son essence sans pour autant perdre son sens. Un sens renouvelé apparaît, mettant l'emphase sur l'aboutissement artistique et esthétique, favorisant ainsi la recherche de performances sur des murs légaux. Un mur légal désigné par la municipalité ouvre à d'autres horizons et permet de gagner en technique et en enrichissement.

Cette ouverture vers la légalité nous amène aussi à redéfinir ce qu'est l'espace public. Occuper l'environnement urbain en faisant du tai-chi dans un parc, en distribuant des prospectus ou par l'acte de faire un graffiti ne sont-elles pas autant de façons de se le réapproprier ? Si la ville est vraiment au peuple qui l'habite, alors chacun devrait avoir la liberté de décider de son moyen d'expression. C'est dans cette journée accompagnés de nos graffiteurs, Aero et Acor, que notre vision de la place accordée au graffiti dans la vie urbaine a pris tout son sens. Le graffiti, dans une dimension légale, est avant tout un moyen de « donner de la vie à la ville » comme le dit si bien Acor. Occuper leur espace qui est aussi notre espace, avec des couleurs, des formes et des symboles contribue à donner du sens à la ville, notre ville. Ces peintures citadines, anonymes et singulières ne plaisent pas à tout le monde, mais offrent une telle diversité que chacun peut s'y reconnaître. À travers les témoignages recueillis chez les passants, il apparaît évident que le graffiti donne une animation à des murs délabrés, sales, vides de caractère et d'originalité. Ne pourrions-nous pas le comparer à ces tableaux, ces dessins, ces photographies qui ornent et décorent nos murs intérieurs ? Avec en plus un caractère éphémère et en renouvellement constant, le graffiti offre le spectacle d'une « représentation perpétuelle » gratuite et accessible aux résidents du quartier.

### **Un monde à part et proche de nous à la fois**

Tirillés par deux pôles de leur identité, les graffiteurs revendiquent une certaine part de marginalité, mais sont avant tout des citoyens parmi d'autres. Marginaux dans leur volonté de se créer leur propre réalité, les graffiteurs rejettent les effets de modes qui émergent et qui s'approprient l'esthétique du graffiti en le commercialisant. Face aux médias qui utilisent de plus en plus le style du graffiti, les artistes se sentent dépossédés et trouvent le besoin de se renouveler pour revenir en marge. C'est leur affirmation à s'identifier à une culture alternative qui les cristallise dans une image biaisée. Or, vivre en marge n'implique pas l'exclusion des autres. Et c'est bien ce que Aero et Acor ont voulu nous transmettre. Guidés par leur passion à s'exprimer artistiquement, les artistes cherchent à trouver un équilibre identitaire. Leur statut de graffiteur, protégé par un pseudonyme, leur permet de trouver une compensation, « d'exister par leur peinture » comme le dirait Aero. Même si cette sphère de leur vie est à part, ils ne sont pas pour autant en dehors de la société. Aero, étudiant aspirant au métier de professeur et Acor, menuisier ébéniste créatif, sont deux jeunes montréalais qui, dans la vingtaine, évoluent et s'intègrent dans le monde qui les entoure.



© Elsa Vallette et Marion Lebastard

## Une alternative?

*Dirigeons-nous alors à la rencontre de Justin R. Saunders, coordonnateur du Projet Graffiti dans l'arrondissement de Lachine. Ce regard concret basé sur une approche par le dialogue nous ouvre à une perspective d'avenir dans la gestion du graffiti illégal à Montréal.*

### Qu'est-ce que le Projet Graffiti?

Ce projet a été mis sur pied par Luc Robillard en 2003. À l'origine, cette initiative était financée par le Fonds Jeunesse et était planifiée pour un an. C'est suite aux nombreux impacts positifs de ce projet que l'arrondissement a décidé de maintenir son financement depuis bientôt six ans.

### Qui dirige le projet Graffiti?

Il est important de préciser que Luc et Justin sont des anciens graffiteurs. Ils apportent donc avec eux une nouvelle expertise jusqu'alors inconnue de la ville.

### Pourquoi l'avoir mis sur pied?

Le projet propose une alternative à la répression, utilisée seule. Il mise sur 4 grands axes : enlèvement, prévention, sensibilisation et répression. En effet, la criminalisation du graffiti peut être perçue comme un facteur de motivation et non comme un facteur de dissuasion. L'augmentation des pressions légales stimule la prise de risque et la contestation de certains graffiteurs.

### Alors, quelle approche doit-on adopter?

La contribution majeure du projet est sans aucun doute l'aspect éducatif. Les intervenants ont une mission pédagogique et de sensibilisation auprès des jeunes. Il ne suffit pas de les rencontrer ponctuellement pour leur dire que faire des graffitis illégaux, c'est mal! Il faut les accompagner dans leur cheminement, les guider, les épauler vers une pratique de l'art-graffiti respectueuse de nos concitoyens. Leur donner conscience des effets négatifs de leurs actions est l'un des objectifs à atteindre.

### Si l'on réussit à désintéresser les jeunes du graffiti illégal, que leur propose-t-on en échange?

Le projet Graffiti met l'accent sur l'alternative offerte par les murs légaux. Cette mesure a déjà fait ses preuves et permet aux jeunes de s'exprimer dans des endroits définis, mis à leur disposition. À travers cette mission, une multitude d'activités diverses est proposée pour encadrer ces artistes de Lachine. Par exemple, des locaux informatisés leur permettent de travailler leur graphisme avec des logiciels spécialisés. Occupons les jeunes! Telle est la devise de ces deux investigateurs déterminés à réduire l'attrait du vandalisme. Livrés à eux-mêmes, ils risqueraient d'être plus enclins à commettre des délits.

### Quelle est l'évolution du Projet Graffiti?

L'évolution concrète du projet est avant tout motivée par les initiatives et la responsabilité des jeunes et non pas celles des intervenants. C'est à eux de réaliser leurs projets. Un bel exemple de réussite est celui de «Jake». Ce jeune a mis sur pied le troisième mur légal de Lachine, sous la supervision des intervenants. Il est très valorisant pour un jeune de mener à terme un défi de cette envergure et c'est exactement le but du projet.

### Quels sont les résultats du Projet Graffiti?

La Ville de Montréal s'est inspirée de cette démarche pour promouvoir le graffiti légal. Ainsi, plusieurs arrondissements disposent aujourd'hui de programmes semblables au Projet Graffiti. Concrètement, qu'est-ce que cela représente? Selon Justin, 90 % des graffitis illégaux ont disparu de l'arrondissement de Lachine. Les 10% restants proviennent d'artistes extérieurs à l'arrondissement. La clé résiderait donc dans l'encadrement et l'éducation des jeunes et non dans le durcissement des lois. Les résultats sont là pour le prouver!

Il nous appartient à tous de suivre le sentier tracé par ces deux passionnés du graffiti pour mieux laisser tomber nos préjugés!

# LE POLITIQUE CHEZ LES JUIFS HASSIDIQUES DE MONTRÉAL

par Ludvig Bellehumeur et Maimouna Diakhaby

Mystérieuse et secrète, la communauté hassidique d'Outremont ne manque pas de susciter une certaine curiosité parmi ceux qui l'ont fréquentée. Cependant, bien qu'elle soit visible, cette communauté est loin d'être intégrée à la société séculaire qui l'entoure. L'exclusion sociale dont témoigne cette population du quartier se distingue toutefois par le fait qu'il s'agit non pas d'une exclusion imposée de l'extérieur mais bien d'une « marginalisation volontaire », un phénomène souvent négligé par les théories de la marginalité. Ce fait paraît cependant paradoxal lorsqu'on se rend compte que la communauté demeure tout de même politiquement impliquée, ne serait-ce que par sa participation aux élections autant provinciales que fédérales, son usage des accommodements raisonnables, ou encore la participation de certains membres à des manifestations antisionistes. Il semble dès lors émerger une certaine dualité politique au sein de la communauté hassidique : d'une part cette dernière semble vouloir s'exclure de la société environnante, d'autre part se trouve une volonté d'exprimer ses visions politiques. Comment peut-on expliquer cette dualité? Comment expliquer la présence d'une action politique hassidique, alors que ces derniers semblent uniquement désirer une séparation avec la société non-juive? C'est à ces questions que la présente analyse envisage de répondre.

En ce qui a trait à la marginalisation des hassidiques, l'explication doit nécessairement se situer à un niveau culturel. Le mode de vie promu au sein de la communauté est en très grande partie défini selon le dogme biblique de la *Torah*. C'est ainsi que l'appartenance à la communauté devient à la fois une nécessité pratique, mais également une vertu religieuse. La loi biblique impose effectivement au peuple juif de demeurer un peuple unique et distingué. Le salut n'est cependant pas assuré par la simple appartenance à ce « peuple élu », mais bien par une obéissance à Dieu et ses commandements. Cependant, cette obéissance ne peut pas être accomplie en privé ou même en tant qu'ascète, car un minimum de dix hommes juifs est nécessaire pour faire cérémonie dans une synagogue. Ces contraintes imposent par elles-mêmes une concentration territoriale des juifs.

Afin de maintenir leur particularité, la grande majorité des juifs hassidiques rejette toute forme d'assimilation avec la société plus large à laquelle ils doivent



néanmoins se contenter de faire partie. Les relations maintenues avec les gentils (ou *goyim* non-juifs) se réduisent alors essentiellement à des considérations sociales, légales et financières d'ordre purement pratique.

Quant aux valeurs religieuses, la mission juive est d'affirmer la primauté de l'autorité divine, réduisant ainsi toute forme de pouvoir temporel (des autorités politiques extérieures) à un statut secondaire. Cependant, le refus d'adhérer aux pouvoirs politiques en-dehors de la communauté n'implique pas nécessairement une indifférence à leur égard. L'autorité politique extérieure demeure nécessaire pour garantir l'intégrité de la communauté, étant donné sa faiblesse relative et sa dépendance face à la société environnante. En ce sens, l'obéissance à cette autorité est impérative, bien qu'elle demeure secondaire face à l'obéissance religieuse. C'est ainsi que la religion et l'expérience historique auraient appris aux juifs à être sceptiques et critiques face aux autorités politiques bien que, paradoxalement, ils soient souvent poussés à les « accepter afin d'en demeurer désaffiliés ».

La marginalisation des hassidiques, relevant de contraintes intérieures à la communauté, repose

également en grande partie sur des mécanismes de socialisation. Plusieurs auteurs ont ainsi exposé les particularités concernant l'éducation des mineurs, lesquels sont fortement conditionnés à ne pas remettre en cause les autorités traditionnelles. Parmi elles, deux institutions vont jouer un rôle essentiel : celle de la famille et celle du Rabbin. Ces mécanismes de socialisation et de contrôle semblent toutefois demeurer imparfaits, puisque nous avons constaté que certains individus ont effectivement choisi de quitter la communauté hassidique.

Même si, en apparence, les juifs hassidiques semblent tendre vers une séparation vis-à-vis du reste de la société montréalaise, ces premiers constituent malgré tout une communauté politisée. Il convient de noter que par « politique », nous entendons *toute action visant à influencer les affaires publiques, que ce soit au niveau individuel ou au niveau collectif, de manière directe ou indirecte.*

Ainsi, étant donné leur marginalisation volontaire au niveau social, on pourrait s'attendre à ce que toute implication politique soit absente au sein de la communauté. Cependant ceci est loin d'être le cas car, tant aux paliers fédéral que municipal, les hassidim sont bel et bien politiquement actifs. En ce qui concerne leur implication auprès de l'administration municipale, cette implication prend la forme d'un recours aux accommodements raisonnables, alors qu'aux échelles provinciales et fédérales cette implication prend la forme d'une forte participation électorale.

De surcroît, l'étude des comportements politiques chez les hassidim permet de mettre en exergue une tendance : le politique chez les juifs hassidiques n'est pas forcément continu ; il survient généralement lorsque les membres éprouvent un besoin de défendre leurs intérêts en tant que communauté, ou encore d'utiliser les ressources de la collectivité-non juive pour faciliter leur mode de vie orthodoxe. Ces derniers interviennent alors périodiquement auprès de la municipalité lorsqu'ils désirent aménager ou réaménager une synagogue, faire accepter un projet de lieu de culte ou un autre établissement; dans ce cas la demande de changement de zonage, qu'on pourrait possiblement qualifier de « lobbying », devient alors le médium de l'action politique et la communauté hassidim participe, par la même occasion, au débat public en tant qu'acteur légitime.

Le recours aux accommodements raisonnables est également un indicateur fiable permettant de constater la politisation de la communauté hassidique qui, en les invoquant, a pu obtenir plusieurs gains politiques dont le droit de délimiter leur espace à Outremont à l'aide de l'érouv (fil presque transparent, fait d'acier ou de plastique, permettant d'agrandir le domaine privé des Hassidim qui peuvent dès lors sortir de chez eux sans restriction).

Un autre geste politique intrigant est celui des manifestations antisionistes. En 2006, lors de l'incursion israélienne au Liban, *Le Devoir* publia un article affirmant qu'un groupe de militants juifs hassidiques antisionistes avait manifesté aux côtés de Libanais. Ce groupe affichait des banderoles sur lesquelles étaient écrits: « *A Jew, not a zionist* » (« Un juif, pas un sioniste »).

Alors que les premiers immigrants hassidim présentaient une certaine méfiance vis-à-vis du gouvernement, la Coalition des organismes hassidiques d'Outremont affirme que les juifs hassidiques sont beaucoup plus ouverts et réceptifs aujourd'hui, se disant tout à fait disposés à participer au processus politique. Bien que discrets, les hassidiques ont participé à l'élection partielle municipale de 2007 à Outremont : 15 382 électeurs étaient inscrits parmi lesquels 4425 électeurs juifs et non juifs, soit 28.7% de la population outremontaise, ont voté.

Selon l'analyse établie, il est possible d'établir deux catégories d'implication politique au sein de la communauté hassidique d'Outremont. La première relèverait d'un certain mécanisme de réaction, que l'on pourrait qualifier de « réflexe politique », face aux influences extérieures. La seconde catégorie relèverait d'actions découlant d'impératifs religieux. De manière générale, la communauté hassidique a un recours relativement restreint à la politique. En effet, en accord avec son principe de marginalité volontaire, la communauté hassidique ne semble pas manifester de réel intérêt à s'ingérer dans la société qui l'entoure. Elle demeure cependant contrainte de maintenir des liens minimaux avec la société outremontaise, ne serait-ce que pour assurer sa propre survie ainsi que l'intégrité de son mode de vie religieux. La politique, considérée au sein de la société hassidique, se réduit alors essentiellement à une action réactionnaire face aux contraintes sociales auxquelles se trouve inévitablement confrontée la communauté.



# VIVRE AUTREMENT : L'EXPERIENCE ECOVILLAGEOISE DU MONT RADAR

par Pauline Schwartz et Milène Leduc-Robillard



Le site du Mont Radar sous la neige: écuries, bâtisses militaires restaurées et logements.

Vivre à la marge peut constituer un choix porteur de revendications sociales et d'initiatives inspirantes. C'est ce que nous démontrent aujourd'hui les nouvelles expériences écovillageoises qui se développent un peu partout dans le monde et tendent à proposer de véritables alternatives de vie en rupture avec le modèle socioéconomique dominant. Au Québec, le domaine écologique du Mont Radar suscite, depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, une attention grandissante. Cette ancienne base militaire aujourd'hui désaffectée est, en effet, en passe de devenir le terrain d'expérimentation d'un nouveau mode de vie écovillageois fondé sur la communauté et la responsabilité environnementale.

## **Le concept d'écovillage: vivre l'écologie au quotidien**

Dans un contexte de développement néolibéral régi par des logiques marchandes et une forte individualisation des sociétés, le concept d'écovillage a émergé afin de définir un nouveau modèle social en rupture avec les modes de vie consuméristes contemporains. Le terme « écovillage » se place dans la continuité des projets communautaires des années 1970 et 1980 et, plus anciennement, des communes anarchistes du

XIX<sup>e</sup> siècle mais n'a été véritablement consacré qu'en 1992 lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. C'est ensuite, à partir de la création, en 1995, d'un organisme mondial visant la promotion des écovillages – le Global Ecovillage Network (GEN) - que de nombreuses communautés se sont réappropriées l'appellation.

Un écovillage désigne une petite communauté de personnes établies en campagne ou en ville et unies par des valeurs et buts communs, reposant sur l'écologisme, l'éthique et la solidarité. D'après le GEN, tout écovillage se structure autour de trois dimensions fondamentales. L'écologie est la dimension première dans la mesure où la vie écovillageoise entend construire une relation humain/environnement équilibrée et favoriser la protection durable des écosystèmes. Des solutions pratiques sont ainsi expérimentées afin de limiter l'emprunte écologique de la communauté: constructions écologiques, permaculture, récupération, énergies renouvelables, protection de la faune et de la flore... La *dimension sociale* est également centrale. Il s'agit en effet de fonder de petites communautés égalitaires et inclusives reposant sur l'entraide, les relations communautaires, des formes de démocratie participative, le partage des ressources mais également des tâches. Différentes dimensions du « vivre ensemble



Témoignage du passé militaire du site, l'ancien bunker situé au sommet de la montagne abritait un radar chargé de surveiller l'espace aérien de la région

» sont donc étudiées afin de remettre en cause l'individualisme croissant dans la société et de favoriser la participation et l'insertion de tous. Enfin, l'alternative écovillageoise inclut une *dimension culturelle et spirituelle* qui doit être comprise comme une recherche de développement personnel, de respect de la diversité culturelle et d'enrichissement artistique de la communauté. À ces trois dimensions principales définies par le GEN, il faut également ajouter une *dimension économique* fondamentale, dans la mesure où les écovillages cherchent à favoriser le développement local, la miniaturisation de la sphère productive ainsi que l'autosuffisance alimentaire et énergétique.

Par les valeurs qui l'animent, le projet écovillageois revêt ainsi une dimension politique et contestatrice fondamentale. Il s'inscrit dans le champ de l'activisme pro-environnemental, qui s'est fortement développé depuis le début des années 1970 et tend à faire émerger des formes inédites de mobilisation et d'engagement. En effet, les revendications écovillageoises n'investissent plus seulement le champ traditionnel de l'action collective dans l'espace public – au moyen de manifestations, de pétitions ou de boycotts d'achat par exemple – mais elles sont traduites au niveau de l'expérience personnelle et de l'engagement quotidien des membres de la communauté. C'est ainsi dans le comportement quotidien des acteurs écovillageois,

qui choisissent volontairement d'adopter un mode de vie alternatif et encore marginal, que se traduit une véritable pensée politique et une forme concrète de revendication. De plus, selon Ross Jackson, fondateur de l'association GaiaTrust qui s'est fortement impliquée dans le développement du GEN, le mouvement écovillageois a pour objectif de construire des exemples effectifs de communautés alternatives qui serviront, à l'avenir, de modèles sociaux pour l'ensemble de la planète. La dynamique des écovillages se veut donc porteuse de changement social et initiatrice d'une véritable transition vers une société post-capitaliste plus soutenable.

Il n'existe aujourd'hui pas de modèle idéal d'écovillage dans le monde mais plutôt une large variété d'initiatives qui se distinguent par des niveaux de développement et des modes d'organisation diverses. Certaines communautés peinent ainsi à survivre tandis que d'autres écovillages sont très bien implantés et cela, depuis de nombreuses années, comme par exemple celui de Findhorn en Ecosse (depuis 1962) ou de Sólheimar en Islande (depuis 1930). Au Canada, l'Écovillage Network of the Americas (ENA) recense aujourd'hui l'existence d'environ 25 écovillages établis tandis que la province du Québec abrite, pour sa part, une dizaine de projets en développement : l'écohamon de la Baie développé, depuis 1996, par un groupe

de recherche écologique (le GREB), le projet de l'organisme Terravie dans les Laurentides et bien sûr, le domaine écologique du Mont Radar qui s'oriente, depuis 2004, vers la construction d'un véritable lieu de vie écovillageois.

### **Le Mont Radar : une expérience « laboratoire »**

Le projet du Mont Radar repose sur une ambition de revalorisation d'un territoire au passé mouvementé. Situé à près de 700 mètres d'altitude, à proximité de la petite municipalité de St-Silvestre en Beauce, le domaine du Mont Radar est localisé sur une ancienne base militaire secrète datant de la guerre froide. De 1954 à 1964, il a accueilli un village composé de militaires et de leurs familles ainsi qu'un immense radar destiné à la surveillance des avions russes ennemis. Ayant progressivement été démantelé, le site du Mont Radar a par la suite été revendu à plusieurs promoteurs voulant y développer des projets de loisirs, avant d'acquérir, en 1996, une vocation plus écologique. Jean-Marc Deneau, un jeune entrepreneur dégoûté par les logiques de surconsommation, a en effet racheté le terrain et les bâtisses en ruine afin d'œuvrer à la protection de la terre, d'organiser des événements d'envergure (dont des raves dans le bunker) et de lancer un projet de base de plein air. Sa rencontre, en 2004, avec Philippe Laramée, éditeur de la revue de solutions écologiques *Aube* et actuel cofondateur du Mont Radar, a alors permis de fonder « le domaine écologique du Mont Radar » et d'initier un ambitieux projet d'écovillage.

Ce projet alternatif possède deux objectifs centraux. Il repose, dans un premier temps, sur un aspect environnemental fondamental. Le projet vise en effet à « protéger la faune, la flore et les écosystèmes sensibles (érablière centenaire et milieux humides) ». Selon J.M. Deneau, « ce premier objectif est aujourd'hui atteint », la faune et la flore s'étant régénérées. Son objectif est que la terre du Mont Radar soit transférée à une fondation privée afin de garantir sa protection à perpétuité. De plus, le projet favorise le recyclage des anciennes bâtisses militaires et initie une réflexion relative aux techniques de l'auto-construction écologique, à la saine gestion des matières résiduelles et aux énergies renouvelables. La possibilité d'installer une éolienne au sommet du Mont Radar est par exemple étudiée car elle favoriserait l'autonomie énergétique de la nouvelle communauté. Le second objectif à long terme du projet est de constituer « un lieu de travail et un lieu de vie » rassemblant environ 100 résidents permanents et 100 personnes en villégiature. La partie centrale du domaine abriterait alors un centre urbain « commercial » tandis que les autres parties du village constitueraient des lieux résidentiels, composés de propriétés privées ou de coopératives d'habitation. En cela, le Mont Radar, correspondrait

à un véritable « écovillage » et non à un simple « écohomeau » de quelques habitations.

Cette expérience écovillageoise se présente comme une « mosaïque » qui, selon ses fondateurs, doit être distinguée d'une simple « communauté intentionnelle », rassemblant des personnes unies par des buts et valeurs communs. En effet, le projet du Mont Radar s'oriente plutôt vers un modèle de « communauté volontaire » reposant sur une structure générale fondatrice pouvant accueillir une multitude d'autres projets volontaires : un projet artistique, une communauté intentionnelle ou une coopérative de travail, par exemple. Une fois leur terrain acheté, les propriétaires pourront élaborer le projet qu'ils désirent, tout en étant en lien avec la communauté et en respectant une écocharte signée par tous les résidents. Chaque projet devra alors nommer un représentant qui, en cas de conflit avec la communauté, devra remédier à la situation.

Pour l'instant, une dizaine de personnes vivent de façon permanente sur le site du Mont Radar et 10 terrains ont été vendus. La prise de décision entre les résidents se fait de façon hiérarchisée, contrairement à d'autres projets d'écovillages qui mettent en place des processus plus « horizontaux » et consensuels. Les décisions les plus importantes sont en effet prises au sein du Conseil d'administration de *Mont Radar Inc.*, qui est composé des cofondateurs et du père d'un de ces derniers. Ces trois actionnaires du projet détiennent donc un droit de veto, ce qui, pour J.M. Deneau, permet d'« assurer un leadership constant » et d'éviter que la mission fondatrice du Mont Radar ne soit « dénaturée » par de nouveaux arrivants. Il estime néanmoins que d'autres personnes pourront, à terme, être admises dans le Conseil d'administration mais que, pour ce faire, ces personnes devront gagner « la confiance, et montrer une certaine loyauté et amitié ». J.M. Deneau mentionne également le fait que différents comités de travail sont aujourd'hui mis en place afin de permettre une participation des résidents : le comité « faune et flore » ou le comité « gestion de la matière » par exemple.

Le Mont Radar est donc un projet en développement constant qui est présenté par ses fondateurs comme une expérience « laboratoire » ayant vocation à « promouvoir et enseigner cette façon d'occuper le territoire et ce mode de vie afin de le rendre reproductible ailleurs au Québec et dans le monde ». Ainsi, bien que les fondateurs aient l'ambition d'atteindre une autosuffisance alimentaire et énergétique, il rejette néanmoins toute forme d'autarcie. Il ne doit pas être compris comme un simple « retour à la terre » ou comme un projet radical mais plutôt comme une alternative « moderne », « branchée sur la ruralité » et qui, selon

J.M. Deneau, cherche à proposer une alternative concrète « au projet de consommation aujourd'hui en vigueur dans nos sociétés ».

### **La concrétisation au quotidien d'un ambitieux projet**

Fonder l'écovillage du Mont Radar est un projet ambitieux qui se veut pionnier et inspirant. Cette initiative ne se situe en effet pas simplement dans le champ de la critique sociale ou de la théorie mais bien sur le terrain de la mise en œuvre pratique et quotidienne de solutions alternatives. Aussi, afin de rendre possible cette concrétisation, les fondateurs mettent en œuvre un ensemble de stratégies de mise en visibilité afin de trouver des porteurs de projets et de faire germer de nouvelles initiatives. L'utilisation des médias est au cœur de cette stratégie de communication. La diffusion au Québec de la revue *Aube*, éditée sur le site du Mont Radar, permet de toucher un large public tandis qu'un projet de radio communautaire pouvant être captée à Montréal, *Radio Radar*, occupe aussi l'esprit des fondateurs. L'usage d'Internet et des réseaux sociaux comme Facebook est également mis en avant car ils permettent de « réseauter » le projet. Par ailleurs, le Mont Radar développe une mission éducative et de sensibilisation en visant notamment le milieu universitaire et les jeunes. Un partenariat avec le Programme canadien de service volontaire pour la jeunesse, *Katimavik*, a ainsi été mis en place tandis que des élèves de l'école alternative *L'Envol* ont déjà eu l'occasion de correspondre avec les écovillageois. De plus, le site du Mont Radar accueille ponctuellement des événements artistiques et culturels et intègre une dimension écotouristique. Le « théâtre », situé dans l'ancien bâtiment militaire, permet d'organiser des représentations tandis que la période estivale est ponctuée d'événements musicaux, tels que le festival de musique électronique *Eclipse*, et favorise également l'accueil de visiteurs sur la base de plein air.

Cependant, en dépit de ces stratégies de mobilisation et de sensibilisation, il apparaît néanmoins que le projet fait face à certaines difficultés qui tendent à affaiblir les possibilités de concrétisation du projet ainsi que la portée novatrice de ses ambitions. Des dissensions entre les acteurs écovillageois ont en effet émergé du fait de l'absence de consensus sur la définition même du concept d'écovillage et sur la place à accorder à la communauté. Selon un futur écovillageois, « il est parfois difficile de contenter tout le monde ». Les fondateurs considèrent le projet écologique et les infrastructures comme une priorité, alors que pour certains, ce doit être la communauté, car elle est une pré-condition fondamentale à l'émergence de l'écovillage. Cette divergence de vision ne favorise pas la reconnaissance du projet

par d'autres initiatives québécoises. La question des modalités de prise de décision constitue un second facteur de dissension dans le projet. Une ancienne écovillageoise du Mont Radar, qui a aujourd'hui quitté le projet, estime qu'il est nécessaire « d'acquérir une culture de discussion » mais que « cela peut prendre du temps ». Au Mont Radar, une ambivalence a pu être observée entre la volonté des fondateurs de conserver une structure hiérarchisée de prise de décision et l'aspiration de certains résidents à être associés au projet sur un mode plus « horizontal » et de participation. L'objectif écovillageois (selon le GEN), d'une remise en cause des hiérarchies en vigueur dans la société n'est donc pas présent dans la phase de concrétisation du Mont Radar.

Par ailleurs, le modèle écovillageois, qui se veut inclusif et participatif, ne peut réaliser cette ambition que dans une certaine mesure. Une « sélection des candidats » est en effet nécessairement opérée sur la base de critères économiques ou éthiques, d'autant plus qu'une procédure d'expulsion est actuellement mise en place au Mont Radar afin d'être en mesure d'écarter toute personne susceptible de mettre en péril le projet. Sur le plan écologique, la question du lieu accueillant l'écovillage est également porteuse d'enjeux. La revalorisation d'un espace anciennement destiné à des activités militaires nécessite de s'interroger sur la composition du sol tandis que l'installation dans un milieu rural implique de développer une réflexion relative à l'utilisation de la voiture afin de ne pas renouveler les logiques polluantes de transport. Le projet du Mont Radar, en passe de se concrétiser, doit donc aujourd'hui faire face à un ensemble de défis, tant sur le plan écologique, que communautaire et des relations interpersonnelles, afin de proposer un véritable modèle alternatif d'organisation sociale.

L'espace écovillageois du Mont Radar se présente ainsi comme l'espace d'une marginalité choisie remettant en cause les logiques consuméristes et polluantes contemporaines. Il repose sur un engagement personnel et quotidien des membres de la communauté en vue de construire une alternative de vie effective et de proposer de nouvelles solutions écologiques. Le projet du Mont Radar se veut donc pionnier et inspirant car il tend à initier une réflexion relative à tous les aspects de la vie en société : aspects sociaux, culturels, économiques, politiques, écologiques et communautaires. Cependant, dans la mesure où la hiérarchie et la possession y sont préservées, il n'est pas certain que ce projet soit porteur d'une contestation du modèle dominant. À l'avenir de nous dire si cette expérimentation pourra constituer une source d'inspiration porteuse de changement social et d'une plus grande responsabilité environnementale, au Québec ou ailleurs !

# UNION ROMANI INTERNATIONALE : ACTIONS ET RÉACTIONS À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Par Staël Abanda

L'Europe compte huit millions de Roms et cette population est soumise à plusieurs formes de discrimination, c'est la raison pour laquelle il existe de nombreuses organisations qui militent en faveur des droits des Roms en Europe. Parmi ces organisations, nous pouvons citer l'union des associations Tsiganes, le mouvement intellectuel Tsigane, la voix des Roms et l'Union Romani internationale. L'Union Romani internationale est la plus puissante de toutes ces organisations. Elle est impliquée dans plusieurs projets de promotion et de valorisation des droits et de la culture Rom dans le monde. Un de ses projets qui agite le plus la classe politique européenne est la proclamation d'une nation Rom non territoriale au sein de l'Union Européenne. Pour quelle raison le projet de proclamation d'une nation Rom au sein de l'Union Européenne se heurte à l'hostilité des hommes politiques de l'Union, quand-on sait que les trois quarts des huit millions de Roms vivant en Europe n'ont pas voyagé depuis des siècles ?<sup>1</sup> Dans le but de répondre à cette interrogation, notre recherche analyse le projet de proclamation d'une nation Rom au sein de l'Union Européenne soutenu par l'Union Romani Internationale, les moyens mobilisés pour sa réalisation et les objectifs de ce projet. Dans la première partie nous faisons un bref résumé de l'Union Romani Internationale. Ensuite nous étudions les prédispositions offertes par l'Union Européenne qui pourraient favoriser la proclamation d'une nation Rom, telles que les valeurs défendues par l'Union Européenne, les mesures de lutte contre les discriminations, et l'architecture de l'appareil décisionnel de l'Union Européenne. Dans la seconde partie de notre étude, nous analysons l'action du lobby Rom pour la proclamation d'une nation Rom non territoriale au sein de l'Union Européenne et les réactions des institutions de l'Union Européenne, de ses membres, et des pays qui souhaitent adhérer à l'Union Européenne (pays d'Europe de l'Est).

Le promoteur du projet de la proclamation d'une nation Rom au sein de l'Union Européenne est l'Union Romani Internationale. Cette organisation a vu jour le en 1971 au congrès fondateur de Londres (congrès Romani du deuxième monde). Son siège est situé à Prague, cette organisation siège également au conseil économique et social des Nations Unies. Cette entité a deux principaux objectifs. Le premier objectif est de protéger les traditions, les coutumes et la langue des peuples Roms. Le second objectif de

1 Asséo, Henriette. 2008 « Les Gypsy Studies et le droit européen des minorités ». Paris CRH-EHESS.



Le drapeau officiel de l'Union Européenne



Le drapeau officiel proposé pour la communauté des Roms

cette organisation est de se poser en représentant politique des Roms.<sup>2</sup> C'est fort de cette seconde prérogative que l'Union Romani internationale a initié le projet de proclamation d'une nation Rom en Europe.

L'Union Romani Internationale, dans le but de défendre la non discrimination et les droits des Roms en Europe, a depuis le début des années 2000 intensifié son lobbying auprès de l'Union Européenne. Cette attitude est motivée par les opportunités qu'offre l'Union Européenne à ses minorités à travers les valeurs qu'elle défend, le droit Européen qu'elle a institué, et l'architecture de l'appareil décisionnel de l'Union Européenne.

L'Union Européenne défend l'égalité des chances, la non-discrimination et la lutte contre la xénophobie. Les travaux de Gary Marck et Doug  
2 Jean Pierre, Liégeois. 2006. « Les Rom au cœur de l'Europe », p19-23.

McAdam démontrent qu'au sein des institutions de l'Union Européenne, (notamment de la Commission européenne), une dynamique « du politiquement correct » a émergé. En effet, les fonctionnaires de la Commission européenne sont l'avant-garde de ce que les chercheurs appellent le sentiment d'appartenance à «une patrie européenne» qui évince de plus en plus l'attachement des agents de la Commission européenne à leurs nations respectives.<sup>3</sup> Cette dynamique est complètement indépendante de la volonté des pays membres de l'Union Européenne. De plus, les institutions de l'Union Européenne offrent des moyens inestimables aux organisations de défense des minorités tels qu'une tribune, de l'aide financière, la possibilité de créer des règles applicables dans tous les pays de l'Union, la capacité de négocier internationalement via les institutions de l'Union.<sup>4</sup> L'Union Européenne offre également aux organisations de défense des minorités la possibilité de créer leurs propres réseaux afin d'accroître l'efficacité de leurs actions. L'organisation qui se charge de jouer le rôle de connecteur entre les différentes ONG liées à l'immigration au siège de l'Union Européenne est le MPG (Migration Policy Groupe).<sup>5</sup> L'Union Européenne garantit de nombreux droits à ses minorités et a la capacité d'imposer ces droits aux États membres. Bruxelles adopte aussi des mesures à l'échelle européenne pour sortir les minorités telles que les Roms de la marginalité. C'est le cas du programme d'action communautaire contre la discrimination pour ne citer que celui-ci. Ce programme est entièrement financé par l'Union Européenne et soutient la législation de l'Union en faveur de l'égalité de traitement.

L'architecture de l'appareil décisionnel de l'Union Européenne offre une opportunité à l'Union Romani Internationale de promouvoir ses projets en prenant soin de contourner les institutions où les États membres de l'Union qui ont un poids décisionnel important. L'Union Européenne est formée du Conseil européen, de la Commission européenne, du Conseil des ministres et du Parlement européen. Le Conseil européen réunit les chefs d'États et de gouvernement des pays membres de l'Union ainsi que le président de la Commission européenne. Cette institution oriente la politique générale de l'Union Européenne. Pour l'Union Romani Internationale, c'est un organe inintéressant parce qu'il s'occupe de questions très générales et ponctuelles et parce qu'il mobilise les opinions des élites dirigeants des pays membres de l'Union. La Commission européenne est composée

3 Gary Marks et Doug McAdam, 1996 « Social Movements and the Changing Structure of Political Opportunity in the European Union », *West European Politics*, vol.19, n°2, pp.249-278.

4 Site officiel de l'Union Européenne. <http://europa.eu/geninfo/query/resultaction.jsp?userinput=minorité%20rom>

5 Site officiel du MPG [www.migpolgroup.com](http://www.migpolgroup.com)

de hauts fonctionnaires européens. C'est l'organe exécutif de l'Union, elle a pour mission de faire des propositions législatives au Conseil des ministres et de veiller à l'application du droit communautaire. Pour l'Union Romani Internationale, c'est l'organe le plus intéressant au sein de l'Union car il est indépendant des États membres, il initie les futures décisions de l'Union et il a un droit de regard sur la gouvernance des pays membres de l'Union.

Dans le souci d'une bonne compréhension, nous analysons le rôle du Conseil des ministres et celui du Parlement européen simultanément. Ces deux instances ont conjointement un pouvoir législatif sur les projets de lois, et le budget de l'Union. Il faut aussi noter que le Parlement européen a l'exclusivité du contrôle de la Commission européenne. Ces deux organes de l'Union constituent les seuls réels obstacles pour la réalisation des projets de l'Union Romani International. Car les acteurs des deux organes sont issus des pays membres de l'Union, et ces organes concentrent l'essentiel du pouvoir décisionnel.<sup>6</sup> Les propos du politologue Adrian Favell résument bien notre exposé quand ce dernier affirme que : Les « groupes désavantagés et marginalisés au sein des institutions centrales de l'État-nation peuvent diriger leurs activités au niveau européen pour court-circuiter les obstacles du niveau national. Si, de surcroît, s'ajoutent des ressources financières importantes, un accès privilégié à l'élaboration des politiques publiques et la compétence croissante des institutions juridiques et politiques européennes pour prendre les décisions qui ont des effets au niveau national, sans que les gouvernements nationaux puissent s'y opposer, cette stratégie peut en effet être fructueuse ».<sup>7</sup> Après avoir examiné le cadre théorique et institutionnel dans lequel s'inscrit le projet de l'Union Romani Internationale de proclamer une nation Rom au sein de l'Union Européenne, il convient maintenant d'étudier la réalisation de ce projet.

En 2000, l'Union Romani Internationale a initié, par la voix de son président Emil Scuka, le projet de la proclamation d'une nation Rom européenne auprès de la Commission européenne. Ce projet a été amendé par la Commission européenne et s'est transformé en projet de directive sur l'établissement d'une décennie pour l'intégration des Roms. Dans le mémo 03 / 578 de la Commission européenne, il est mentionné que le but de cet amendement du projet de loi sur la proclamation d'une nation Rom au sein de l'Union n'est pas de tuer le rêve de l'Union Romani Internationale, mais d'offrir dix ans

6 Verluise, Pierre. 2008. « Fondamentaux de l'Union Européenne ». Paris, Ellipse.

7 Adrian, Favell. 2000 « L'eupéanisation ou l'émergence d'un nouveau "champ politique" : le cas de la politique d'immigration ». *Revue Cultures et Conflits* p38-39.

de préparation aux populations Roms et aux pays membres de l'Union Européenne pour mieux gérer le grand bouleversement de l'échiquier politique que ce projet entraînera.<sup>8</sup> En 2004, le Conseil des ministres et le parlement européen approuvent l'établissement de cette décennie pour l'intégration des Rom.<sup>9</sup> C'est la naissance de la « Décade 2005-2015 pour l'intégration des Rom ». Pour les acteurs concernés par ce projet comme l'Union Romani Internationale, l'Union Européenne et les pays d'Europe, l'évolution du projet de la nation Rom est perçue de façons différentes.

S'agissant de l'Union Romani Internationale, le report du débat sur la proclamation d'une nation Rom n'est pas considéré comme une réelle victoire. En effet, l'un des objectifs de son président Emil Scuka en portant ce projet en 2000 était de faire de l'Union Romani Internationale le centre expérimentale d'un futur gouvernement Rom en Europe. De plus, le report du débat sur la proclamation d'une nation Rom intégrée à l'Union Européenne, reporte aussi l'acquisition par l'Union Romani Internationale de la grande capacité de négociation vis-à-vis des pays souhaitant adhérer à l'Union Européenne (notamment vis-à-vis des pays de l'ex bloc de l'Est qui comptent une forte population Rom ne jouissant pas pleinement de leurs droits de citoyens). Toutefois, la décade de l'intégration des Roms en Europe favorise l'amélioration des droits des Roms en Europe (adoption entre 2005 et 2009 de nombreuses mesures garantissant les droits des Rom).<sup>10</sup>

8 Rapport officiel de la commission au sujet des Rom. Le premier 1 juillet 2003. « Agenda social renouvelé : Les éléments du paquet ». Memo 03 □ 578.

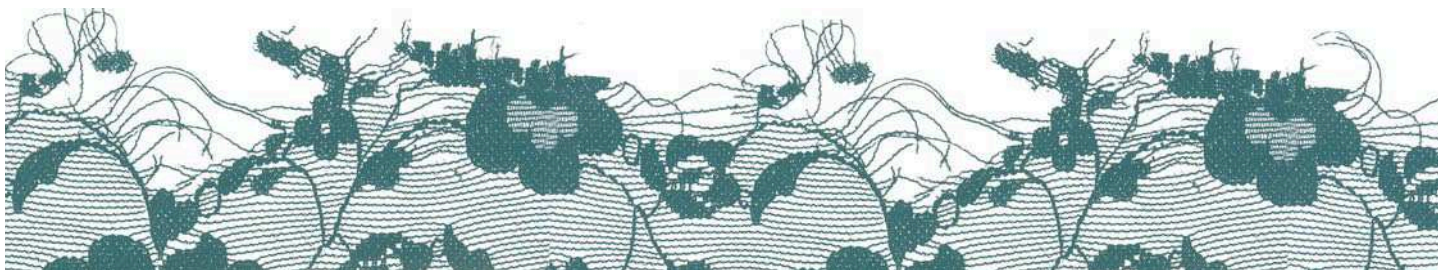
9 Site officiel de l'Union Européenne. <http://europa.eu/geninfo/query/resultaction.jsp?userinput=minorité%20rom>

10 Site officiel de l'IRU <http://www.eurotopics.net/fr/magazin/gesellschaft-verteilerseite/roma>

Pour les pays membres de l'Union Européenne, le report de la question de la proclamation d'une nation Rom en Europe est considéré comme un moindre mal (la proclamation d'une nation Rom aurait été plus dramatique). En effet, les pays de l'Union Européenne ne veulent pas se voir obligés de tolérer une population réfractaire à la sédentarisation et à l'insertion au système économique classique. Malgré l'établissement de la décade 2005-2015 de l'intégration des Rom au sein de l'Union Européenne, et de l'existence de mesures européennes antidiscriminatoires, certains pays de l'Union Européenne contournent les réglementations européennes dans le but de soustraire les droits des populations Rom. C'est le cas de la France qui, face à l'élargissement de l'Union Européenne en 2007 (entrée de la Roumanie et de la Bulgarie qui sont des pays à forte population Rom) a interdit son marché de l'emploi aux Roms. La France a coordonné avec l'Union Européenne un régime dérogatoire interdisant l'employabilité des Roumains et des Bulgares sur son sol jusqu'en 2012. Il faut noter qu'il y a dans ce régime une clause de renouvellement.<sup>11</sup>

Au terme de ce tour d'horizon, nous pouvons affirmer que le projet de l'Union Romani Internationale donne un résultat mitigé dans la mesure où l'Union Européenne œuvre à améliorer le quotidien des Roms, mais reporte les discussions sur la proclamation d'une nation Rom. Ce qui ressort au terme de notre analyse est que le projet de proclamation d'une nation Rom au sein de l'Union Européenne compte deux principaux alliés : l'Union Romani Internationale et la Commission européenne. Ce projet compte aussi des opposants : les pays européens et les institutions européennes que ceux-ci dirigent comme le Conseil européen, le Conseil des ministres et le parlement européen.

11 Site officiel de l'Union Européenne. <http://europa.eu/geninfo/query/resultaction.jsp?userinput=minorité%20rom>



# MYTHES ET RÉALITÉS SUR LES ANARCHISTES

par Gabriel Boisclair et Catherine Belleau

*Ils ont tout ramassé  
Des beignes et des pavés  
Ils ont gueulé si fort  
Qu'ils peuvent gueuler encore  
Ils ont le cœur devant  
Et leurs rêves au mitan  
Et puis l'âme toute rongée  
Par des foutues idées*

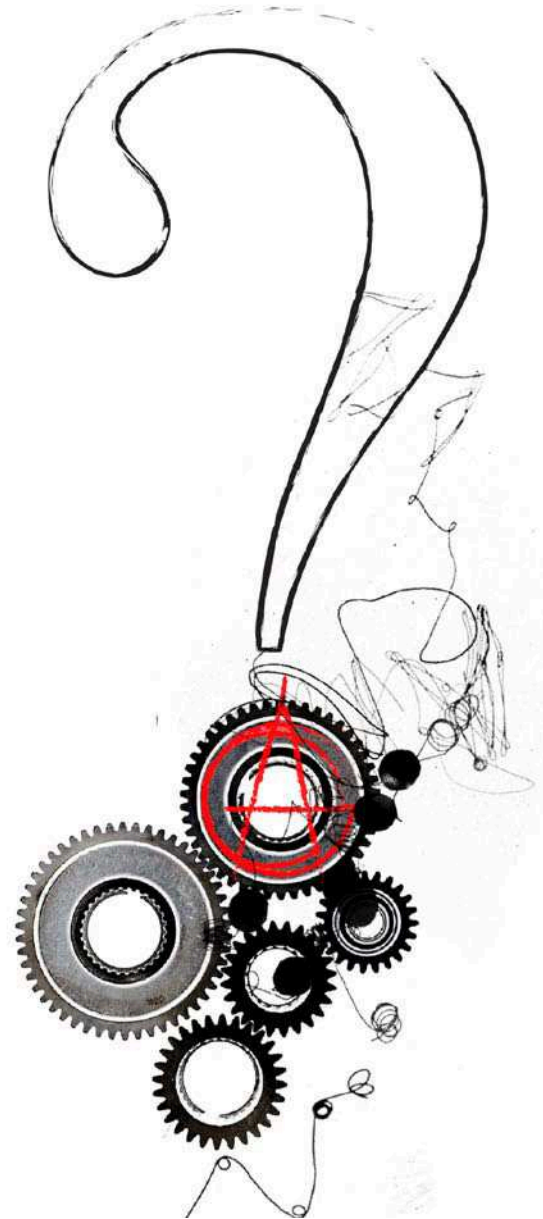
*Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent  
La plupart fils de rien ou bien fils de si peu  
Qu'on ne les voit jamais que lorsqu'on a peur d'eux  
Les anarchistes*

- Léo Ferré -

Dites que vous êtes anarchiste au cours d'une conversation et vous serez automatiquement accueillis par un scepticisme réprobateur (au mieux) ou par une volée d'insultes (au pire). L'anarchisme est, dans l'imaginaire collectif, synonyme de chaos et de destruction. C'est le mythe qui est perpétué par les médias et les déclarations officielles : les anarchistes, ce sont les individus encagoulés dans les manifestations criant à la fin du règne capitaliste et brisant vitrines et voitures. Ce sont eux qui font échouer les revendications des manifestants pacifiques. Les discours socialement légitimés (médias, déclarations de politiciens ou de 'spécialistes') construisent ainsi notre conception de l'anarchisme. Ce sont des groupes désordonnés, désorganisés, recherchant le chaos et la violence. Une chose est claire : malgré tout ce qui est affirmé, prétendu, sous-entendu, allégué sur les anarchistes, jamais on ne leur demande leur avis, à eux. Par des entrevues menées avec des anarchistes, nous tentons ici d'apporter quelques éclaircissements.

## Les anarchistes s'organisent

L'anarchisme signifie-t-il la recherche du désordre et du chaos ? Les anarchistes contemporains sont motivés par une profonde pensée politique. Les racines de cette pensée sont ancrées dans la tradition des penseurs libertaires européens du XIXe siècle (Proudhon, Stirner, Bakounine, Kropotkine, etc.) qui ont entamé une réflexion très féconde sur l'autorité, la hiérarchie, la propriété, la domination et la possibilité d'une meilleure société. Nombreux sont les mouvements sociaux du XIXe et XXe siècle



© Leslie Plumb

qui sont tributaires (parfois sans le savoir) de ces réflexions qui se poursuivent jusqu'à nos jours. Il est très difficile d'identifier l'idée qui permettrait de définir l'« anarchisme ». Et cela parce qu'il ne s'agit pas d'une pensée unique ; au contraire il y a un foisonnement d'idées et de conceptions anarchistes. Dans la réalité, entre les communistes libertaires, les anarcho-syndicalistes, les anarchistes verts et bien d'autres, c'est dans la multiplicité des groupes que se présente l'anarchisme.



L'étiquette « anarchiste » n'est pas en elle-même suffisante pour exprimer qui sont ces personnes. Ce sont avant tout des êtres humains qui ne peuvent supporter l'exploitation des humains par les humains, la domination, la manipulation, la discrimination, les abus de pouvoir. Ils militent au sein de nombreuses causes : pour la reconnaissance des sans-papiers, la gratuité scolaire, le logement pour tous, l'environnement, etc. Ainsi, Bébère (nom fictif) œuvre dans les squats en France pour empêcher l'expulsion de Roms. Elle présente l'anarchisme comme une lutte antiautoritaire face à l'État, à la police ou aux rapports dominants tels que les rapports hommes-femmes. Se battre contre l'État ne signifie pas le désordre et le chaos, mais une solidarité qui se développe entre des individus qui s'organisent.

La lutte peut prendre plusieurs formes. L'action politique ne se limite pas à des luttes collectives. Il s'agit aussi (et souvent surtout) d'un mode de vie. Ainsi, demande Bébère, comment peut-on se battre contre les rapports de domination dans la société lorsque nos rapports interpersonnels privés continuent d'être teintés de rapports de force ? Nous sommes nés et avons grandi dans une société où les rapports de force et la domination sont non seulement légitimes, mais nécessaires. Un mode de vie anarchiste, c'est vivre ensemble en éliminant ces réflexes autoritaires. C'est une lutte difficile. Mais il y a toutes sortes de tactiques et de techniques pour y arriver.

Au-delà du mode de vie, le mode d'action privilégié est l'action directe. C'est-à-dire agir directement sur les choses qu'il faut changer. Un exemple éclairant est celui de cette communauté de Pointe Saint-Charles dont les membres revendiquaient l'interdiction du passage des voitures dans leur voisinage. Leur demande n'était absolument pas prise en considération par les autorités municipales. Ils ont donc agi par eux-mêmes en accrochant simplement des panneaux de 'sens unique' à chaque extrémité de la rue. Après quelque temps, les autorités étaient face au fait accompli : cela fonctionnait très bien, la circulation n'avait pas été entravée. L'action directe peut être légale ou non. Par exemple, venir en soutien aux sans-papier en bloquant des vols d'avions pour empêcher leur déportation. Ou bien mobiliser la population du quartier pour empêcher l'expulsion de Roms des logements inhabités. Les anarchistes s'organisent et ils font preuve d'une forte cohérence entre leurs pensées et leurs actes.

### **Un mouvement chaotique ?**

Chez les anarchistes, il ne peut et il ne doit pas y avoir quelque chose comme une pensée unique. Le refus de la domination signifie aussi le refus de la domination d'une manière de pensée. Il s'est ainsi développé une multiplicité de types de pensée, de

même que de groupes anarchistes. À première vue, cette multiplicité peut faire croire que des tensions entre des groupes aux idées opposées créent un mouvement désordonné où il n'y a pas de volonté de changement social unifié. Et, sans unification, comment un mouvement social pourrait obtenir des acquis politiques ? Poser cette question, c'est penser avec nos présupposés, nos préjugés.

Richard J.F. Day a étudié ces groupes particuliers qui défendent une forme de lutte autonome de la sphère étatique. Leurs modes d'organisation sont cohérents avec leurs principes de lutte anti-hégémonique. Ils n'ont pas de structure interne hiérarchique et ils rejettent la politique étatique. Les membres sont libres de rester ou non. Chacun est autonome dans sa pensée et dans ses actes. Cela peut créer des solidarités extrêmement fortes sur la base d'une forte affinité. En même temps, ce fondement par affinité crée des groupes qui peuvent se former autant que se défaire facilement. Cela crée bien sûr des groupes changeant, temporaires, sans aucune prétention à la permanence. C'est pour cette raison que le grand public ne les connaît pas. Mais cela ne veut pas dire qu'ils n'existent pas, ni que cela enlève de la force aux luttes engagées. Les membres peuvent faire partie de plusieurs groupes à la fois, et lorsqu'un groupe se dissout, un autre est bien souvent créé. Il n'y a pas de processus d'institutionnalisation : lorsque la cause perd de sa force, il n'y a pas de structure contraignante qui survit malgré des membres inactifs. Les membres restent actifs grâce à une motivation constante au sein de groupes qui peuvent toujours être remis en question.

Bien sûr, il peut y avoir des conflits entre les différents individus ou groupes anarchistes. Ces conflits peuvent être causés par des problèmes sur le plan interpersonnel, ou bien par des divergences de conception du changement social, c'est-à-dire des désaccords quant aux moyens utilisés par rapport aux fins envisagées. Relativement autonomes de la sphère gouvernementale, ces groupes vont lutter pour diverses causes dans une dynamique de coopération, de concurrence ou de conflits. L'espace occupé par les mouvements anarchistes est d'un tout autre ordre que celui des partis politiques et groupes de pression qui font la manchette. La volonté de sortir de la sphère étatique crée une « autre politique ». Il est impossible de la comprendre sans remettre en question la nécessité de rapports sociaux autoritaires, symbolisés par le capitalisme et l'étatisme.

### **Violence et anarchisme**

Il est communément admis que l'État dispose du monopole de la violence légitime. Or, pour les anarchistes, l'État n'a aucune légitimité sur la violence. Cela étant admis, comment agir face à

cette violence ? Comment se révolter, comment agir sans se faire avaler par ce système de violence et de domination ? Paradoxalement, l'utilisation de la violence pour combattre la violence ne fait pas consensus parmi les anarchistes. L'argument fallacieux est d'associer anarchisme et violence. Prenons l'exemple des Black Blocs, militants vêtus de noirs dans les manifestations :

Journalistes, porte-parole des groupes réformistes et militants non-violents dérangés par la présence et les actions des Black Blocs concluent trop souvent que les Black Blocs sont anarchistes parce qu'ils ont recours à la force. Il s'agit là d'un amalgame fallacieux qui laisse dans l'ombre trois faits importants : toutes les idéologies politiques et mêmes religieuses ont su justifier la violence de leurs partisans lorsque cela leur convenait ; l'anarchisme compte beaucoup de partisans non-violents et certains Black Blocs ont participé à des manifestations sans avoir recours à la force. Si les Black Blocs sont de sensibilité anarchiste, ce n'est pas en raison de leur potentiel violent mais bien plutôt parce qu'ils fonctionnent de façon égalitaire et libertaire.<sup>1</sup>

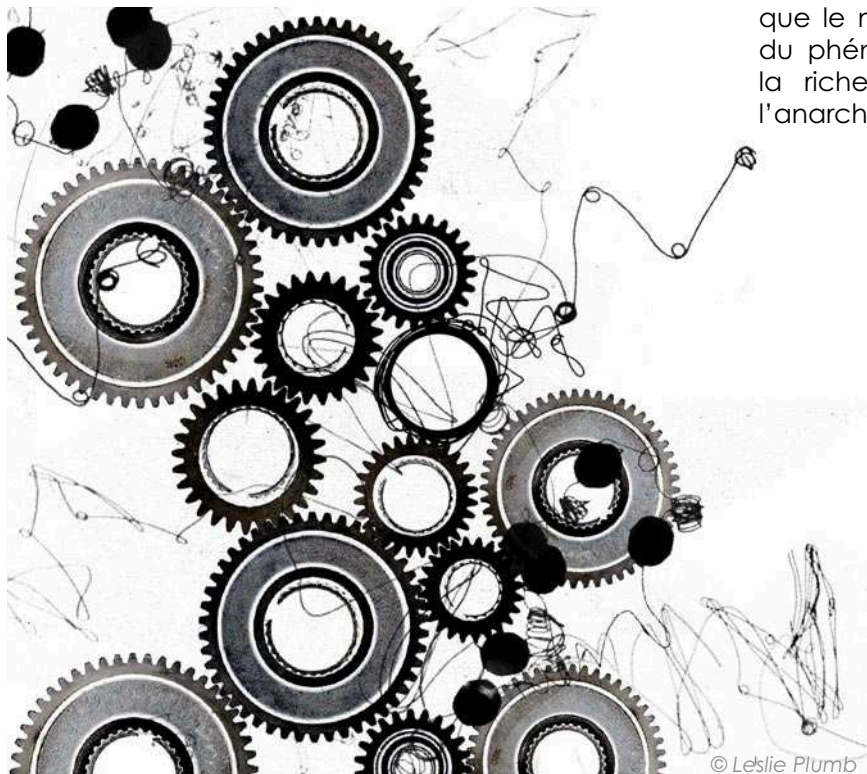
Aussi, tous les anarchistes ne font pas partie de Black Blocs et tous ne voudraient pas faire usage de la force. Les désaccords sur cette question ont menés, avec le temps, à un consensus entre la plupart des

<sup>1</sup> Francis Dupuis-Déri. Black Blocs : bas les masques, Mouvements, 2003.

anarchistes : *le respect de la pluralité des modes d'action*. Autant les groupes sont multiples, autant les moyens d'actions peuvent varier. Certains individus et groupes sont en faveur d'actions directes plus ou moins musclées, ou de la lutte armée, alors que d'autres défendent un pacifisme plus ou moins strict. Pour ceux-ci, mimer le comportement de l'État (violent et autoritaire) n'est pas le meilleur moyen pour arriver à une société non-violente et égalitaire. Cependant, dira Marc (nom fictif), un anarchiste de Montréal, il faut regarder le contexte dans lequel se déroule l'action. L'utilisation de la force contre un oppresseur n'est pas exactement la même chose que l'institutionnalisation de la force pour préserver les privilèges d'une certaine élite. Selon certains anarchistes, combattre l'institution de cette domination requiert autant des actions directes sur le système à combattre que de vivre soi-même les idées que l'on défend, pour préfigurer la société de demain.

### Refuser les opinions pré-faites

L'anarchisme se crée dans la multiplicité de ses pratiques et de ses idées. Il est sans doute possible de dire que l'anarchisme est une manière de vivre et d'appréhender le réel : c'est refuser que des humains dirigent la vie d'autres êtres humains, et refuser une société structurée par des institutions autoritaires et discriminatoires. Mais ce peut être davantage qu'un refus. Ce peut être reconnaître que nos institutions et nos structures sociales autoritaires sont des constructions qui, par conséquent, peuvent être fondamentalement transformées et reconstruites. Être anarchiste, c'est participer à ce débat critique, très riche en idées, mais surtout en pratiques. Alors que le mythe tend vers la simplification, l'examen du phénomène nous indique que c'est à travers la richesse de ses formes qu'il faut envisager l'anarchisme.



# LA SOLITUDE DU DÉSESPOIR : LA MARGINALITÉ PAR LE SUICIDE

par Malik Diawara et Chloé Savignac

Le suicide a pendant de longues années été considéré comme un sujet tabou. Depuis environ 10 ans, la tombée de ces tabous a permis, de réduire significativement le taux de suicide au Québec. Toutefois, malgré l'aide disponible, le mal de vivre que peut ressentir un individu reste un sentiment incompris. Cette mauvaise compréhension des raisons qui peuvent pousser quelqu'un au suicide a des conséquences importantes : la solitude, l'isolement, la marginalisation. Ces sentiments, combinés au désespoir, créent une division entre la société et l'individu suicidaire. Mais d'où provient cet isolement? Les pistes d'explications proposées sont nombreuses.

Cette marginalisation peut se faire à plusieurs niveaux. Elle se manifeste parfois par une relation difficile avec les proches, les membres immédiats de l'entourage, par le médecin ou le psychologue qui tente de « guérir » ce mal de vivre ou par l'Etat qui décide des mesures à prendre pour limiter le phénomène. Elle peut être exercée aussi par les groupes d'appartenances de l'individu, l'Église, son lieu de travail... L'incompréhension peut aussi être observable du point de vue de la personne visée. Face à son mal, elle peut ne pas comprendre le désir si fort de vivre de son entourage.

Afin de mieux saisir les résultats de nos travaux, nous vous proposons donc d'entrer dans la tête d'un individu à tendance suicidaire et de percevoir son monde et son désespoir. Nom fictif, histoire fictive, mais une situation semblable à celle vécue par des milliers de québécois et québécoises chaque année. Nous prendrons l'exemple d'André, un père de famille divorcé dans la quarantaine.

« Mon nom est André et j'ai la quarantaine révolue. Présentement je suis chômeur, divorcé et père de deux adorables enfants : Mathieu et Sophie. Je viens de la région de Lanaudière et j'y vis encore présentement. Toutefois, depuis 2 ans, je vis seul. J'ai toujours pensé que la vie me réservait un destin bien particulier. Je n'imaginai pas ce que ce destin atypique impliquerait. Si seulement j'avais su... Avant ces deux dernières années cauchemardesques, je menais une vie tout à fait normale.

Après des années d'économies, j'avais pu rembourser au moins la moitié de l'hypothèque d'une jolie petite maison : un beau pavillon de quatre pièces, avec deux chambres et un jardin. En été, j'y installais même une petite piscine gonflable. Je me rappelle encore de nos dimanches après-midi... Josiane, ma



femme, préparait le souper pendant que les enfants jouaient dans la piscine avec leur chien. Assis un peu plus loin, mon voisin Jean et moi jouions aux échecs en buvant de la bière. Ma famille était ce que j'avais de plus précieux sur cette terre. J'étais prêt à tout pour son bonheur et elle me le rendait bien. Josiane et les enfants savaient qu'ils pouvaient compter sur moi et moi de même. Ma femme, était le centre de cette famille que je voyais en rêve depuis mon adolescence. L'exemple laissé par mes parents me semblait la meilleure façon possible de vivre ma vie.

Josiane et moi nous étions rencontrés par hasard au pub de la ville. Je suis vite tombé amoureux de son tempérament doux et de ses yeux profonds. Nous nous sommes mariés deux ans plus tard, débordant de bonheur devant famille et amis. Les enfants sont arrivés peu après. Nous avons tout pour être heureux : chacun un travail, des enfants adorables comme nous en avons tant désiré, notre belle maison... Nous n'étions toutefois pas à l'abri de la crise qui allait nous frapper. Depuis cet événement, ma vie est une véritable humiliation. Peu importe ce que je fais, la vie s'acharne sur moi. Pourquoi moi?

Mon calvaire a commencé en avril 2007. Depuis 22 ans, j'étais employé dans une usine en tant que superviseur de la production. Tout se passait bien, jusqu'à ce que la concurrence internationale mine tous les profits. Les patrons ont pris la décision de délocaliser la chaîne de production en Chine. La fermeture de l'usine a été pour moi le début du calvaire, le début de la fin. Le travail se faisait rare dans la région. Plusieurs autres usines coupaient des postes. Après six mois de recherche, j'ai abandonné, complètement démoralisé. Soutenu par ma femme

est mes enfants, j'ai attendu des jours meilleurs. Au début, tout se passait bien. Je trouvais satisfaction dans ce nouveau rôle de père au foyer : réveiller les enfants chaque matin, les accompagner à l'école, les aider à faire leur devoirs et leur lire des histoires avant qu'ils ne s'endorment dans le sommeil.

Les jours ont passés, les mois ensuite. Les dettes s'accumulaient, les économies fondaient et aucun nouveau travail ne pointait à l'horizon. Ma femme était de plus en plus stressée, tendue et notre relation s'en ressentait fortement. Après une dispute, saoul, j'ai quitté la maison en claquant la porte. Désespéré, je me suis rendu au pub de la ville et j'ai mis une pièce dans une machine à poker. Je me disais que si je gagnais un peu d'argent, je pourrais sûrement retrouver mon bonheur passé et mon honneur. Tranquillement, l'exception est devenue une habitude. L'alcool et le jeu étaient mes nouvelles passions. Mon quotidien devenait triste. Distant, je m'enfermais dans mon monde et espérais trouver une issue de secours.

Un jour, la dernière pierre du mur est tombée. Ma femme a entamé une procédure de divorce. J'ai perdu la maison, j'ai été considéré inapte à m'occuper de mes deux enfants maintenant adolescents et on m'a enlevé le droit de les voir. Seul dans mon petit appartement, je voyais les murs se refermer autour de moi.

Aujourd'hui, je craque. Ces dernières années défilent constamment sous mes yeux, comme un film en accéléré. Ce n'est pas que je n'ai pas essayé de m'en sortir, mais tout est contre moi. Il faut se mettre à ma place : essayer d'avancer quand, à chaque pas en avant, une marée vous assomme et vous laisse, agonisant, cent pas en arrière. Maintenant, le noir. Le vide. De toute façon, qui se soucie vraiment que je vive ou que je meure ? Certainement pas Josiane, qui me harcèle pour la pension alimentaire chaque deux semaines, pour des enfants que je n'ai même pas le droit d'approcher. Me prendre pour un guichet automatique... Elle mérite bien que je me tue. J'aimerais bien les voir, elle et les autres, incrédules devant ma tombe. Elle et toute cette famille qui me regardent maintenant de haut. Je suis une honte ! Je vois bien que je leur fais peur, qu'ils se forcent à venir me parler. Joueur, alcoolique et dépressif. Voici les étiquettes qu'ils me collent au front. Oui, ce cher André est mort depuis longtemps. Une loque. Voilà ce qu'il en reste.

L'héroïne, c'est bien la seule chose qui me tenait encore debout. Elle apaisait ma colère et m'encourageait à penser que la fin de ce calvaire était proche. Dans mes délires, je retrouvais un peu de calme. Mais ça vous attache cette chose là. C'est vicieux, ça vous lie à elle et ça vous tue à petit feu. Et quand plus rien d'autre ne tient, quand on vend

auto et meubles pour en avoir encore, on se dit, que peut-être, la fin qui soulage approche doucement.

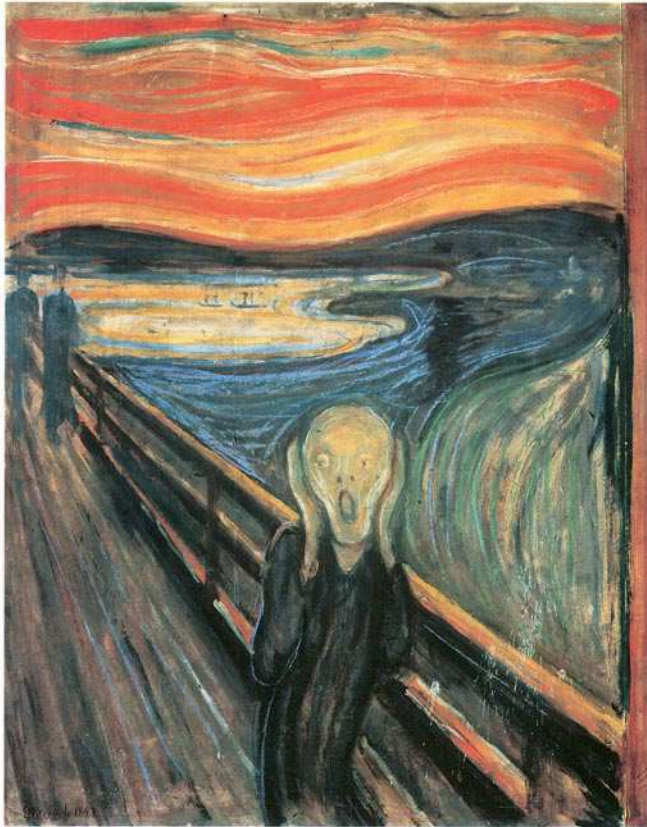
Mettre fin à ma vie, c'est la seule solution. Je n'ai plus d'amis ni de famille. Je suis seul. Je ne parle plus qu'à moi-même maintenant. J'ouvre les yeux sur la nullité de ce monde. Le seul lien qui m'y lie est peut-être la peur d'y laisser une histoire inachevée, une histoire sans conclusion. La peur que tous les efforts que j'ai fournis n'aient, au final, mené à rien. Est-ce vraiment ce minuscule lien à la vie qui me fait appeler à ce numéro de soutien téléphonique ? Pourquoi est-ce que j'appelle à ce numéro ? Il faut que je sois tombé tellement bas pour vouloir parler à une inconnue. Une inconnue qui me prendra pour un anonyme parmi tant d'autres. Dans le flot d'appels qu'elle reçoit par jour, je ne ferai aucune différence. Je ne serai qu'une autre pauvre âme. Pff... une pauvre âme... Je n'ai pas de problème, moi. C'est plutôt la vie qui s'acharne contre moi. Je n'ai rien fait pour provoquer ce drame. J'ai tout fait pour m'en sortir. À mesure que le vide s'incruste et s'acharne je perds mes repères. À quoi est-ce que ça peut bien servir de souffrir de la sorte ? La souffrance est inutile. Si seulement mes patrons n'avaient pas décidé de m'enlever mon travail... Et pour la pire raison du monde : coupure dans les postes pour cause de déménagement de la chaîne de production. Ils pouvaient bien décider ce qu'ils voulaient. Ils ont gardé leur emploi. J'y serais allé, travailler en Chine, si c'est ça qu'ils voulaient.

Les arbres n'ont plus de feuilles, le ciel est gris. C'est novembre. Beau Noël en perspective. Ce n'est pas de ma faute à moi si ça ne se trouve plus, un bon vieux travail à l'usine. Et puis le gouvernement qui ne fait rien pour ça... Tous des incompetents. L'intervenante me parle. Elle me suggère d'aller consulter un médecin. Je ne suis pas malade pourtant. Je suis déjà allé consulter. Ce médecin a fini par me dire que j'étais en dépression. En dépression... je n'avais pas besoin d'un médecin pour me le dire. Une pilule bleue, deux pilules jaunes, un rendez-vous par semaine avec un psychologue : belle solution. J'ai abandonné vite. Pas question d'y retourner.

Après une bonne vingtaine de minutes, je raccroche le téléphone. Je ne me sens pas vraiment mieux. La pensée de la mort m'obsède toujours autant, la douleur ne disparaît pas, mais parler un peu m'a remis les idées claires. Je la rappellerai peut-être, la dame. On verra bien. »

\*\*\*

Nous ne prétendons certainement pas, au cours de nos travaux, avoir perçu et illustré l'essence de l'acte suicidaire. Toutefois, la marginalisation des individus à tendance suicidaire est un phénomène bien réel. On peut affirmer que cette marginalisation progressive peut être causée par une accumulation



“Le Cri” par Edvard Munch

d'événements engendrant des souffrances chez l'individu. Toutefois, en creusant plus profondément, nous sommes arrivés à la conclusion que la perte de symbolisme des institutions sociales constitue l'une des principales causes de marginalisation pouvant mener au suicide. Plus clairement, cela signifie que notre société ne fournit plus les balises nécessaires pour permettre aux individus de justifier leur existence. Le mariage et le passage à l'âge adulte, par exemple, qui étaient auparavant régulés par des traditions et des coutumes, ne sont plus des passages obligés. Autrefois, les organisations sociales fournissaient un sentiment d'appartenance. La religion fournissait des raisons de supporter la souffrance. Ces rites de passage ne faisaient pas que réguler les étapes de la vie : ils assuraient aussi la transmission de certaines valeurs. Ces valeurs devenaient l'ancrage de l'individu dans la société.

C'est la famille, qui comme premier plan de socialisation et de contact, joue un rôle des plus importants dans cette régulation et intégration des valeurs. Les problèmes familiaux sont donc souvent les raisons principales de tentatives de suicide.

Aujourd'hui, l'individualisme prend le dessus, laissant les individus repliés sur eux-mêmes. La société n'intègre donc plus les individus qui la composent. Cette intégration doit se faire de façon individuelle. Or, alors que certains réussissent à trouver un sens à leur existence, d'autres, qui subissent de nombreuses épreuves, ne trouvent pas de raison de s'accrocher.

Leur intégration sociale est déficiente. C'est d'ailleurs pour cette raison que le suicide serait plus courant chez les individus ayant des troubles de limites tels les borderline et les bipolaires, dont la régulation des émotions ou de certaines pulsions n'est pas naturelle.

Sans repères ni attaches, l'individu se sent incapable d'avoir le contrôle sur son environnement. Les événements le dépassent sans que celui-ci puisse y changer quoi que ce soit. Il peut donc se tourner vers lui-même et agir, en dernier recours, en maître de son destin. Le suicide devient donc un moyen d'exercer un contrôle sur soi-même, sur sa vie.

Un rapport de domination s'installe généralement avec l'entourage. Ce rapport se construit de multiples manières. Il peut, en effet, représenter l'individu qui est écrasé sous sa souffrance et ses problèmes. L'entourage devient donc une grande partie de l'oppression qui domine celui-ci. Cet entourage peut parfois même être décédé, ou absent de la vie de l'individu. Toutefois, leurs seuls souvenirs ou les frustrations accumulées produites par ces relations peuvent être la raison d'un suicide. Deux réactions sont alors possibles. Le suicide peut s'effectuer dans le but de se détacher complètement de l'entourage, puisque la personne se considère un fardeau pour celui-ci. L'individu considère que ses malheurs et souffrances ne font qu'alourdir la vie de ceux qui tentent de le soutenir. L'autre réaction possible consiste à vouloir affecter l'entourage, le punir pour le désespoir que celui-ci aurait fait endurer à l'individu. Peu importe la raison, l'individu se sent donc « seul contre le monde ».

Nous aurions donc pu illustrer l'histoire d'André d'une toute autre façon, dans un tout autre décor. Notre but était toutefois de démontrer comment l'interprétation de certains événements par un individu influence sa perception de la vie et de son rôle dans la société, ainsi que comment pouvait s'établir la marginalisation d'individus avec des pensées suicidaires. En d'autres mots, nous tentions de démontrer les raisons et les conséquences de la coupure d'un individu avec son entourage et le reste de la société. C'est en brisant les tabous et en apportant une meilleure connaissance du sujet qu'il est possible de diminuer les taux de suicide encore très élevés au Québec. Chaque petit geste compte.

# LA NON-MOBILISATION DES "CARTONEROS" DE BUENOS AIRES : LES ORGANISATIONS EXISTANTES RÉPONDENT-ELLES À LEURS BESOINS ?

par Isabelle Brisset des Nos

Tous les soirs à Buenos Aires, vers 18h00, alors que les rues du centre-ville et des quartiers les plus aisés se remplissent de ces travailleurs de la classe moyenne passant chercher les enfants à l'école avant de rentrer à la maison prendre la collation du soir, on voit débarquer dans les gares des quatre coins de la ville des milliers de ces travailleurs nocturnes. Souvent jugés négativement par le reste de la population et victimes de répression policière, ces groupes de la société civile que l'on surnomme les « cartoneros » essaient par les moyens qu'ils ont de retrouver un peu de dignité par le travail.

## Le phénomène « cartonero »

Le phénomène des récupérateurs urbains en Argentine n'est pas nouveau, mais a toutefois pris beaucoup d'ampleur lors de la crise financière et politique de 2001. En effet, suite à cette crise, soit la plus importante de l'histoire de l'Argentine, des milliers de travailleurs ont perdu leur emploi. Le moyen que plusieurs d'entre eux ont trouvé afin de remédier temporairement à leur situation précaire fut de faire la tournée des rues à la recherche de matériaux recyclables qu'ils auront la possibilité de revendre par la suite. Même si l'on constate que peu à peu l'état de l'économie s'améliore, on ne remarque pas de baisse significative dans la récupération informelle des matières résiduelles. Selon María Laura Moreno Sainz<sup>1</sup>, il y aurait environ 80 000 personnes dans la Grande Région de Buenos Aires qui vivent directement ou indirectement de la récupération informelle.

Ces recycleurs urbains font la tournée des rues chaque nuit, mettent leur nez dans les sacs à ordures afin d'en récolter des matériaux recyclables pouvant être vendus aux grandes papeteries. Une nuit de travail leur permet souvent de négocier quelques pesos avec lesquels ils peuvent acheter suffisamment de nourriture et le billet de train pour la prochaine

tournée. Ils sortent pour la plupart accompagnés des membres de la famille immédiate. Les enfants de moins de 18 ans constituent un pourcentage assez important des « cartoneros ». Certains vont à l'école le jour et participent à la collecte la nuit alors que d'autres se donnent entièrement à la tâche afin d'aider la famille à subvenir à ses besoins. Ils ont des parcours bien précis auxquels ils dérogent rarement.

À l'aube, lorsque la tournée est terminée, on les voit se diriger vers les stations de Retiro, Palermo ou Barrancas. Ils y prennent le train avec leur chariot pouvant contenir jusqu'à deux cent kilos de « carton » vers la banlieue où la plupart d'entre eux sont installés, dans des baraques souvent construites à partir de matériel recyclé. Là commence la deuxième partie du travail qui consiste à séparer les matières récupérées afin de les vendre à l'intermédiaire qui lui, négociera directement avec les papeteries. Ces derniers offrent un certain encadrement aux « cartoneros », ils entretiennent une relation de parrainage car avec le temps, ils acceptent de les payer aussitôt qu'ils obtiennent les produits recyclables au lieu d'attendre qu'ils les aient à leur tour vendus.

Cette façon informelle de gagner sa vie n'est pas reconnue par le gouvernement car ces « cartoneros » travaillent de manière autonome et non conforme à la législation prévue et introduite en 2003 permettant aux récupérateurs urbains de subvenir à leurs besoins par le recyclage informel, mais devant toutefois respecter certaines normes d'hygiène. Pour être reconnus légalement, ils doivent s'inscrire dans un registre prévu à cet effet et doivent également s'associer à une coopérative de récupérateurs urbains qui formalisent leur travail. Ces derniers ont quelques avantages par rapport aux autres. Ils travaillent pendant la journée et portent un uniforme et des gants leur offrant ainsi un milieu de travail plus hygiénique. Les récupérateurs associés à une coopérative bénéficient du fait que la répression policière soit quasi inexistante à leur égard. Les

<sup>1</sup> Moreno Sainz, María Laura. 2007. « Les Récupérateurs de déchets à Buenos Aires : de l'exclusion à l'intégration sociale ? ». Autre Part 43. 25-39



coopératives réussissent aussi généralement à négocier de bien meilleurs prix que les intermédiaires avec qui travaillent les « cartoneros » indépendants.

### La non-mobilisation des « cartoneros »

Il apparaît à première vue bénéfique pour les récupérateurs de s'inscrire sur le registre et de s'associer à une coopérative. Pourtant, des statistiques nous montrent que ce n'est qu'un très petit pourcentage de « cartoneros » qui en décident ainsi. Il faut donc se demander pourquoi. Notre recherche a permis de mettre en avant quelques raisons pouvant expliquer ce phénomène.

Un des facteurs pouvant expliquer la réticence des « cartoneros » à s'organiser est que ces travailleurs sont habitués à travailler seuls ou en famille et ont une crainte face à l'autorité. Ils ont l'impression d'avoir une certaine liberté qu'ils ne veulent pas perdre. Ils ont aussi l'impression d'avoir un contrôle sur leur vie. Dans son article *Cartoneros en Buenos Aires*<sup>2</sup>, Ivonne L'Estrange cite un entretien avec Lidia Quinteros, une « cartonera » déléguée du quartier Cárcova pour le Tren Blanco où elle explique pourquoi les coopératives représentent un échec. Elle fait entre autre un lien avec le fait qu'il est difficile de distribuer les revenus entre les gens. Il est difficile, entre autre, de travailler en groupe même s'il existe un problème commun, car en Argentine les gens ne sont pas habitués et ne veulent pas partager. La représentante de la coopérative El Ceibo située dans le quartier de Palermo souligne que, en général, les Argentins n'ont pas une culture du travail d'équipe. Ils préfèrent travailler seul parce que selon eux, ils ont ainsi plus de possibilité de travail même s'ils gagnent moins. Il est cependant difficile d'inclure ce facteur dans l'explication de la non-mobilisation des « cartoneros » car notre recherche est uniquement basée sur de la recherche documentaire et des statistiques. Une démarche plus approfondie sur le terrain permettrait de valider ou non cette hypothèse par des entretiens.

Dans un autre ordre d'idées, et un peu paradoxalement, les « cartoneros » qui travaillent seul développent avec le temps une sorte de relation de confiance et de fidélité avec l'intermédiaire qui achète les matériaux qu'ils amassent. Cette relation de parrainage leur procure une certaine sécurité ou impression de sécurité. Il existe une étroite relation entre les récupérateurs indépendants et les intermédiaires c'est-à-dire ceux qui achètent les matières recyclables des « cartoneros » pour ensuite les vendre aux usines de transformation. En effet il se

constitue une chaîne de tutelle et de loyauté dont les travailleurs ne veulent pas se priver. Cette relation de dépendance est par le fait même difficile à rompre car la plupart des intermédiaires, en plus d'offrir une certaine stabilité à ses « clients », leur fournissent souvent des soins en cas de blessures.

Finalement, nous pouvons penser que le fait de s'associer à une coopérative et de s'inscrire sur le registre présenteraient des coûts supplémentaires. Cependant, dans le manuel de procédure pour la légalisation du travail des « cartoneros » qui est publié par le gouvernement de la ville de Buenos Aires, il est clairement déclaré que ce dernier assumerait tous les coûts relatifs à la vaccination, au port des gants et autres mesures d'hygiène. La coopérative fournit également aux travailleurs les outils nécessaires à la collecte. Nous avons donc pu en déduire que le fait de s'associer ne représentait pas vraiment de coût supplémentaire pour les récupérateurs urbains. Cependant, une journée dans la vie d'un récupérateur à Buenos Aires, comme nous l'avons vu est plutôt bien remplie, ce qui ne leur permet pas de prendre le temps nécessaire à la formalisation de leur activité. En effet, l'inscription au registre est un processus assez long et compliqué et qui requiert que ces derniers prennent quelques précieuses heures de leur temps pour s'y consacrer. Ils doivent présenter entre autre plusieurs documents tels que le document d'identité national que bon nombre d'entre eux n'ont pas. Ils doivent également remplir un formulaire d'inscription qui est un document assez lourd et difficile à comprendre. Le formulaire stipule aussi que, pour s'inscrire, un « cartonero » doit avoir au moins 18 ans et, selon l'Organisation internationale du travail, presque la moitié des récupérateurs urbains à Buenos Aires n'ont pas encore atteint l'âge légal. Il est donc évident que ces jeunes ne peuvent pas être reconnus comme récupérateurs urbains à Buenos Aires.

Il est ainsi possible d'en conclure que la formalisation de l'activité des « cartoneros » ne représente pas de coût explicite pour les travailleurs eux-mêmes, mais on peut toutefois en déduire qu'implicitement, le simple fait d'accomplir les démarches pour s'inscrire sur le registre implique de prendre au moins une journée de congé et donc, une journée sans revenu et moyen de se nourrir. Ce dernier facteur, de même que la relation de parrainage existant entre les « cartoneros » et les intermédiaires, et encore plus explicitement le fait qu'une bonne partie des récupérateurs urbains à Buenos Aires n'ont pas l'âge nécessaire pour être reconnus légalement, explique la réticence ou l'impossibilité qu'ont ces derniers de faire partie d'une coopérative et de formaliser leur activité. Il serait toutefois intéressant de voir si la culture argentine en elle-même, de par sa nature individualiste, pourrait aussi expliquer le phénomène de non-mobilisation chez ce groupe de la société civile comme le souligne Cristina Lescano, la porte parole de la coopérative El Ceibo.

2 L'Estrange, Ivonne. « Cartoneros en Buenos Aires ». (2006) En ligne. [http://www.newsmatic.e-pol.com.ar/index.php?pub\\_id=99&sid=1044&aid=9424&eid=13&NombreSeccion=Economia&Accion=VerArticulo](http://www.newsmatic.e-pol.com.ar/index.php?pub_id=99&sid=1044&aid=9424&eid=13&NombreSeccion=Economia&Accion=VerArticulo) (page consultée le 15 février 2009)





## DISCOURS POLITIQUE ET MARGINALISATION: LES PORTEURS DU VIH ET LE FN

par Clémentine Simonnet



Citation du dessin : Bulletin du CNFE, 1996

Les premiers signes de l'épidémie du Sida remontent à la fin des années 1970 et c'est au début des années 1980 que sont apparues en Europe, venant des États-Unis, les premières informations sur le sida : à l'été 1981, cette maladie semblait s'attaquer seulement aux homosexuels ce qui lui a valu la qualification de « cancer gay », et dans une moindre mesure, aux toxicomanes. Les médecins et les politiciens se sont alors pris au jeu du sida, et se sont précipités sur ce créneau pour réanimer leur pouvoir symbolique, et des mots sciemment choisis, « groupe à risque », « multiplicités des partenaires », « pratiques à risques » font alors leur apparition. Mais aujourd'hui, le rapport au Sida s'est complexifié, les trithérapies augmentant l'espérance de vie des séropositifs et les grands progrès de ces traitements permettant de faire disparaître les manifestations cliniques de la maladie. Le Sida est de fait devenu une pandémie globale mais invisible ; et, alors que nos sociétés se veulent plus tolérantes à la différence, l'individu séropositif est bien souvent considéré comme « pas normal », et, de fait, il se trouve exclu de la société quand sa séropositivité est dévoilée. C'est pourquoi, la catégorisation de séropositif reste un enjeu central pour nos sociétés actuelles.

Même s'il est aujourd'hui évident que la maladie se propage également au sein de la population hétérosexuelle, la stigmatisation des malades du Sida, encore aujourd'hui présente, s'appuie sur des préjugés et des croyances négatives fortement

implantées dans les consciences collectives. De la sorte, on imagine souvent que les malades du Sida ont mérité ce qui leur arrive car ils ont fait quelque chose de mal ; et, bien souvent, selon ces préjugés, la séropositivité est la maladie du gay, du junkie, du noir ou encore de la prostituée. Dans un tel contexte, l'épidémie du VIH constitue un révélateur des idéologies, des préjugés, des croyances mais aussi des peurs englobant de nombreux sujets encore tabous comme ceux de l'homosexualité et de la mort – c'est un catalyseur social au prisme duquel se dévoilent des rapports de pouvoir et de domination. En effet, la perception de la maladie se fonde sur une multitude d'informations notamment celles issues des institutions. Ainsi, en France, le parti politique Front National, en tant qu'acteur institutionnel, intervient dans la création d'un rapport de pouvoir et de domination, qui participe à la stigmatisation des séropositifs au travers des discours s'appuyant fortement sur des préjugés et des croyances négatives implantées dans les consciences collectives.

Si nombres de partis politiques ont fait le choix d'écarter le mot « épidémie » de leur vocabulaire, le Front National français parle lui de « maladie endémique, d'une pandémie comparable aux pestes ». Par cette vision apocalyptique de la maladie, le parti d'extrême droite utilise et manipule le problème du Sida à des fins idéologiques. En effet, l'ensemble des idées philosophiques, religieuses, politiques ou économiques dont se réclame le FN

et qui inspire son action correspond fortement aux préjugés et croyances utilisés dans les discours du FN.

Ainsi, l'idéologie du parti fondé principalement sur l'obsession de la décadence de la société française se retrouve fortement dans sa rhétorique : cette décadence, symbolisée hier par l'alcoolisme et la syphilis, l'est aujourd'hui avec le Sida. En effet, les discours des leaders du FN associent fréquemment la maladie du Sida aux phénomènes « contre-nature » de l'homosexualité, de la prostitution considérés comme des mœurs décadents. La propagation de la maladie et sa persistance au sein de la société sont donc utilisées comme une preuve, un signe de plus de la décadence qui ronge la France puisque dans la logique idéologique du parti, le sida apparaît comme la juste punition pour les « marginaux » dans la mesure où les « français qui ont une vie sexuelle normale ont autant de chance d'attraper le Sida que de gagner au loto ». Les leaders du FN mettent ainsi en place une distinction entre « nous » et « eux », entre la normalité et la déviance et perpétuent la marginalisation des malades du Sida au travers de leurs discours qui s'appuient sur les préjugés ancrés d'une maladie méritée et sur ceux d'une maladie s'attaquant seulement aux personnes ayant une relation au sexe non conventionnelle.

Suivant une même logique idéologique, le FN utilise le thème du Sida dans le cadre de son idéologie populiste. Dans la grande majorité des cas, le populisme s'incarne dans la figure d'un chef qui vient dire les « vraies choses » et, au nom du « parler vrai », prétend sauver le peuple de l'élite corrompue, de la décadence morale et sociale. Ainsi, en 2002, dans son programme électoral, J.M Le Pen, affirme que le « *Front National est le premier à avoir dit la vérité sur le Sida* », et il faut noter que cette phrase revient régulièrement dans les discours. Par cette stratégie de subversion, en dévoilant « la » vérité, celle que tout le monde dissimule, le FN met de l'avant sa prédisposition à dénoncer les « coupables » de cette maladie : les étrangers, désignés de manière implicite généralement, mais aussi toutes les personnes qui ont introduit dans notre société le « laxisme ». Suivant cette logique, le FN monte la population française contre les immigrants dans la mesure où « *les flux multiples et divers de population favorisent tous les désordres sanitaires : SIDA, tuberculose, grippe asiatique* » et préconise un strict contrôle des frontières françaises. Perpétuant ainsi l'image du « sida immigré » accusant encore et toujours les étrangers d'être responsables, le FN mélange le registre protestataire au registre identitaire cher à l'idéologie de l'extrême droite française.

Par ce discours, le FN influence grandement les rapports sociaux qui existent au sein de la société en établissant une distinction entre les victimes

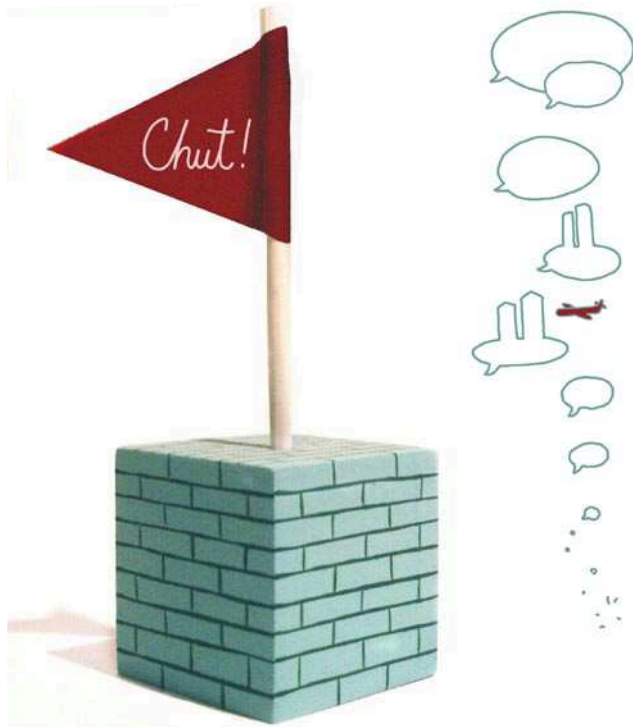
innocentes du VIH/Sida et ceux que J.M Le Pen désigne comme coupable et nomment volontiers « *les malades de la sodomie* ». De la sorte, le discours frontiste crée un rapport de domination où les bons et les mauvais malades sont hiérarchisés et il réduit la personne séropositive à son seul statut de malade. Le conservatisme sociétal prôné par le parti français d'extrême droite qui s'oppose à l'idée même de l'homosexualité ou des relations sexuelles hors mariage est en parfaite adéquation avec les singularités de la maladie.

Les valeurs que sous-entendent les discours et les modèles de références dont se réclament les leaders frontistes sont autant d'éléments qui permettent d'affirmer que le FN utilise le Sida comme un outil idéologique. A travers leurs discours, les leaders expriment et proclament leur idéologie. Celle-ci étant bien ancrée chez les responsables du FN, elle transparait dans les politiques mises en place par les maires élus. Ainsi, la politique la plus révélatrice d'une idéologie ancrée sur le sida est celle de la diminution ou de l'arrêt des subventions aux associations luttant contre le sida : ainsi, à Orange, le conseil municipal a pris la décision d'arrêter de financer les associations de lutte contre le sida, en justifiant ce choix par l'argument que « *les pratiques sexuelles peu orthodoxes ne justifient pas un financement public* ». Sous-entendant continuellement que le sida est une maladie exclusivement liée à l'homosexualité et à l'immigration, le FN croit voir un prosélytisme dans les actions et les associations luttant contre la sida qui se transforment alors en instruments de propagande.

Les discours tenus par les élus du Front National perpétuent la marginalisation des porteurs du VIH/Sida. Par sa position d'acteur institutionnel, le parti politique dispose d'un certain pouvoir de prescription sur les individus qui composent la société française. Ainsi, le discours politique des leaders du Front National maintient les préjugés et les croyances dans les consciences collectives en faisant appel à eux pour justifier son discours et de fait, tout un chacun est tenté de porter un regard de jugement sur les séropositifs. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que ce discours s'impose aux malades eux-mêmes : dominé dans les discours, le malade accepte que le problème sociétal du Sida devienne un problème individuel dû à sa morale laxiste par une mécanisme d'internalisation, et le séropositif doit jouer avec cette situation dans la mesure où il doit chercher à s'intégrer à la société. Pour cela, le malade doit prendre son destin en main et donc révéler son statut à la société pour avoir des droits. Ainsi, le discours politique et par extension, la société est un système de domination où l'autonomie individuelle est, en réalité, une illusion, une ruse de la domination puisqu'elle conduit à accepter librement la soumission à un ordre social.

# CROYANCE ET MARGINALISATION: Y-A-T'IL UNE MARGINALISATION DES ACTEURS PUBLICS CROYANTS EN LA THÉORIE DU COMLOT POUR LES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE 2001 ?

par Maxime Antony et Paul-Loup Tronquoy



© Leslie Plumb

Théorie du complot et marginalisation ! Dans quelle mesure et selon quel processus une croyance peut-elle être le lit d'une marginalisation ? Alors que la remise en cause de la version officielle américaine sur les attentats du 11 septembre est très répandue dans certaines parties du globe (principalement le monde arabe<sup>1</sup>), elle pourrait devenir vecteur de marginalisation dans les sociétés occidentales ayant soutenu la lutte contre le terrorisme. Quel processus apparaît lorsque les acteurs les plus intégrés de nos sociétés (membres du show-business, politiques ou intellectuels) dévoilent leur croyance en la théorie du complot concernant les attentats du 11 septembre. Sont-ils marginalisés ? Si oui, subissent-ils cette situation ou en profitent-ils ? Les pressions, si elles existent, sont de quelle nature ? Médiatiques ? Professionnelles ? Politiques ? Dans la vie privée ?

Pour parler de théorie du complot sur les attentats du 11 septembre, il faudrait déjà que cette croyance soit reconnue comme marginale. Il est facile de constater qu'adhérer à ce genre de théorie est loin d'être l'opinion majoritaire dans les différentes sphères publiques: politique, médiatique, universitaire ... Ainsi, dans les sociétés des pays développés ayant soutenu la lutte contre le terrorisme, un seul parti politique majeur soutient la thèse conspirationniste

1 Article 7 ans après, les théories du complot font toujours recette, M. Slackman du New York Times, transcrit dans le Courrier International du 11 septembre 2008

sur le 11 septembre 2001, en l'occurrence le parti démocrate et d'opposition japonais<sup>2</sup>. Autre argument en faveur d'une opinion majoritaire, le traitement médiatique de la remise en cause de la version officielle ne laisse que rarement, voire jamais, place à un débat contradictoire.

Dès lors, les acteurs publics s'inscrivant dans cette croyance restent des cas isolés. Cas isolés, peut-être ... mais largement médiatisés du fait de leur résonance sociale importante. Isolés, médiatisés et issus de milieux professionnels divers (personnes politiques, journalistes, essayistes, professeurs, comédiens, humoristes ...).

Acteurs publics de premier plan du fait de leur exposition médiatique accrue, les membres du show-business comptent plusieurs adeptes des théories du complot. Pêle-mêle citons entre autres les actrices Sharon Stone et Marion Cotillard, les acteurs Charlie et Martin Sheen, le cinéaste David Lynch, le rappeur Eminem, les musiciens Matthew Bellamy (du groupe Muse) et Jim Corr (du groupe The Corrs), l'écrivain italien Dario Fo (prix Nobel de littérature) ou encore l'humoriste français Jean-Marie Bigard.

Concentrons-nous sur les possibles conséquences des déclarations visant à remettre en cause les attentats du 11 septembre par des cas jugés caractéristiques de membres du show-business.

Prenons d'abord l'exemple de Marion Cotillard, actrice française oscarisée, qui est à l'origine de ce qui a été défini en France comme "l'affaire Cotillard". Une vidéo relativement ancienne (plus d'une année) fut de nouveau télédiffusée après sa récompense. On peut y entendre l'actrice se confiant au journaliste, au détour d'une conversation hors de tout plateau télévisuel, sur ses croyances conspirationnistes: « Je pense qu'on nous ment sur énormément de choses : le 11 septembre, [...] j'ai tendance à être plus souvent de l'avis de la théorie du complot »<sup>3</sup>. Dès lors, elle va subir un « lynchage médiatique »<sup>4</sup> selon ses propres propos. En France mais également dans les médias anglo-saxons. Elle va rencontrer les

2 Cf. interpellation des ministres par le député démocrate Yukihisa Fujita devant les commissions de la Défense et des Affaires Etrangères le 11 janvier 2008.

3 Emission de télévision française Paris Dernière diffusée sur Paris Première le 16 février 2007

4 Magazine Psychologie, édition juillet/août 2008 n° 276

critiques acerbes des médias américains tels que le Telegraph, le Daily Mail, le Washington Times ... Le New York Daily News ira même jusqu'à affirmer qu' « on ne juge pas les acteurs sur leur intelligence mais bien plutôt sur leur physique et leur talent »<sup>5</sup>. Le Los Angeles Times affirme quant à lui que « Cotillard est connue pour croire au fantastique. Lors de son discours de remerciement, elle avait affirmé que sa victoire était la preuve qu'il y a des anges dans cette ville »<sup>6</sup>. Les médias vont même à se demander si elle aurait reçu son oscar si ses déclarations avaient été rendues publiques avant la cérémonie hollywoodienne. Même si la presse a cherché à la faire passer pour une femme peu intelligente et illuminée, les conséquences néfastes semblent ne se concentrer que dans la sphère médiatique au vu d'un avenir cinématographique assez prometteur à court terme (elle tourne actuellement dans une grosse production hollywoodienne).

Autre membre du show-business à avoir subi la réaction des médias, Charlie Sheen déclare le 22 mars 2006 : « 19 amateurs munis de cutters qui prennent le contrôle de quatre avions de ligne et qui atteignent 75 % de leurs cibles, ça ressemble à une théorie du complot »<sup>7</sup>. Malgré une notoriété reconnue aux Etats-Unis le traitement médiatique a été hésitant mais quand même légèrement négatif. Les commentaires pouvant aller du simple terme « bizarre » à « I know all about Charlie Sheen and I don't care what he says »<sup>8</sup>. Les effets nuisibles de ces déclarations restent donc relatifs par la médiatisation qui en a été faite voir (a priori) inexistant dans son domaine professionnel (il joue actuellement dans un film et dans une série télévisée).

Pour finir avec les acteurs médiatiques, évoquons l'exemple équivoque de Jean-Marie Bigard. Ce dernier s'exprimait sur le 11 septembre dans un talk-show à la radio : « C'est une démolition contrôlée [...] Ni Al-Qaïda ni aucun Ben Laden n'a été responsable des attentats du 11 septembre. Ils [les membres du gouvernement américains] ont provoqué eux-mêmes, ils ont tué des américains. »<sup>9</sup>. En plus d'un "lynchage médiatique" évident que ce soit dans les journaux ou dans les émissions de débats télévisés, il a également subi une censure médiatique notamment l'interdiction de parole sur la radio française Europe 1. Dans une émission télévisée en date du 17 octobre 2008, il fait part de pressions politiques venant du président de la

République française qui lui aurait prié « gentiment, de fermer sa gueule »<sup>10</sup> de surcroît ces pressions atteignent sa sphère privée avec des menaces de mort dues à un amalgame journalistique entre ses propos et le négationnisme.

Les personnalités issues du show-business ne sont pas les seules atteintes par certains effets marginalisants. Analysons désormais deux cas représentatifs du milieu intellectuel : un universitaire, Aymeric Chauprade et un journaliste, Thierry Meyssan. Ce premier a ainsi remis en cause la version officielle des attentats du 11 septembre : « L'incident n'a pas été aussi violent que le prétend la commission d'enquête [...] l'onde de choc n'a pas pu provoquer l'effondrement [...] seule une démolition contrôlée avec des explosifs permet d'obtenir un effondrement aussi rapide et parfait »<sup>11</sup>. Une nouvelle fois il est indéniable que la couverture médiatique de ses propos lui a été préjudiciable<sup>12</sup> ce qui semble secondaire au vu de son licenciement par le ministre de la Défense (Hervé Morin) du poste d'enseignant au Collège Interarmées de Défense. Néanmoins ce personnage peu connu initialement trouve ici un formidable coup de projecteur médiatique lui offrant une promotion commerciale assurée de ses ouvrages.

Autre cas intéressant, celui de Thierry Meyssan, journaliste français qui a défrayé la chronique en 2002 avec la publication de son best-seller mondial L'effroyable imposture traduit en vingt-huit langues. Il défend notamment la thèse selon laquelle les attentats du 11 septembre ne seraient que le fruit d'un acte délibéré du gouvernement américain sur son propre sol. Invité à l'époque par la télévision publique française pour parler de sa théorie<sup>13</sup>, il a été interdit par la suite de tous les médias audiovisuels français par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), une instance étatique. Il n'est donc plus jamais réapparu à la télévision française même lorsque des débats lui ont été consacrés<sup>14</sup>. Plus grave, il est déclaré « source de désinformation dans le monde »<sup>15</sup> et est « interdit de territoire » aux Etats-Unis par le département de la Défense américain en juin 2002<sup>16</sup>. Etant présenté comme le « principal dissident

10 Emission Le Grand Journal le 17 octobre 2008, Canal +, France

11 Chronique du choc des civilisations, A. Chauprade paru le 21 janvier 2009, éditions Chronique

12 Chauprade l'homme qui forme les officiers et déforme l'histoire, J.Guisnel, Le Point, le 4 février 2009

13 Emission Tout le monde en parle, France 2 en avril 2002

14 Emission 911 : Tous manipulés !, Arte le 13 avril 2005

15 Site internet du département de la Défense américain <http://usinfo.state.gov/media/misinformation.html>

16 Article L'effroyable imposture 2 : le scandale Meyssan est de retour ? De P. Grosjean du site Agoravox

5 Magazine Marianne 2 le 3 mars 2008, Le 11 septembre version Cotillard défraye l'Amérique  
6 Article de LCI.fr en date du 4 mars 2008, Propos de Cotillard : déjà des vagues à Hollywood  
7 Emission Showbizz Tonight sur CNN le 22 mars 2006  
8 The Raw Story, en date du 23 mars 2006, Controversial Charlie Sheen 9/11 interview begins to attract media and tension  
9 Europe 1, émission On va s'gêner, le 5 septembre 2008

occidental » par la télévision russe<sup>17</sup> entre autres, il est évident que le processus de marginalisation à son encontre lui a permis de bénéficier d'une aura médiatique de premier plan et donc nouvelle pour lui, en atteste L'effroyable imposture vendu à plus de 200 000 exemplaires. Marginalisation subie ? Oui, en tout cas dans un premier temps. A posteriori, il en a tiré profit commercialement, le maximisant notamment en jouant sur la victimisation de sa personne (dans un entretien paru en octobre 2008, il affirme sans preuves tangibles que le département de la Défense des Etats-Unis a lancé un contrat contre lui<sup>18</sup>).

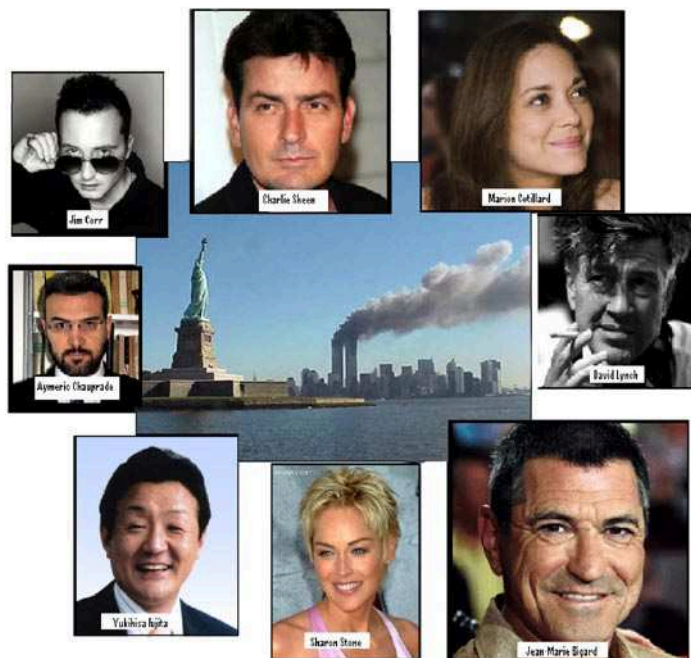
Le monde politique contient également quelques membres remettant en cause la version officielle des attentats du 11 septembre. Parmi ceux-ci, Yukihisa Fujita élu de la Chambre des conseillers du Japon a notamment interpellé les ministres du gouvernement japonais le 11 janvier 2008 devant les commissions de la Défense et des Affaires Etrangères, et cela en direct à la télévision japonaise. Soutenu par son parti, il ne connaît pas d'effets marginalisants dans son pays et essaie de participer à l'avènement d'une collaboration internationale des dirigeants politiques, comptant par exemple la sénatrice américaine de l'état d'Arizona Karen Johnson. Celle-ci a déclaré publiquement son doute sur la version officielle: « *il y a tant de questions sans réponses à propos du 9/11* ». Elle signale que beaucoup de membres du corps législatif de l'Arizona lui ont avoué en privé qu'ils partageaient sa position mais ne souhaitaient pas se dévoiler publiquement par peur. Les pressions dans le monde politique existent donc aux Etats-Unis et si la sénatrice Johnson a pris le risque de s'exprimer c'est sûrement qu'après deux décennies au Congrès elle a décidé de se retirer de la vie politique<sup>19</sup>.

Pressions politiques, censures médiatiques, interdictions de territoire, carrières professionnelles brisées ... Les effets marginalisants sur les acteurs exposés publiquement et croyant en la théorie du complot pour le 11 septembre sont donc aussi nombreux que divers. Divers par les catégories d'acteurs concernés mais aussi par les répercussions plus ou moins importantes selon les cas. Ainsi les membres du show-business subiront plus de pressions journalistiques liées à leur aura médiatique ; néanmoins, des répercussions professionnelles voire politiques ou privées seront envisageables. Dans la sphère intellectuelle, les conséquences néfastes sont les mêmes, mais ne sont pas les seules. Le rayonnement médiatique d'une telle déclaration et donc de ses effets va donner à ces protagonistes

une fenêtre d'opportunité indéniable, pourquoi pas une hausse significative des ventes de leurs ouvrages par exemple. Enfin, la sphère politique est la plus difficile à cerner car mise à part le cas japonais où le parti démocrate assume la remise en cause de la version officielle des attentats du 11 septembre, les dirigeants politiques partageant ces croyances sont automatiquement marginalisés de fait sur leurs scènes politiques nationales respectives. Des pressions électorales paraissent tout autant évidentes. Difficile de se prononcer sur un sujet aussi sensible si la personne politique veut se faire reconduire pour un prochain mandat.

Les effets marginalisants existent donc. Indéniablement. Mais n'y aurait-il pas une marginalité de la marginalisation de ces acteurs ? La question est délicate et il n'est pas aisé d'y répondre en s'intéressant à de simples cas voulant représenter, mais qui restent quand même isolés. Constatons juste que la déclaration publique des acteurs auxquels nous nous sommes intéressés entraîne forcément des effets. Effets oui, mais à géométrie variable selon leur origine, leur profession, le charisme et la compétence qui leur sont reconnus.

Ce qui est bien réel ici est que ces personnes, pour avoir exprimé publiquement leurs croyances, ont subi des effets néfastes, du moins non désirés a priori, dans des démocraties où les libertés de penser et d'expression ont été érigées au frontispice des valeurs fondamentales. A méditer.



17 Que s'est-il passé le 11 septembre ?, Channel One, 12 septembre 2008.

18 Si j'avais plié, je n'aurais pas eu à partir, entretien publié par le Réseau Voltaire, le 13 octobre 2008.

19 Interview vidéo de Steve Watson pour infowars.net du 29 avril 2008

# LES IMMIGRANTS LATINO-AMÉRICAINS DANS L'ESPACE URBAIN DE MONTRÉAL : COMPARAISON AVEC LE MODÈLE DE LOS ANGELES

Par Ariane Dion et Isabelle Truong

*Occuper l'espace urbain signifie, dans notre cas, beaucoup de choses en même temps. En fait, il s'agit de l'espace qu'occupe le groupe de notre étude dans son milieu urbain soit Montréal ou Los Angeles. Il s'agit autant de l'organisation du transport en commun desservant les citoyens d'une ville, que de la formation de celle-ci, par ses lois ou son urbanisation. Le présent article parle par ailleurs d'un aspect urbain faisant partie de tout centre urbain, c'est-à-dire l'impact que peuvent avoir les politiques urbaines sur la présence des minorités ethniques; les Latino-américains.*

Vivre au sein d'une ville peut paraître banal pour tout citoyen. En effet, le citoyen ne se pose pas nécessairement des questions sur l'aménagement de la ville, sur la répartition des immigrants sur le territoire urbain et non plus sur l'impact de certaines politiques urbaines sur la vie de ces derniers. La question des latino-américains de Montréal est intéressante en raison de leur position encore méconnue au sein de la métropole montréalaise. Il s'agit d'une minorité ethnique de plus en plus présente à Montréal et cela s'est fait de manière progressive au cours des dernières années, alors que les communautés Noires ou Asiatiques sont implantées depuis quelques décennies déjà.

En parallèle avec la question des politiques urbaines, la marginalité sociale est un phénomène qui existe au sein de toutes les sociétés. Elle peut être comprise sous plusieurs formes, allant de l'exclusion, à la pauvreté des ménages, de la précarité des situations de plusieurs familles monoparentales, à l'itinérance, à la ségrégation raciale ou à la criminalité, entre autres. Dans le cadre de cette étude, l'intérêt est porté sur le cas de marginalité sociale et urbaine chez les Latino-américains de Montréal et ceux de Los Angeles, ville californienne connue mondialement pour sa forte présence de latino-américains qui vivent au sein de ghettos. Notre intérêt porte sur l'analyse des mécanismes urbains favorisant ou défavorisant ces divers groupes d'immigrants au sein de ces deux métropoles. Chacune de ces deux métropoles s'est dotée de politiques d'urbanisation qui leur permettent d'intégrer ou d'exclure à leur manière les membres de cette minorité. Quels impacts ont les politiques d'urbanisation de Montréal et de Los Angeles, sur l'insertion sociale des immigrants latino-américains? Les mesures politiques d'urbanisation de chacun des deux systèmes sur l'intégration et la vie en société de cette communauté peuvent différer dans leur nature autant que dans leur impact sur leur

vie et leur statut au sein de cette société, déterminant de ce fait l'importance de leur marginalisation.

## Le modèle de Los Angeles

Ainsi, la comparaison avec le modèle urbain de Los Angeles, de sa propre organisation urbaine et de son impact sur la vie en société des immigrants latino-américains est tout indiqué pour comprendre les différences et ressemblances entre la cité californienne et Montréal. À Los Angeles, l'aménagement urbain a été conçu de manière officielle pour arriver à ce que l'on connaît aujourd'hui par le truchement des politiques municipales et des autorités policières angeleésiennes. Comme la frontière de l'État californien touche celle du Mexique, les immigrants mexicains sont nombreux à la franchir afin de chercher une meilleure vie aux États-Unis. Mais, une fois rendus sur place, ces immigrants se trouvent confinés dans des quartiers en marge quasiment conçus pour eux. Afin de mieux comprendre l'idée de marginalisation sociale à travers cette information, il importe de préciser que ce sont les politiques urbaines de ces villes qui peuvent déterminer le degré d'exclusion sociale de certaines minorités ethniques. Ainsi, lors d'un voyage d'études de terrain à Los Angeles, les auteurs du présent article ont été à la rencontre d'agents sociaux affectés spécifiquement dans les quartiers chauds de la ville où vivent en majorité la communauté latino-américaine. Ces agents ont révélé qu'effectivement, les politiques municipales de l'aménagement urbain de la mégapole de près de 17 millions d'habitants sont porteuses d'injustice sociale entre les différentes classes et ethnies. Tout d'abord, les quartiers huppés comme Bel Air ou Beverly Hills,



Photo du quartier Bel Air

et West Hollywood également, sont non seulement davantage desservis par une surveillance policière accrue mais aussi par un service municipal

d'aménagement paysager hors pair, au contraire des quartiers moins nantis. Pour ce qui est des quartiers défavorisés, il s'agit des cas de Skidrow, situé en plein cœur du centre-ville de Los Angeles et niché entre les quartiers d'affaires (« financial district »), les centres commerciaux de luxe et les quartiers de la mode (« fashion district »), et de South central, dans le sud de Hollywood, où la violence, la pauvreté et la criminalité sont le quotidien des résidents du quartier.



Photo du quartier Skidrow

La littérature sur le modèle d'urbanisation de Los Angeles explique entre autres que les politiques urbaines qui ont été mises en place par les autorités policières et le pouvoir public municipal avaient pour but de séparer les communautés défavorisées, comme les latino-américains, des riches. L'organisation du transport en commun a donc été conçue de manière à ce que les pauvres n'atteignent pas ou très difficilement les quartiers aisés afin de laisser tranquille et de « sécuriser » ceux qui peuvent se permettre de résider dans les communautés surveillées et gardées. Il s'agit des fameux cas des « gated communities », qui font encore plus en sorte que les minorités ethniques et défavorisées se retrouvent marginalisées au sein de la société dans laquelle ils vivent.

Ainsi, l'urbanisme est l'un des meilleurs instruments qui puissent expliquer le rapport de domination des politiques californiennes ou, du moins, de la ville de Los Angeles. En effet, lors des débuts de l'immigration multiethnique, incluant celle des latino-américains, la mairie et la police de Los Angeles ont travaillé de paire pour faire en sorte que les quartiers résidentiels dits des « Blancs » soient difficiles d'accès pour ceux des classes défavorisées dont fait partie notre groupe ethnique d'étude.

v

Sur le plan de l'urbanisme, cela s'est traduit par l'illustration d'une « ville-jardin », étendue, sans véritable centre-ville, assurant la dominance de l'utilisation de l'automobile. C'est la remise en cause de cette conception puritaine de la ville ou, pour reprendre le sous-titre, le caractère « inachevé » de ce mythe. Par conséquent, le concept d'« idéologie urbaine » explique que le réseau des transports voit assez rapidement se substituer la voiture aux transports

en commun; elle s'avère en effet beaucoup plus conforme à l'idéal urbain décentralisé de la maison individuelle dans le cas de la Cité des Anges. À Los Angeles, le piéton n'est assurément pas roi, et les lieux publics de rencontres quasi inexistantes, ce qui a pour conséquence de confiner les latino-américains, entre autres, dans leurs milieux défavorisés et mal desservis par les services des autorités municipales.

L'aménagement de la ville par le biais des politiques urbaines de Los Angeles a donc des conséquences de toutes sortes sur l'accessibilité des latino-américains à des services sociaux plus élaborés pour la qualité de leur vie. Par conséquent, comme les agents sociaux travaillant de manière très active dans le milieu le disent, il y a, d'une part, des politiques urbaines défavorisant les espaces publics à Los Angeles et d'autre part, des conséquences de ces politiques sur la vie d'immigrants, notamment les immigrants latino-américains. Ainsi, en comparant avec le cas montréalais, il y aura lieu de constater certaines grandes différences que les politiques urbaines peuvent amener chez les résidents d'une ville, peu importe leur provenance et leur milieu social.

Par ailleurs, les agents sociaux de Los Angeles montrent que les politiques urbaines pouvaient avoir un impact considérable sur la communauté latino-américaine dans la mesure ou l'absence ou les lacunes dans les services sociaux offerts rendent difficile leur intégration dans la société américaine. Par exemple, le fait de ne pas promouvoir l'apprentissage de la langue anglaise confine ces immigrants hispanophones à ne communiquer qu'en espagnol. En fait, ils parlent presque exclusivement en espagnol parce qu'ils sont confinés dans leur communauté et n'ont qu'un minime contact avec leur société d'accueil, que ce soit dans leur milieu de travail ou résidentiel.

### Le cas de Montréal

Le cas de Montréal, qui est une grande métropole nord-américaine des plus multiculturelles, est intéressant à comparer avec le modèle connu de Los Angeles, car comme nous l'avons fait remarquer, sa concentration en immigrants latino-américains s'est faite de plus en plus importante au fil des dernières années.

Montréal est une ville canadienne où la disparité spatiale des immigrants est particulière. Tout d'abord, dans l'organigramme de la ville, elle possède 19 arrondissements et 11 banlieues reconstituées depuis 2006, lors de récents changements organisationnels au sein de la municipalité. Le recensement de Statistique Canada de 2006 dénombre que la population de l'île de Montréal et ces agglomérations est de 1 854 442 habitants. De plus, 10,7 % de ceux-

ci sont des immigrants répartis dans chacun des arrondissements assez également. En fait, chacun des arrondissements compte environ 3 à 10 % d'immigrants sauf en ce qui concerne les quartiers Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Ville-Marie et Villeray-St-Michel-Parc-Extension qui en comptent entre 15 et 21 %.



Photo de l'arrondissement Parc Extension

La ville de Montréal à travers les années s'est dotée de chartes et de déclarations pour favoriser l'inclusion sociale au sein des différents quartiers, notamment dans la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et d'inclusion, adoptée en 2004. En fait, celle-ci vise à favoriser l'inclusion culturelle et à prévenir la discrimination raciale conjointement avec la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale (1989) et la Charte montréalaise des droits et responsabilités (2003). Par ces mesures, la ville vise à favoriser le rapprochement des diverses communautés ethniques, par des programmes institutionnels, communautaires et de développement stratégique. De plus, le sommet de Montréal de 2002 a développé 5 axes principaux que la ville s'est fixée pour améliorer son développement. De ceux-ci une section est principalement orientée sur le développement des inclusions et de l'élimination de la pauvreté, par l'accessibilité au logement.



Photo de l'arrondissement Ville Mont-Royal

Les études de l'école de Chicago, ou le modèle de l'assimilation-dispersion, considéraient que la prise de l'espace des banlieues par les immigrants était une démonstration de l'intégration sociale des immigrants dans leur pays d'accueil. Les banlieues représentent le modèle typique du rêve américain, en ce qui a trait la propriété. Mais on remarque

que, à Montréal, cette tendance ne s'observe pas. En fait, les immigrants et particulièrement ceux des vagues les plus récentes ont plutôt tendance à rester au centre et non en périphérie de la ville. De plus, ceux-ci tendent à s'installer plutôt qu'à prendre la ville comme étape transitoire.

Les concepts d'urbanisation et d'insertion sociale sont intimement reliés, car il s'agit de la relation entre le citoyen immigrant et son environnement, que celle-ci soit une relation sociale et urbaine. Il s'agit donc d'une foule de comportements sociaux, reliés à l'espace urbain, soit l'habitat, la pauvreté et le développement socio-économique de ces individus. En fait, ces individus sont principalement les immigrants latino-américains, qui représentent dans ces deux métropoles un groupe marginal ou intégré. Il s'agit de dégager ici les immigrants totalement intégrés de ceux qui le sont moins, ce qui est souvent le cas des nouveaux immigrants qui ne sont pas encore arrivés à cette étape. Ainsi, les études démontrent que les politiques urbaines mises en place à Montréal ne favorisent pas la ségrégation urbaine. En fait les immigrants, qu'ils soient nouvellement arrivés ou déjà bien installés, n'appartiennent pas à un quartier spécifique, comme c'est le cas de Los Angeles. Les immigrants sont plutôt distribués dans plusieurs quartiers. Malgré tout, il reste que la majorité d'entre eux vivent dans des quartiers moins favorisés, mais la distribution géographique des quartiers de Montréal, fait en sorte que très souvent les milieux plus favorisés et défavorisés se côtoient dans les mêmes arrondissements. Cette situation est très bien illustrée par les deux photos précédentes, car il s'agit de deux images représentant des milieux différents mais voisin d'arrondissement, soit Parc extension et Ville Mont-Royal. Ainsi, les immigrants latino-américains sont donc moins stigmatisés.

C'est ce qui nous amène à conclure que l'urbanisme est l'un des meilleurs indicateurs qui puisse expliquer le rapport de domination des politiques d'un État, comme dans le cas de l'État californien ou, du moins, de la ville de Los Angeles. Il s'agit d'un fait qui a fait l'objet de beaucoup de littérature, cette dernière constatant l'exclusion des latino-américains des quartiers aisés ou de classe moyenne afin de les garder dans leurs ghettos de l'est ou du centre-sud de la ville. On remarque ainsi que les modèles politiques sont propre à chaque ville.



# LA RÉPRESSION POLICIÈRE ET LES ORGANISATIONS INDÉPENDANTISTES

par Jean-Sebastien Gravel et Viet-Anh Vo

La répression policière face aux mouvements indépendantistes n'est pas un phénomène nouveau. La documentation sur les agissements de la GRC contre les premiers indépendantistes est nombreuse et a été le résultat de commissions d'enquête. Au cours des quarante dernières années, la répression a fait l'objet de changements importants autant dans sa méthode que dans son intensité. Nous vous présentons deux exemples de surveillance policière récente impliquant un groupe indépendantiste marginal, le Réseau de résistance du Québécois. Ces deux événements constituent des exemples de la répression policière actuelle. En premier lieu, nous parlerons du faux communiqué de la cellule Camille Laurin et en second lieu, de l'emprisonnement de trois militants indépendantistes. Nous avons décidé d'entreprendre une entrevue avec Patrick Bourgeois, chef du RRQ, afin d'obtenir plus de renseignements sur cette affaire.

Au cours du mois de février 2007, un faux communiqué de FLQ a été publié. Le contenu de ce communiqué était particulièrement virulent à l'encontre de la communauté anglophone de Montréal. C'était une menace de représailles et d'attentats à la bombe. Conséquemment, une enquête de la GRC a été mise en oeuvre. Les enquêteurs ont interrogé plusieurs militants de groupes indépendantistes différents dont François Gendron responsable de la Société St-Jean-Baptiste et Patrick Bourgeois<sup>1</sup> directeur du journal *Le Québécois* alors que le RRQ n'existait pas encore à l'époque (il a été fondé il y a environ un an) :

Ils sont venus, j'ai été visé, ils attendaient Pierre Luc devant chez eux. Ils lui ont posé le même genre de questions. René Boulanger, lui, a refusé de les rencontrer et il a eu de la surveillance policière devant chez eux durant une «couple» de journées. Un moment donné on avait été une cinquantaine de militants qui avaient été visités, interpellé par l'EISN parce que moi, j'avais demandé qu'ils communiquent avec moi quand ils avaient la visite de ces gens, parce que Guy Bertrand nous défendait.<sup>2</sup>

1 Girard, Mario. 2007. « Prétendue renaissance de FLQ : La GRC interroge des nationalistes ». La Presse (Montréal), 10 Février: A14

2 Entrevue Effectuée avec Patrick Bourgeois 23 mars 2009 lors d'une rencontre du RRQ à Montréal (cité avec sa permission). René Boulanger et Pierre Luc Bégin sont tous les deux Auteurs et militants indépendantistes



© Non-format

L'Équipe Intégrée sur la Sécurité Nationale (EISN) est un programme créé en octobre 2001 visant à lutter contre le terrorisme.<sup>3</sup> L'équipe travaille conjointement avec le Service Canadien de Renseignement et de Sécurité et l'Agence des Services Frontaliers du Canada. Durant notre recherche, nous n'avons pas pu identifier qui était la cellule Camille Laurin. Cependant, l'hypothèse de Patrick Bourgeois serait que toute cette opération était un moyen de garder active la loi antiterroriste C-36<sup>4</sup>, qui arrivait à échéance. Cette explication est plausible, mais le manque d'informations nous oblige à ne pas nous prononcer sur la question.

Un autre événement a aussi attiré notre attention. Le 25 juin 2008, trois militants du RRQ ont été arrêtés pour avoir effectué un graffiti.<sup>5</sup> Les trois militants ont passé une nuit en prison avant de comparaître le lendemain devant un juge. Plusieurs conditions pour leur remise en liberté leur ont été imposées.

3 Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. En Ligne. [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/dep-min/rcmp-grc/inset-eisn/description\\_f.asp#](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/dep-min/rcmp-grc/inset-eisn/description_f.asp#) ( Pages consulté Samedi le 4 avril 2009). Voir aussi : Gendarmerie Royale du Canada. En ligne. <http://www.rcmp-grc.gc.ca/secur/insets-eisn-fra.htm> (pages consultées Samedi le 4 Avril 2009 )

4 L'équivalent Canadien du « Patriot Act » Américain. Elle a été mise en vigueur dans la foulée des attentats du 11 septembre et elle est largement contestée par les groupes de citoyens.

5 Allard, Marc. 2008. Cyberpresse. En Ligne. <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/200809/08/01-652293- quatre-personnes-interdites-de-manifester.php> (pages consultées le 5 février 2009)

- « -Ne pas être présents à la manifestation du RRQ le 1er juillet, à Québec;
- Ne pas participer à une activité du RRQ;
- Ne pas assister à une réunion du RRQ;
- Garder la paix et bien se conduire;
- Être présents devant la Cour lorsque leur présence sera exigée;
- Les militants Racine ne peuvent communiquer avec le militant Labine;
- Être présents en Cour le 4 juillet;
- Et une caution totale de 3000\$ (1000\$ par militant). »<sup>6</sup>

Cette fois-ci, la section canadienne francophone d'Amnistie internationale s'est dite préoccupée par la situation.<sup>7</sup> Les militants du RRQ ont été privés de leur liberté d'expression, de leur liberté de se rassembler en groupe et de s'associer pour avoir fait un graffiti. Selon eux, le traitement du délit commis n'est pas proportionnel à sa nature. En ce sens, ils considèrent que d'autres individus ayant commis un crime similaire n'ont pas à faire face aux mêmes conséquences. Est-ce qu'un citoyen qui aurait fait un graffiti apolitique aurait été interdit de manifestation ou d'association? Patrick Bourgeois nous fait part d'un cas très intéressant par rapport à cette affaire.

« Amnistie internationale et la Ligue des droits et libertés avaient dénoncé ces conditions là et en même temps, il y avait eu une jeune fille qui avait été arrêtée et puis elle, elle avait frappé un policier. C'était quand même plus grave que d'avoir collé une feuille, mais bon ses conditions de remise en libertés avaient été abandonnées, mais pas celle de nos trois flow... »<sup>8</sup>

<sup>6</sup> Centre des Médias Alternatif de Québec. En ligne. <http://www.cmaq.net/node/30449> ( pages consultée le 5 février 2009)

<sup>7</sup> Amnistie internationale. En ligne. <http://www.amnistie.ca/content/view/11955/107/> (pages consulté le 5 février 2009)

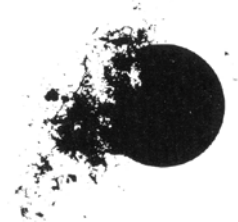
<sup>8</sup> Entrevue Effectuée avec Patrick Bourgeois 28 mars 2009 lors d'une rencontre du RRQ à Montréal (cité avec sa permission).

Les militants du Réseau de Résistance Québécois attendent toujours leur procès qui va avoir lieu au mois de mai. « La répression, il n'y en a pas tant que tu ne te bats pas, à partir du moment ou tu te bats, le vernis démocratique craque, c'est pas trop long.<sup>9</sup> » Selon Patrick Bourgeois, le graffiti en question ne serait en fait qu'une affiche qu'ils auraient placée sur un panneau publicitaire.

## Conclusion

Ces deux évènements sont des exemples de répression policière actuelle contre les mouvements indépendantistes marginaux au Québec. Il y a encore peu de documentation sur la situation d'aujourd'hui, mais les informations recueillies nous permettent d'analyser la situation et de la comparer avec celle des décennies précédentes. Ces deux exemples, les évènements entourant le communiqué du FLQ et l'arrestation des militants du RRQ nous montrent des exemples de la forme que prend la répression policière contre les milieux indépendantistes québécois en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle.

<sup>9</sup> Entrevue Effectuée avec Patrick Bourgeois 28 mars 2009 lors d'une rencontre du RRQ à Montréal (cité avec sa permission).



## « Témoignage » d'un membre de gang de rue (reconstitution)

Nous avons construit notre organisation comme la plupart des gangs émergents, c'est-à-dire à l'aide de trois aspects importants : la hiérarchie au sein du groupe, l'utilisation d'un financement illégal et la glorification d'un certain nombre de valeurs.<sup>1</sup>

### Les structures hiérarchiques

« In the center of the gang, on the first level, are the most psychologically disturbed members, the leaders (...) This core of disturbed youths provides the gang's most cohesive force. »

Pour ce qui est de la hiérarchie, nous avons formé, moi et mes collègues, le noyau dur de l'organisation. Nous étions les membres les plus influents au niveau décisionnel, et donc les individus bénéficiant du pouvoir au sein de notre gang. Par la suite, se sont ajoutés plusieurs jeunes auxquels nous avons confié un certain nombre de tâches d'une relative importance. Ceux-ci formaient le second niveau de notre groupe. En tant que têtes dirigeantes nous nous occupions de la gestion du gang, nous ne pouvions donc pas toujours être présents sur le terrain, notamment lors du commerce de stupéfiant. C'est pour cette raison que nous avons mandaté un certain nombre de personnes pour exécuter le « travail de rue ». Même à ce niveau, chez nos membres moins influents, existait un fort sentiment d'appartenance à notre organisation. Ces personnes affichaient nos couleurs et nous étions loyaux. Cette situation est essentiellement due à la sécurité et à l'argent dont nous étions la source pour ces individus.

Il est vrai que nous avons un grand nombre de jeunes adhérents, qui sont plus visibles dans la rue, mais ces gens ne sont que des membres insignifiants, à la recherche d'un respect qui ne leur sera jamais réellement accordé, faute de pouvoir, ou de capacités à en avoir. Les forces de l'ordre ne cherchent pas réellement à incarcérer ces derniers. Ils leur donnent,

<sup>1</sup> « Au centre du gang, sur le premier niveau, sont les membres les plus perturbés psychologiquement, ce sont les meneurs (...) Ce centre de jeunes perturbés fournit à la gang sa force la plus cohérente » dans : Schneider, Jacqueline et Nick Tilley. 2004. Gangs. Burlington : Ashgate Publishing Company, p.37.

tout au plus, quelques contraventions. C'est nous, les membres du noyau dur, les plus influents, mais aussi les plus dépendants de notre groupe, qui sont continuellement fichés, contrôlés, suivis et observés. Nous en sommes conscients, et c'est pour cette raison que lorsque les policiers s'approchent trop près de nos activités illicites, nous envoyons un individu faire diversion, quitte à ce qu'il passe la nuit en prison. Les interventions des forces de l'ordre visent, en priorité, à arrêter les têtes dirigeantes de notre gang, ces criminels affirmés que nous sommes, lourdement fichés par les services de police. C'est parce que nous fournissons la cohérence à notre groupe que les politiques gouvernementales nous visent a priori. En effet, chaque fois qu'une organisation criminelle devient trop influente, l'État ne peut plus se contenter de la marginaliser, il doit la supprimer en lui retirant ses maillons les plus importants. Pensons simplement à l'opération « Septembre 2001 » ou aux groupes de lutte à la criminalité tel qu'« Éclipse ».

### L'aspect économique des gangs de rues

« L'arrivée sur le marché de cette « cocaïne du pauvre » a fait figure de révolution industrielle, créé des vocations et suscité sur le champ une concurrence sauvage. »<sup>2</sup>

La hiérarchie, présente dans notre organisation, est en lien direct avec l'argent. En effet, la structure et le leadership au sein de notre gang émanent de notre capacité à produire des revenus illégaux. Les caractéristiques économiques d'un gang de rue sont présentes essentiellement sur deux axes : le commerce de stupéfiants et la prostitution. Pour ce qui est de la vente de drogues illicites, il en existe de multiples variétés sur le marché noir, mais la plus lucrative est sans aucun doute la « crack-cocaïne ». C'est pour cette raison que l'on qualifie parfois les groupes criminels de crack-entreprise, car la vente du crack est très payante et ses consommateurs y deviennent accros en peu de temps. Alors que notre organisation émergeait dans le milieu criminel, le vide laissé par l'opération de « Septembre 2001 » sur le marché des stupéfiants, nous fut très profitable.

<sup>2</sup> Haut, François et Stéphane Quéré. 2001. Les bandes criminelles. Paris : Presses Universitaires de France, p.155.

Cet état de fait nous permet d'introduire le « crack-cocaïne » sur le marché montréalais. Pour ce faire, nous importons la « poudre » (cocaïne) directement de l'étranger et la transformons à l'aide de certains produits chimiques, en crack. Cette opération, qui se devait d'être discrète, se déroulait dans des logements utilisés pour la fabrication, mais aussi pour la consommation de drogues et souvent qualifiés de « crack-house ». En ce qui a trait à la prostitution, il est vrai de dire que l'abus sexuel des femmes est présent dans des organisations comme la nôtre, mais le revenu émanant de cette pratique n'est en rien égal à celui du commerce de la drogue.

Les forces de police sont conscientes de nos pratiques. Comme c'est le cas pour la position hiérarchique, les politiques gouvernementales préconisent une prévention, ou une tolérance, à l'égard des petits vendeurs, souvent des individus qui n'ont pas de passé criminel lourd. Ainsi, alors que l'opération « Éclipse » préconisait une approche sociale auprès des parents de jeunes susceptibles de faire partie, ou faisant partie de gangs, mais pouvant être ramenés vers un mode de vie légal, cette même intervention policière se soldait, chez les membres plus influents, par des arrestations musclées, prônant la force et menant à l'emprisonnement. Il existe donc, chez les forces de l'ordre, plusieurs façons de procéder, selon le degré de criminalisation des populations visées. De plus, de nombreuses saisies, dans les locaux servant à la production du « crack-cocaïne » ont eu lieu, nous privant d'un revenu important, en plus de nous faire perdre de précieux investissements. Enfin, face à la prostitution, il est plus difficile pour le corps policier d'arrêter les proxénètes, car alors qu'un individu se promène avec un certain nombre de femmes, il est impossible de déterminer si celui-ci pratique la prostitution.

Dans l'ensemble, c'est l'existence d'un circuit de renseignement, émanant des rapports de police, qui pourrait éventuellement provoquer notre chute, face à l'accumulation de preuves criminelles contre nos membres. De ce fait, nous sommes poussés à garder toutes nos activités liées au narco-traffic dans la clandestinité, c'est-à-dire en marge de la société civile.

### Les valeurs diffusées

« There appear to be several core beliefs and values that tend to be most important in the lives of gang members. These include honor, respect, pride (...), reputation, recognition and self-esteem. »<sup>3</sup>

Pour ce qui est des valeurs diffusées par les gangs de rues, celles-ci prennent place dans ce que nous pouvons qualifier de « code de la rue ». En effet, alors que l'adhésion d'un individu à une organisation criminelle, telle que la nôtre, peut être synonyme de sécurité, celui-ci se voit aussi donner un certain nombre de contraintes. Parmi ces dernières réside la défense ou la prise de contrôle d'un territoire lié au narco-traffic et la non-délation des membres du groupe face aux autorités publiques. Il serait faux d'affirmer qu'il existe un code d'honneur chez les gangs de rues comme dans le cas des mafias italiennes ou des groupes de motards. Notre organisation tend plutôt à privilégier des valeurs telles que le respect et la réputation chez les membres menant souvent vers des effusions de violence. Cette dernière est principalement liée aux symboles des différentes organisations criminelles, tels que les couleurs et les signes représentant les multiples gangs de rues.

Il existe peu de moyens chez les autorités policières pour contrer ce phénomène de diffusion de valeurs criminelles par des groupes tels que le nôtre. Une certaine prévention est effectuée dans les milieux sociaux propices à la criminalité, mais l'efficacité de celle-ci n'est pas quantifiable. Peut-être est-ce le point faible, ou encore le talon d'Achille, des politiques publiques visant à enrayer, ou à tout le moins à marginaliser, la participation de certaines populations aux gangs de rues.

3 Le phénomène est en constante évolution, ce qui fait en sorte que les titres de gangs et leur existence peuvent varier en peu de temps.



## Témoignage fictif d'un toxicomane

Dans la vie, on fait des choix, pour certains insignifiants, pour d'autres plus lourds de conséquences. De qui devrait-on s'entourer? A qui faire confiance? La vie de famille, c'est pour nous? Quelles sont nos aspirations, nos attentes? Moi, je suis junkie. Du moins, selon les gens que je côtoie depuis maintenant près d'un an. Accro au crack, je suis un bon client des Bo-Gars, ce gang de rue de Montréal Nord, affilié à la grande famille des Bloods.

Très peu de gens sont au courant de mon supposé problème de consommation de drogue, ni même ma femme ou mes enfants. Pourtant, chaque jour je rencontre ces gars, ou l'on échange quelques mots et, quelquefois, du crack. Au fil des mois, j'ai gagné leur confiance, ils me parlent chaque jour un peu plus. Avec le temps, j'ai accumulé des informations incroyables sur le gang en tant que tel. Je sais comment ils opèrent, qui dirigent, quels sont leurs réseaux, etc. Ces gars me font confiance et je suis devenu, à toute fin pratique, leur ami. Des billets verts en échange d'un peu de crack et de compagnie.

Ils restent néanmoins dangereux, étant prêts à faire l'impensable pour gagner de rondellettes sommes. Intimidation, harcèlement, voies de fait, viol, enlèvement, meurtres, quand on parle de fric, les lois et les valeurs prisées par la société deviennent futiles. D'ailleurs, ce ne doit pas être si différent dans le camp ennemi, bleu ou rouge, l'argent est le principal nerf de la guerre, et de la vie, pour tous les gangs de rue. Dans le cas de ceux plus développés, comme les Bo-Gars, ils en font énormément avec la drogue et les femmes ; le trafic de stupéfiants et le proxénétisme.

Aujourd'hui cependant, ces « amis » se sont retrouvés entre les mains de la justice. L'un des endroits où les membres du gang cuisinent leur crack, un crack-house, a été pris d'assaut par une descente policière. À partir de maintenant et pour les prochains jours, les prochains mois, et peut-être même les prochaines années, je devrai assurément lutter pour ma vie. Les Bo-Gars vont vouloir ma tête, puisque je les ai trahis, je les ai vendus. Tout ce temps, je vivais une double vie : junkie et agent d'infiltration pour la police. Je retenais méticuleusement chaque mot qu'ils prononçaient et chaque visage que je rencontrais. Tout ce que je pouvais soutirer d'eux était retransmis aux enquêteurs ; les noms, le portrait des gars, leurs fonctions, des preuves de leurs actes criminels, bref tout.

Afin d'arrêter ces gars, il y a un travail d'investigation colossal qui s'échelonne souvent sur plus d'un an. Nous devons collecter les informations auprès des

voisins, des acheteurs, faire de l'écoute électronique, de l'infiltration, de la filature, etc. Ensuite, nous devons rassembler et raccorder cet amoncellement d'informations et construire des preuves béton contre les membres des gangs visés. Nous évaluons aussi qui semblent les plus accessibles de boucher les différents vides dans le gang. Souvent, ce sont les membres qui ont le plus de contacts, donc d'opportunités d'affaires, qui reprendront le contrôle. Il faut donc les cibler avant même que la frappe policière soit mise en branle.

Cette investigation sur les membres des Bo-Gars n'est toutefois que la pointe de l'iceberg, puisqu'il existe d'innombrables autres bandes de rues qui se partagent le territoire de Montréal et ses environs, principalement sous deux couleurs : les bleus et les rouges. La Dope Squad, le Brooklyn Action, les 50 Niggaz ou le Young Master Crew qui sont Bloods (rouge), dont font partie les Bo-Gars. Du côté de la famille Crips (bleu), on peut penser au Money Over Bitches (une insulte à l'acronyme MOB : Members of Bloods), au Crack Down Posses, le 47, les J.O.K.E.R.S. le 67, etc.<sup>4</sup> Généralement, la famille Crips entretient des liens avec les Hells Angels, alors que leurs ennemis, les Bloods, font affaire avec la mafia italienne. Par ailleurs, la chercheuse Karine Descormiers, auteure d'une étude sur le réseau social des gangs montréalais, évalue qu'environ le tiers des gangs de rue à Montréal ne serait associé à aucune de ces familles. Il y aurait, bien qu'il soit impossible de placer un nombre exact sur l'ampleur du phénomène, de 350 à 500 personnes qui baignent dans le gangstérisme montréalais, à la marge de la société, réparties dans environ 20 bandes majeures, une quarantaine en tout.<sup>5</sup>

Si nous avons comme mission principale de combattre ce phénomène de marginalité, c'est principalement dû à leurs agissements très peu discrets ces dernières années. En effet, au Québec en 2007, près de 25% des homicides étaient attribuables à des groupes criminalisés,<sup>6</sup> ce qui place la province au-dessus de la moyenne canadienne. Si nous prenons en considération que ces gangs sont centralisés en grande partie dans la région métropolitaine de Montréal, nous pouvons

4 Le phénomène est en constante évolution, ce qui fait en sorte que les titres de gangs et leur existence peuvent varier en peu de temps.

5 Selon la criminologue Maria Mourani dans son ouvrage « La face cachée des gangs de rue », paru en 2006 et les estimations de la police de Montréal.

6 Canada. Statistique Canada. 2008. Homicides attribuable à des gangs, selon la région, 1997 à 2007. En ligne. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2008009/article/t/5800416-fra.htm>.

conclure que le problème est loin d'être vain. Par conséquent, la médiatisation de cette nouvelle donne alerte et inquiète l'opinion publique et les différents acteurs politiques sont chargés d'atténuer cette atmosphère. La construction politique du problème est alors directement reliée aux pressions sociales, puisqu'il existe toujours une puissante mafia italienne à Montréal et les groupes de motards, qui brassent souvent beaucoup plus d'argent, mais que nous combattons moins ardemment, disons. Depuis le printemps 2001<sup>7</sup>, les gouvernements débloquent de nouveaux fonds directement consacrés à la lutte au gangstérisme et tentent d'élaborer des stratégies d'intervention novatrices pour, à tout le moins, contrôler le phénomène.

Dans son plan d'intervention québécois sur les gangs de rues 2007-2010<sup>8</sup>, le gouvernement québécois propose quatre axes bien distincts d'action : la répression, la prévention et l'intervention, la recherche et l'analyse, ainsi que la formation et la communication. Ce plan d'intervention est en quelque sorte une grande ligne directrice qui nous est donnée afin de lutter de concert avec les autres acteurs. À cet effet, nos effectifs au Service de police de la ville de Montréal (SPVM) ont comme principal objectif de protéger la population du territoire montréalais, ce qui nous pousse à centrer majoritairement nos efforts sur la répression. Quant aux autres axes, ils sont davantage priorisés par les organismes chevronnés en la matière, ce qui n'empêche en rien la collaboration avec ceux-ci lorsque nécessaire et de considérer leur travail comme énormément bénéfique à la lutte au gangstérisme.

Ces organismes agissent essentiellement sur les mouvements à la base des gangs de rue, c'est-à-dire contrer l'adhésion des jeunes et réintégrer socialement d'anciens gangsters. Pratique et nécessaire, certes, mais cela ne représente aucune menace à la survie des différents gangs. Afin d'enrayer, partiellement certes, le phénomène, il faut atteindre les membres qui mènent la barque, ce qui est devenu un défi de taille avec les années. Structurés, avec une autonomie grandissante, de fortes ressources financières et un florissant développement de réseautage commercial, certains gangs sont maintenant traités comme de réelles organisations criminelles à part entière. Pensons justement au gang de rue des Bo-Gars, ou leurs rivaux directs, les Crack Down Posses. Pour ces sociétés à la marge, elles sont si bien définies

<sup>7</sup> Grande frappe policière contre les groupes criminels de motards, laissant, de par ses arrestations massives, un vide dans le commerce et les activités illicites, comblé en grande partie par différents gangs de rue.

<sup>8</sup> Québec. Ministère de la sécurité publique. 2007. Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2007-2010. En ligne. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs64094>.

hors du monde légal, si empreintes de leur propre mode de vie, qu'il faut constamment innover dans nos techniques d'interventions répressives et préventives.

Il faudrait régler le problème des gangs à la base, qui se situe pas dans le gangstérisme, mais est lié au marché qui offre des opportunités d'affaires incroyables. Il ne faut pas se le cacher, les gangs de rue existent et survivent par une demande palpable dans la population. Ils offrent un « produit » illicite constamment recherché, c'est-à-dire la prostitution et les drogues. Voilà tout. Dans un monde idéal, il n'y aurait pas ce type de marché, mais puisque nous sommes dans la dure réalité, nous devons continuer le combat. À cet effet, je crois que nous avons de très bons outils pour contrer ce phénomène, puisque nous développons de plus en plus les différents réseaux de lutte aux gangs. Le SPVM, la Sûreté du Québec, le Centre jeunesse de Montréal, les différents paliers de gouvernement et les nombreux autres, travaillent de concert vers le même objectif. En répondant aux quatre axes du plan d'intervention québécois, nous nous assurons de toucher à la fois la base des gangs (prévention), et aux plus gros joueurs (répression) et développons sans cesse les connaissances sur ceux-ci, ce qui nous permet d'ajuster nos différentes approches.

Pour ce qui est de moi... je suis loin de m'inquiéter des possibilités d'avenir que m'offre la carrière d'agent d'infiltration, ou de junkie, c'est selon.

# LES REPRÉSENTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES DES DANSEUSES NUES À TRAVERS LES DÉCENNIES

par Diana Krnjaic, Frédéric Sigouin et  
Mathieu Trépanier

Il suffit de se promener au centre-ville de Montréal pour apercevoir des dizaines de bars de danseuses nues. Derrière ces enseignes lumineuses se trouvent des clubs sombres remplis de femmes en sous-vêtements prêtes à danser pour des clients, moyennant un paiement. Cet univers mystérieux et ambigu a été utilisé à intervalles irréguliers par le cinéma hollywoodien, soit comme un point central d'un long métrage ou bien comme un simple élément de l'histoire. Au cours des décennies 1980, 1990 et 2000, les façades de ce milieu ont été explorées distinctement, laissant une impression différente au spectateur lors de chacune des périodes.



## Les années 1980

En 1983, un film portant sur la danse marquera la culture pour une grande partie du reste de la décennie, avec ses deux chansons très populaires (*Maniac* et *Flashdance...What a feeling*), un nouveau genre de chandail et des scènes de danses souvent imitées.

Ce film, *Flashdance*, portant sur les ambitions d'une jeune fille d'entreprendre des études en danse classique dans une école prestigieuse, expose la danse sur scène sous deux angles opposés. La première sorte de danse est exécutée par le protagoniste, Alex (interprété par Jennifer Beals), en tant que danseuse engagée dans un bar. Ce sont des chorégraphies artistiques, sensuelles, mais elle porte toujours des vêtements, même s'ils sont assez révélateurs ou mouillés. Le deuxième type de danse consiste tout simplement à présenter des femmes qui dansent minimalement, nues ou vêtues de lingerie, pour que des clients du bar leur donne de l'argent. La meilleure amie d'Alex choisit cette voie lors d'un échec personnel qui la mène à perdre confiance en elle-même. Ce n'est qu'après l'intervention du protagoniste, où elle sort de force son amie du strict club, qu'elle retourne « sur le droit chemin ». Cette vision, très négative, des danseuses nues suppose que ce sont des femmes sans confiance et désespérées qui font ce métier. Le fait que la jeune femme doit être secourue par son amie suppose qu'elle n'est qu'une victime prise dans une situation précaire et qu'elle est en train de courir à sa perte. Ce film présente une délimitation claire entre ce qui est considéré comme étant acceptable par les personnages dans le film. La sensualité de la danse et l'emplacement (un bar) sont du même type, mais l'habillement ou l'absence

d'habillement fait toute la différence. Un spectacle avec des costumes et des accessoires dont la complexité des mouvements doit être admirée s'oppose à une danse très simple d'une femme dévêtue qui met l'emphase sur le corps de la femme. Ici, la danseuse nue est représentée négativement.

## Les années 1990

La nouvelle décennie apporte un nouveau regard sur le métier de danseuse nue, ainsi que sur les femmes qui l'exercent. Deux films ont été retenus en raison de la place centrale accordée au métier de danseuse nue : *Showgirls* (1995) et *Striptease* (1996). Les deux films mettent en vedette des femmes qui ont choisi de faire le métier de danseuse nue pour des raisons qui diffèrent.

Le premier film repose sur l'ambition de l'héroïne, Nomi (rôle tenu par Elizabeth Berkley), de devenir une danseuse célèbre à Las Vegas. Dans cette œuvre cinématographique, Nomi et la majorité des autres danseuses sont personnifiées comme étant des femmes hyper sexualisées, manipulatrices et prêtes à tout pour obtenir ce qu'elles veulent. Pour expliquer le choix du protagoniste, son passé est révélé : elle vient d'une famille dont le père a tué sa femme avant de retourner l'arme contre lui, ce qui la mena à la prostitution et à la danse nue. Elle est une victime des circonstances qui ont forgé son enfance. Tout au long du film, elle tente de reprendre le contrôle de sa vie en restant dans le métier, mais n'y arrive que lorsqu'elle décide d'abandonner. Dans la continuité de ce qui ressortait du film *Flashdance*, ce film contient une femme qui décide de son plein gré de faire ce métier, mais pour des raisons entièrement négatives. De plus, il y a ici aussi une hiérarchie de la danse qui est abordée, allant de la danse avec contact se rapprochant grandement de la prostitution, aux danses nues sophistiquées des grands halls. La nouveauté ajoutée à ce film est que la jeune femme réalise par elle-même qu'elle ne pourra pas être heureuse en effectuant ce métier, contrairement au besoin d'être sauvée comme dans le film précédent. Cette prise en charge de sa propre vie est explorée plus en détail avec le deuxième film, *Striptease*.

Ce film met en vedette une jeune secrétaire nommée Erin (interprétée par Demi Moore) qui tente de se procurer assez d'argent pour retrouver la garde de sa fille, perdue lors de son divorce. La vision offerte

autant du protagoniste que de la vie des danseuses est radicalement différente de ses prédécesseurs. Erin, avant de changer de métier pour des raisons financières, était une secrétaire pour le FBI. Elle maintient sa force d'actrice de sa propre vie, conserve ses valeurs et ses collègues deviennent une sorte de deuxième famille. Une autre nouveauté est que le patron du bar est respectueux envers ses employées. Ce renversement de situation montre le revers de la médaille de cet univers, soit les femmes qui choisissent ce métier purement en raison de l'attrait financier qui y est attaché. L'insécurité est naturellement abordée, mais différemment. Erin assume complètement son métier et en défend la légalité, mais se préoccupe de la perception des autres à son égard. Son rôle dans l'histoire du film est aussi fort différent, étant celle qui réussit à piéger le politicien criminel et l'amener devant la justice. La nouvelle vision amenée par ce long métrage, celle montrant que le métier ne fait pas la femme, mais bien que la femme fait le métier apporte un nouvel angle à considérer par les spectateurs.

### De l'an 2000 à aujourd'hui

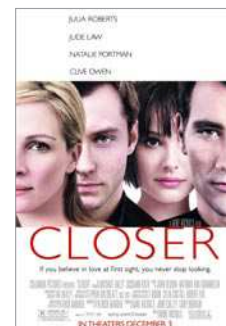
La tendance observée au courant des années 1990 est accentuée au cours de la première décennie du troisième millénaire, montrant de manière complexe la vie des danseuses nues. Les films *Dancing at the Blue Iguana* (2000) et *Closer* (2004) portent le sujet de la vie des danseuses nues, mais différemment.

Le premier film mentionné est très intéressant pour deux raisons : les actrices jouant les rôles principaux ont dû indépendamment faire les recherches sur leur rôle et elles-mêmes créer l'histoire de leurs personnages. Il porte sur la vie de cinq femmes à l'intérieur et à l'extérieur du club de danseuses. Le fait que les actrices aient complètement inventé leurs personnages apporte un degré de fraîcheur et de réalisme, car elles ont toutes fait des recherches sur le terrain pour observer et interagir avec des vraies danseuses nues. Ce réalisme se traduit par la mosaïque de situations dans lesquelles se trouvent les personnages au cours du long métrage. Les problèmes dans la vie des femmes reflètent cette diversité, passant d'une grossesse inattendue, à essayer de construire des relations stables en effectuant ce métier, ainsi que le fait d'être capable de danser nue, mais n'avoir aucune confiance en ses talents intellectuels. La façon dont le film aborde la vie des danseuses peut à première vue ressembler aux visions des années 1980 ou 1990, dépendant de l'interprétation du spectateur, mais le degré de nuance dans ce film est plus élevé. Alors que les deux films des années 90 ne montraient qu'une vision positive ou négative de la vie des danseuses, ce film mélange les deux à la perfection, ajoutant un autre degré de réalisme. Les aspects de famille adoptive à l'intérieur du cercle

de danseuses, la prise de contrôle de leurs vies et la peur du jugement d'autrui sont des thèmes repris ici, mais la solitude, le rejet et les autres démons qui accompagnent parfois la vie de chaque personne sont aussi abordés. C'est justement en les abordant comme des problèmes auxquels toutes les femmes font face que le réalisme et le nouveau niveau d'interprétation sont atteints.

Le film le plus récent (*Closer*) réserve une place mineure au sujet. Alice (jouée par Natalie Portman) établit une relation avec un homme, à qui elle dit tout sur sa vie, incluant le fait qu'elle est une danseuse nue. Présenter une relation stable entre une danseuse nue et un acteur est une chose, mais ne montrer aucun signe d'inconfort au sujet de son métier montre une grande ouverture d'esprit, malgré le fait qu'elle arrête cette profession au cours de leur relation. Il est intéressant de noter que la fin de ce couple se produit lorsque l'homme, Dan (Jude Law), prend une amante, alors qu'Alice lui reste fidèle. La distinction entre la personne et le métier est alors complète. Ce n'est cependant pas le cas pour tous les personnages dans le film. Lors d'une rencontre inattendue au bar de danseuses où Alice travaille, le deuxième personnage principal Larry (Clive Owen) a une discussion très chargée sexuellement et essaye de l'acheter en lui donnant de l'argent pour qu'elle lui dise la vérité, pour finalement lui proposer une nuit ensemble. Ce traitement d'Alice, comme un objet à acheter et à utiliser pour le plaisir sexuel montre qu'il y a encore cette perception présente.

Durant les trente années couvertes, il y a inmanquablement une évolution dans la personnification des danseuses nues dans le cinéma américain. D'une vision plutôt simpliste de jeune femme égarée, démotivée, ayant connue une enfance difficile, il est passé à une vision beaucoup plus complexe, incorporant l'attrait financier du métier comme étant une solution à de graves problèmes d'argent et le fait que les danseuses viennent de milieux et ont des parcours de vie extrêmement variés. La question du pouvoir est aussi abordée et sujette à la même évolution, passant des mains des hommes qui gèrent les clubs à la danseuse en ce qui a trait à ses choix et même sur le pouvoir que possèdent celles-ci sur leurs clients. Ce développement permet de s'interroger sur l'image des danseuses nues au sein de la société. Bien que le fait d'incorporer des scènes incluant de la nudité lorsqu'il est question de films avec des danseuses nues est un outil de marketing facile et relativement efficace, il faut aller plus loin et réaliser qu'une grande majorité de ces femmes choisit d'exercer ce métier, qu'il est réglementé à sa façon et que ce n'est souvent que l'aspect sexuel explicite qui le différencie de plusieurs autres métiers.





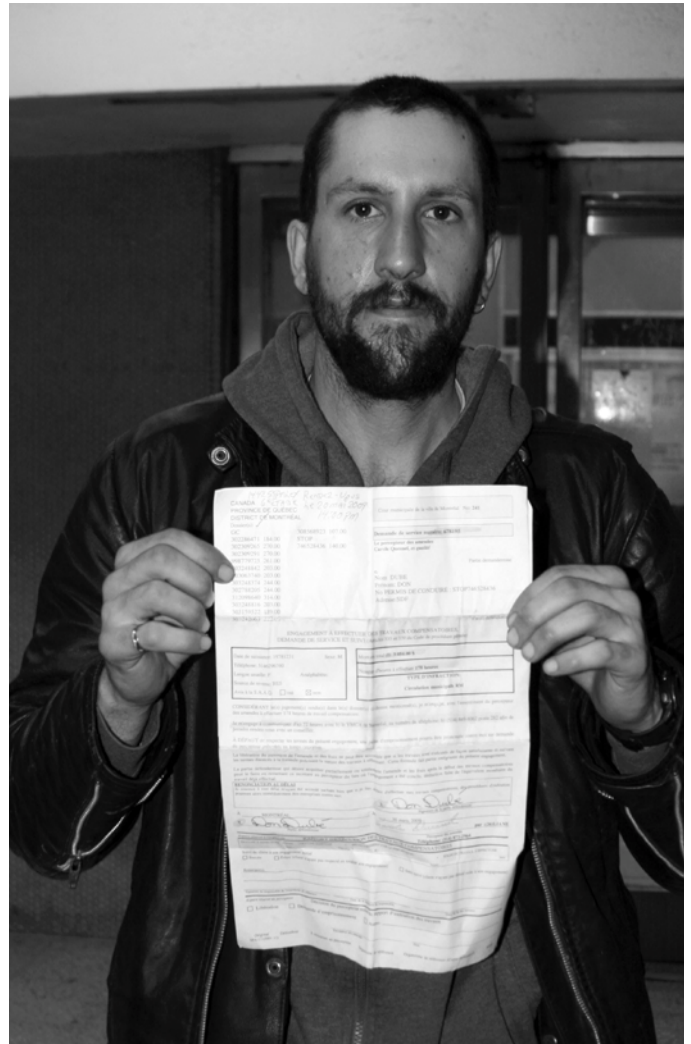
# L'ITINÉRANCE : ENTRE INDIFFÉRENCE ET INTOLÉRANCE

par M'hammed Kilito

Que ce soit par l'intermédiaire d'opérations nettoyage, par la transformation des places publiques de la ville en parcs (dans l'objectif d'interdire toute circulation entre minuit et six heures du matin) ou par l'émission de contraventions, les actions de répression sont de plus en plus nombreuses à Montréal et ont contribué à la détérioration de la vie des personnes en situation d'itinérance en les conduisant le plus souvent en prison. En fait, ces actions renforcent davantage leur exclusion et les enfoncent plus profondément dans le cycle de l'itinérance.

Un peu comme l'affirmait Robespierre pendant la révolution française, « à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ». C'est avec ces mots que Bernard St-Jacques organisateur communautaire qui travaille sur l'espace public et la judiciarisation au sein du Réseau d'Aide aux Personnes Itinérantes de Montréal (RAPSIM) se réfère à l'itinérance et aux mesures que les politiciens choisissent pour gérer ce phénomène. L'exclusion est devenue dans nos sociétés, une situation de plus en plus courante. Les transformations sociétales majeures qui ont accru les inégalités sociales (mutations du marché du travail, augmentation du chômage et de la pauvreté, mondialisation des marchés, désengagement de l'État et pénurie de logements) sont toutes venues bouleverser les structures de nos sociétés. De plus en plus de personnes ne parviennent plus à assurer leurs besoins les plus élémentaires et se retrouvent dans la rue. Par ailleurs, la mise en place de la police de quartier en 1996, la transformation de l'espace public et la mode de revitalisation des centres-villes expliquent l'augmentation exponentielle du recours aux contraventions ces dernières années.

Selon l'étude menée par Céline Bellot, chercheuse à l'université de Montréal, les personnes en situation d'itinérance font l'objet de pratiques discriminatoires pour des méfaits qui peuvent être ignorés lorsqu'ils sont commis par des citoyens intégrés socialement (tels que traverser la rue ailleurs qu'aux intersections, occuper deux espaces sur un banc de parc, etc.). Cette étude a permis d'apporter des chiffres concrets à cette répression devenue évidente : 37.775 constats d'infractions émis entre 1994 et 2006, dont 60% étaient établis sur la seule présence dans l'espace public. De plus, 72,3% des cas de non-paiement de contravention se soldaient par l'emprisonnement. Comme des criminels, les personnes itinérantes reçoivent ainsi des contraventions dont elles ne peuvent évidemment s'acquitter et qui, de ce fait, les mettent en contact avec les systèmes pénal et carcéral. Pourquoi une gestion si répressive ?



© M'hammed Kilito

La logique derrière « cette chasse aux pauvres » ne date pas d'aujourd'hui. Les itinérants dérangent les personnes intégrées, et les solutions les plus hâtives qu'on ait trouvées passent par la répression. Foucault rappelle à juste titre dans *Surveiller et punir* (un ouvrage qui explique comment et pourquoi les exécutions publiques ont laissé place à des pratiques punitives plus pudiques comme la prison, la réclusion et les travaux forcés) l'une des idées à partir desquelles s'est construite cette nécessité de répression. Cette idée stipule qu'« un crime est commis parce qu'il procure des avantages. Si on liait, à l'idée du crime, l'idée d'un désavantage un peu plus grand il cesserait d'être désirable ». C'est à partir de ce même raisonnement qu'émergeront plus tard les politiques de tolérance zéro, de criminalisation et de judiciarisation des itinérants. L'appareillage législatif de type municipal et provincial à travers

l'accumulation des contraventions émises fait des infractions mineures de certaines formes d'occupation publique un acte criminel puni par la prison. Bellet et St-Jacques ajoute que « L'itinérance devient alors un crime. Les lois qui ont fait par exemple un délit du vagabondage sont nombreuses, et les liens entre pauvreté et enfermement ne sont plus à démontrer ». Le contrôle pénal devient alors, l'une des réponses sociétales dans la mesure où l'itinérance semble comme une menace à l'ordre établi. L'expérience de Monsieur Dubé un itinérant rencontré aux alentours de la station de metro Berr-UQAM confirme ces idées. Il a fait de la prison et a accumulé une dette de 3054\$ en contraventions d'incivilités mineures non payées depuis les derniers 6 mois.

Du côté des décideurs politiques notamment du Ministère de la Justice du Québec, on estime que l'urgence de la situation de l'itinérance doit être traitée par une double approche : d'une part, adhérer et contribuer aux efforts gouvernementaux qui s'inscrivent dans le traitement social, dans la prévention et la réduction de l'itinérance, et, d'autre part, affirmer la nécessité du maintien de l'ordre social et la nécessité de tendre vers des solutions qui permettent la cohabitation harmonieuse et sécuritaire de tous les citoyens. Le Ministère de la Justice emploie donc un double discours : celui de contrer les phénomènes de méfaits, de violence et de criminalité parfois grave qui sont reliés à l'itinérance (le discours classique) et celui des efforts à fournir en termes de politiques d'inclusion sociale (le discours classique des critiques des politiques de criminalisation et de sur-judiciarisation des itinérants). Est ce que c'est un signe de bonne volonté ou un moyen pour éviter les critiques?

En tout cas, le rapport présenté à la Commission des Affaires Sociales datant du 28 octobre 2008 montre une certaine bonne volonté à inclure dans la gestion de l'itinérance un volet social. L'approche que privilégie le Ministère de la Justice du Québec, dans l'état actuel de la réflexion sur le recours à la prison, ne conduit toutefois pas à l'amnistie générale en raison du danger important que l'impunité conduise à une forme d'immunité pour des délits mineurs commis par des personnes itinérantes. C'est plutôt une approche individuelle favorisant la réinsertion sociale que le Ministère de la Justice du Québec croit qu'il faut mettre en avant. Parmi les moyens envisagés pour éviter l'incarcération, le Ministère considère une amélioration du système des travaux compensatoires et une meilleure adaptation au milieu de l'itinérance. Il envisage aussi un meilleur soutien aux itinérants dans le système judiciaire, notamment par des organismes du type de la « clinique droits devant » dont l'intervention peut se substituer au système de l'aide juridique qui ne prête pas assistance aux prévenus auxquels on reproche des

Prénom: DON  
 No PERMIS DE CONDUIRE : STOP746528436  
 Adresse: SDF

Partie défenderesse

TUER DES TRAVAUX COMPENSATOIRES,  
 SUIVI (Articles 335 et 339 du Code de procédure pénale)

Montant total dû: 3 054.00 \$
Nombre d'heures à effectuer 178 heures
<b>TYPE D'INFRACTION:</b> Circulation municipale RM

ossier(s) ci-dessus mentionné(s), je m'engage, avec l'assentiment du percepteur

© M'hammed Kilito

infractions à des règlements municipaux. Par ailleurs, un procureur désigné et un percepteur désigné à la cour municipale de la ville de Montréal auront dorénavant un mandat d'intervention spécifique à l'égard des personnes en situation d'itinérance, permettant ainsi une meilleure compréhension des enjeux entourant l'itinérance.

Bernard St-Jacques estime que les chiffres alarmants de l'étude citée plus haut a permis de poser des chiffres sur des actions et ont fait réagir la ville de Montréal, les différentes municipalités ainsi, que le gouvernement du Québec. Par son expérience sur le terrain il constate aussi qu'il y a eu une baisse générale des constats d'infractions et une volonté du système à trouver des solutions plus sociales comme des formations plus spécialisées, le traitement de santé mentale et la « clinique droits devant ». Néanmoins, La mission d'assurer la sécurité des Québécois et Québécoises et notamment de diminuer leur vulnérabilité contre les risques de la criminalité reste, aux yeux des politiques, primordiale, ne serait-ce que pour éviter un afflux plus important d'itinérants à Montréal.

En somme, la tenue d'une commission parlementaire à l'automne 2008 sur le sujet avec la participation du Ministère de la Justice du Québec, le Ministère de la Sécurité Publique du Québec, la Ville de Montréal ainsi que le RAPSIM pour ne citer que quelques-uns, constitue une avancée importante par rapport à la question de l'itinérance. Elle a aussi montré que les politiciens prenaient un virage plus social et se rendaient de plus en plus compte de l'échec de la politique de criminalisation. Espérons que le discours aboutira à des actions synergiques, multiples et concrètes, et qu'une politique plus globale sera établie pour répondre à ce phénomène complexe qui n'a trouvé pour le moment que des solutions qui le perpétuent.



Ce numéro a été réalisé dans le cadre du cours « Marginalité et politique », donné par Pascale Dufour, professeure au département de science politique de l'Université de Montréal.

Il présente les résultats des recherches menées par les étudiants tout au long de la session d'hiver 2009 et est le fruit d'une réflexion collective menée autour des problématiques touchant la vie à la marge. Des arts de la marginalité (musique et graffiti), aux communautés marginales des éco-villages ou des ROMS en passant par les expériences des récupérateurs urbains, les étudiants vous invitent à visiter l'envers de la norme en explorant deux grandes thématiques : la marginalité comme espace de vie et décider des frontières de la marge. Au total, pas moins de 18 articles vous sont proposés.

Nous vous souhaitons, chers lecteurs, une lecture agréable et instructive! Que la marge vous interpelle!



Université   
de Montréal

**CREMIS**

Centre de recherche de Montréal  
sur les inégalités sociales  
et les discriminations